France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

SARRE

AVEC TRAITEMENT "500"
NE SE FROISSE PAS

"Age inconnu"

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An,

REMY MARTIN

créateur du prestigieux

V.S.O.P.

met à la disposition des grands amateurs de Cognac, ses rares bouteilles d'Age Inconnu.

...à déguster religieusement !

"L'Age Inconnu" présenté en flacon de cristal de Baccarat est livré dans une élégante vannerie.

RÉGIE DES MINES DE LA SARRE

(Loi du 15 Novembre 1947)

PRODUCTION ANNUELLE : 16 millions de tonnes
EFFECTIF : 65.000

16 SIÈGES D'EXTRACTION
2 COKERIES
1 USINE DE SEMI-DISTILLATION
4 CENTRALES ÉLECTRIQUES

CHARBONS GRAS pour cokeries, usines à gaz, chemins de fer
CHARBONS FLAMBANTS pour gazogènes, chaudières industrielles et
CHARBONS FLAMBANTS SECS pour foyers domestiques
COKES sidérurgique et domestique
SARLUX, produit de semi-distillation pour chauffage domestique

Siège de Victoria

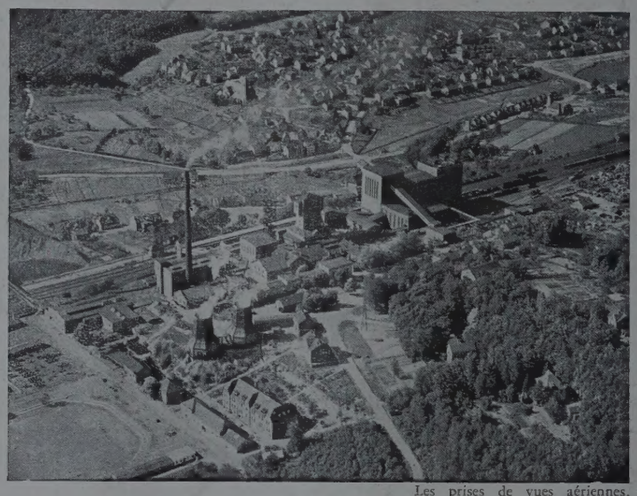

Les prises de vues aériennes.

Siège de Camphausen

VENTES EN FRANCE

ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'EST DES PRODUCTEURS ET IMPORTATEURS DE CHARBONS

A. R. E. P. I. C.

DIRECTION : 26, rue Saint-Michel - NANCY - Tél. 81-66

BUREAUX RÉGIONAUX à NANCY
METZ
STRASBOURG
BESANÇON

ASSOCIATION CHARBONNIÈRE LORRAINE - SARRE

L O R S A R

DIRECTION : 12, av. George-V - PARIS - Tél. ÉLYsée 54-10

BUREAUX RÉGIONAUX à PARIS
REIMS
DIJON
LYON
LIMOGES
NANTES

VENTES EN SARRE ET A L'ÉTRANGER

UNION CHARBONNIÈRE RHÉNANE - U N I C H A R - 32, Allée de la Robertsau - STRASBOURG - Tél. 314-90

Les Aciers Fins de la Sarre

TOUS LES ACIERS

FORGES ET ACIÉRIES DE VŒLKLINGEN

Anc. Usines Rœchling

VŒLKLINGEN (SARRE)

Pour les pays de „Grande Exportation" s'adresser à la

Direction Commerciale des Forges et Aciéries de Vœlklingen à Vœlklingen (Sarre)

Téléphone: 2001—2005 Télégrammes: Rœchling Vœlklingen

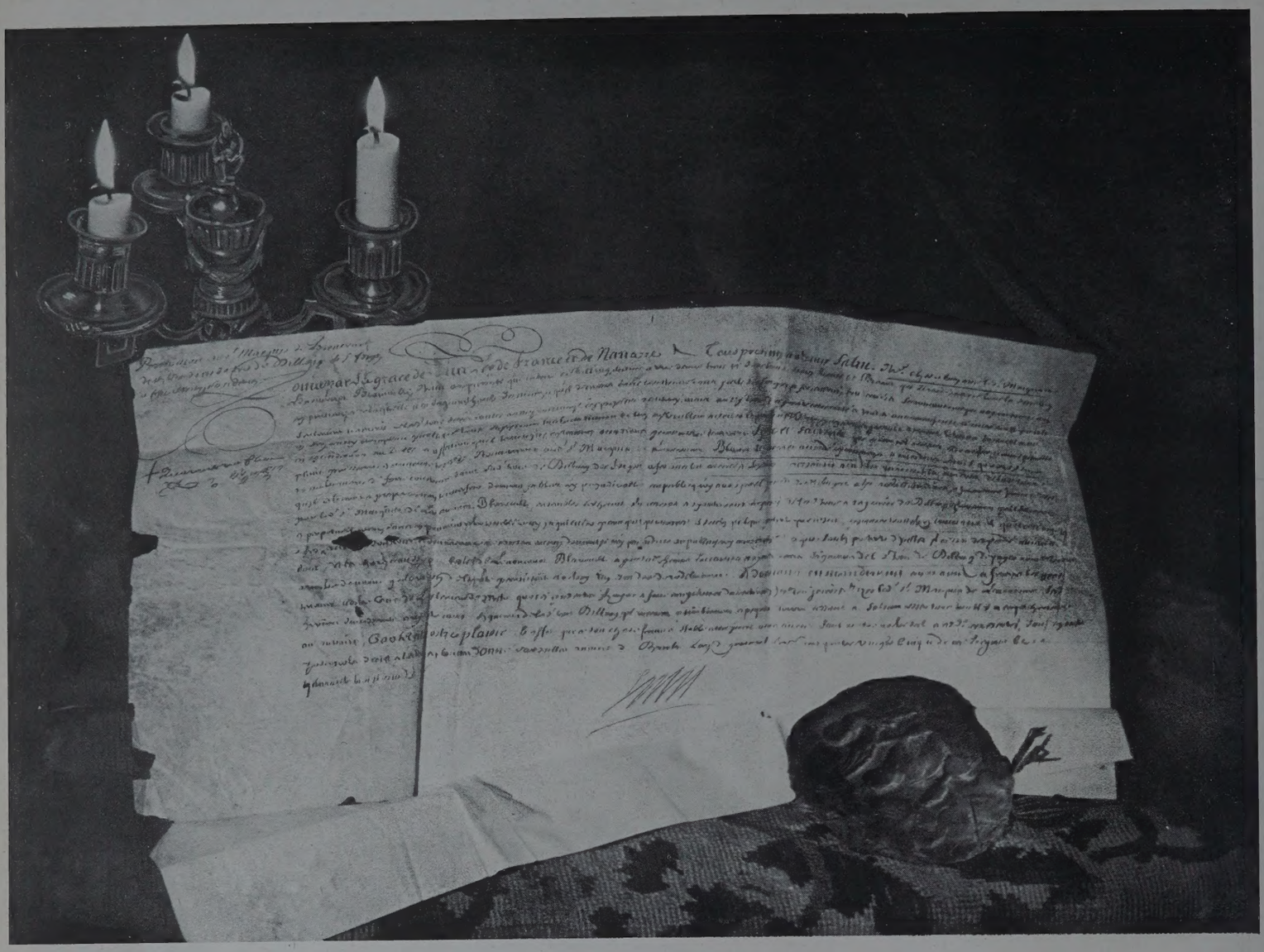

FORGES ET ACIÉRIES DE DILLING

Fondées en 1685

par patente du Roi Louis XIV

TOLES DE TOUTES DIMENSIONS

VILLEROY & BOCH

FONDÉ EN 1748

USINES CÉRAMIQUES EN SARRE

Mettlach	Faïencerie	Vaisselle en faïence, Sanitaire en porcelaine.
Mettlach	Fabrique de Carreaux	Carreaux de revêtement, Carreaux en grès émaillé, Carreaux en grès cérame, Petite mosaïque, Mosaïque d'art.
Merzig	Fabrique de Carreaux	Carreaux en grès cérame, Sanitaire en grès-porcelaine, Tuyaux en grès émaillé.
Wadgassen	Cristallerie	Services en cristal lourd et cristal léger.
Homburg	Fabrique de Carreaux Fr. Pabst	Carreaux en grès cérame.

Pour tous renseignements s'adresser à :

VILLEROY & BOCH, Direction Générale, **Mettlach (Sarre)**

SARRELOUIS A 270 ANS

Une cité en reconstruction - Une industrie en pleine production

C'est en 1678 que VAUBAN, célèbre bâtisseur de forteresses, reçut de Louis XIV l'ordre de bâtir Sarrelouis. Dès avril 1680, quelque 6.000 travailleurs, militaires et civils, s'affairaient sous la direction d'architectes à la pose des fondations de la nouvelle cité.

Sarrelouis demeura forteresse jusqu'en 1889, et cela explique le caractère de la ville et celui de ses habitants au cours de ses deux cent soixante-dix ans d'histoire.

Les blessures les plus graves, la ville les a reçues au cours de la seconde guerre mondiale, si graves même qu'elles faillirent la blesser à mort. Les quartiers de Roden et de Fraulautern, entre autres, furent détruits à 90 %. Le centre de la ville, en particulier la rue Française et la rue Allemande, fut entièrement anéanti. Il suffit de rappeler que les destructions atteignirent à Sarrelouis 61 % alors que la moyenne des destructions n'atteignait que 11,9 % dans l'ensemble du pays, pour juger de l'état effroyable de ruine dans lequel se trouvait la ville après la guerre voulue par Hitler.

Et pourtant Sarrelouis est aujourd'hui une ville de plus de 30.000 habitants qui vit et qui travaille. Sous l'impulsion éclairée de son maire actuel, M. Anton MERZIGER, membre du parlement sarrois, la reconstruction a pris un élan tel que le 1er octobre 1950 le premier grand immeuble commercial pouvait être inauguré solennellement dans la rue Française et que la première pierre d'un immeuble à destination identique pouvait être posée. Le déblayage et les travaux de béton avaient, en grande partie, été réalisés par les firmes Saar-Bauindustrie et J. WITT.

Mais la reconstruction est également en cours dans d'autres parties de la ville. Environ 1.300 autorisations de bâtir ont été jusqu'à présent utilisées par des particuliers, ce qui donne une idée de la volonté de reconstruction des habitants de Sarrelouis.

Le cercle de Sarrelouis, servi par son approvisionnement en charbon, par sa position géographique et par des conditions climatiques favorables, présente une situation économique très variée, allant de l'agriculture à l'industrie lourde et dans laquelle presque toutes les branches importantes sont représentées.

La ville de Sarrelouis, elle-même, centre du cercle, abrite un nombre d'entreprises industrielles, artisanales et d'installations d'approvisionnement tel qu'il est impossible de les mentionner toutes ici. Nous nous contenterons de citer quelques firmes dont la renommée a franchi les frontières de la Sarre : la Saar-Bauindustrie, entreprise qui se consacre à toutes les constructions du fond et de la surface, béton et béton armé, construction pour les mines et les usines ; les Betonwerke I. GEHL, de Sarrelouis-Roden, qui fabriquent essentiellement des tuyaux en béton, des pierres de bordure, des pavés, des piliers et des plaques en béton, etc. et dont l'effectif atteint 65 ouvriers. La maison Johann FEDERSPIEL, à Sarrelouis-Roden, qui exécute, avec son équipe de 32 travailleurs, l'ensemble des travaux de charpente, menuiserie et de construction d'escaliers ainsi que d'importantes constructions en bois pour le bâtiment et les ponts.

Les usines ASTRA S. à r. l., Institut graphique et Fabrique de cartonnages, travaillent actuellement avec une équipe de 200 ouvriers. La moitié environ de leur production est destinée à la France, mais leurs produits sont également livrés en Afrique du Sud et en Amérique du Nord. L'effectif d'avant guerre de 350 travailleurs n'est pas encore atteint ; toutefois, le développement de l'entreprise peut être considéré comme prometteur. La Fabrique de cigarettes « JYLDIS » et les Fabriques de tabac S. à r. l. sont les deux entreprises les plus importantes de la Sarre ; elles ont leur siège depuis trente ans à Sarrelouis. Ces deux usines fabriquent environ 50 % de l'ensemble de la production sarroise de tabac. L'UNION-WERK, ZECH et CASPAR K. G., créée en 1931, s'est développée au point de devenir une entreprise importante dont le personnel s'élève à 100 ouvriers. Cette usine fabrique essentiellement des voitures d'enfants de différents modèles et des voitures de poupées ainsi que des meubles de cuisine, des lits d'enfants et différents articles emboutis. Cette entreprise approvisionne surtout le marché allemand, mais sa production — quoique dans une proportion moindre — a gagné également le marché français. La Brasserie de Sarrelouis, la DONNER-BRAU, S. à r. l., a été créée en 1898 comme société par actions au moyen du capital des citoyens de Sarrelouis. En 1939, elle avait une production de 56.000 hectolitres. L'eau destinée à la brasserie provient de la « DONNERBORN » de Wallerfangen, source qui a donné son nom à la brasserie « DONNER-BRAU ». Cette entreprise, qui possède en propre douze restaurants, est un établissement réputé en plein essor dont les actions sont très appréciées. Le magasin Ludwig PIEPER est le plus grand magasin de nouveautés de la place et compte au nombre des entreprises les plus importantes de la Sarre.

A Fraulautern, qui fut toujours le quartier des grandes et petites entreprises industrielles, la plus importante est l'EISENWERK Fraulautern S. A. créée en 1813. Elle fabrique des ustensiles de ménage et de cuisine émaillés pour le continent ainsi que pour les territoires d'outre-mer. Par ailleurs, elle fabrique des pièces embouties, étirées et comprimées pour machines agricoles, pour la construction d'appareils et diverses autres industries. Son personnel atteint environ 300 personnes dans une usine partiellement reconstruite. Il convient de mentionner également la très ancienne usine d'huiles et vernis G. MEGUIN S. à r. l., créée en 1852, qui revendique le titre de plus ancienne entreprise industrielle chimique de la Sarre. En 1916, cette firme a commencé la fabrication des vernis, des peintures à l'huile et des laques et a augmenté cette fabrication de façon constante jusqu'à présent. Son plus important débouché est la Sarre. Elle emploie 50 personnes. La firme Nikolaus FRITZEN, charpente, menuiserie, construction d'escaliers, constructions en bois, est une très importante entreprise, créée en 1922, qui occupe, dans son grand atelier mécanique, environ 40 ouvriers spécialisés. La maison BECKER, fabrique d'articles en tôle et galvanisation S. à r. l., est une des plus anciennes entreprises de la branche en Sarre. Son plus important débouché est constitué par l'espace économique français. En outre des articles en tôle galvanisée, cette firme fabrique également des emballages pour l'industrie chimique ainsi que des buses d'aération pour les mines. La fabrique de chaises Franz MATHIEU, à Fraulautern, a été créée en 1903. Elle produit des chaises cintrées en tous genres pour cuisines, salons, cafés, hôtels, etc. Sa production mensuelle est d'environ 8.000 à 9.000 chaises et 500 tables, qui sont vendues essentiellement en France, dans les pays du Benelux ainsi que dans la France d'outre-mer. Bien connue également, l'usine d'émaillage et de construction de chaudières P. FOSS à Fraulautern, créée en 1920, qui occupe un personnel de 100 ouvriers et employés. Ses spécialités sont les lessiveuses revêtues d'acier pour buanderies et les ustensiles de ménage émaillés, vendus essentiellement en Sarre et en France. La production annuelle atteint 400 tonnes.

La Caisse d'épargne de Sarrelouis, créée par la ville en 1921, effectue l'ensemble des opérations bancaires. Un citoyen de Sarrelouis sur trois environ est en relations d'affaires avec elle. Elle satisfait les besoins du crédit dans le cadre de ses statuts. Grâce au développement industriel et artisanal de la ville et de ses environs, la Caisse d'épargne de la ville est devenue une importante entreprise utile à toutes les couches de la population.

On voit par ce qui précède que la ville de Sarrelouis s'évertue, de façon exemplaire, à surmonter les suites de la guerre et à retrouver son ancienne importance.

Entreprises de Constructions

SAAR-BAUINDUSTRIE A. G.
Entreprise de constructions, bâtiment et sous-sol, béton, béton armé, travaux de mines et d'usines.
SARRELOUIS
Lothringer Strasse 13

SCHNEIDER JOHANN & Co
Entreprise de constructions
SARRELOUIS
Am Staatsgüterbahnhof

HANUS Josef
Constructions bâtiment, sous-sol, béton armé et constructions hydrauliques.
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Brückenstrasse 6

HANUS H. et H.
Entreprise de constructions
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Saarlouiser Strasse 79-83

LEICK Johann
Entreprise de constructions
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Alte-Post-Strasse 26

IMMESBERGER Félix
Entreprise de constructions, bâtiment, sous-sol et béton armé.
SARRELOUIS-RODEN
Gerberstrasse 10

SASSO-SANT & FILS, S. à r. l.
Entreprise de constructions
SARRELOUIS
Eisenbahnstrasse 10

KRONENBERGER FRÈRES
Entreprise de constructions, sous-sol, routes et canalisations.
SARRELOUIS-BEAUMARAIS
Vaudrevanger Strasse 61

GEHL Johann
Usine de béton
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Am Güterbahnhof

FRITZEN Nikolaus
Charpente et menuiserie
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Bahnhofstrasse 26

FEDERSPIEL Johann
Charpente, menuiserie, construction de halles.
SARRELOUIS - RODEN
Güterbahnhofstrasse 11

WITT J.
Entreprise de constructions, bâtiment, sous-sol et béton armé.
SARREBRUCK 2
Wiesenstrasse 1

BAUHÜTTE
Les Architectes Réunis
SARRELOUIS

Industries

BRASSERIE DONNER-BRÄU
S. à r. l.
SARRELOUIS
Neue Brauereistrasse 2-4

EISENWERK S. A.
Usine d'émaillage et d'estampage
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Klosterstrasse

BECKER & Co, S. à r. l.
Fabrique d'objets en tôle et galvanisation
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Saarstrasse 19

Usines d'huiles et de vernis
G. MEGUIN, S. à r. l.
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Rodener Strasse 29

FOSS P.
Usine d'émaillage et de construction de chaudières de fourneaux
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Saarbrücker Strasse 129

ZECH & HUFFER
Usine d'objets en tôle
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Saarbrücher Strasse 117

MATHIEU Franz, S. à r. l.
Fabrique de chaises, scierie et commerce de bois
SARRELOUIS-FRAULAUTERN
Saarlouiser Strasse 75-78

ASTRA-WERKE, S. à r. l.
Arts graphiques et fabrique de cartonnages
SARRELOUIS - Saarstrasse
et MONTLUEL (Ain)

FABRIQUES DE TABACS
S. à r. l.
SARRELOUIS
Saarstrasse

Tabacs turcs et fabrique de cigarettes **JYLDIS**
SARRELOUIS
Saarstrasse

UNION-WERK, ZECH & CASPAR
Fabrique de voitures d'enfants, de lits et d'articles d'emboutissage.
SARRELOUIS
Rodener Strasse

PIEPER Ludwig
Magasins de nouveautés
Tous articles pour usage courant
SARRELOUIS
Boucheriestrasse

Établissement de Crédit
Caisse d'épargne de Sarrelouis
SARRELOUIS
Grosser Markt

FRANTZEN

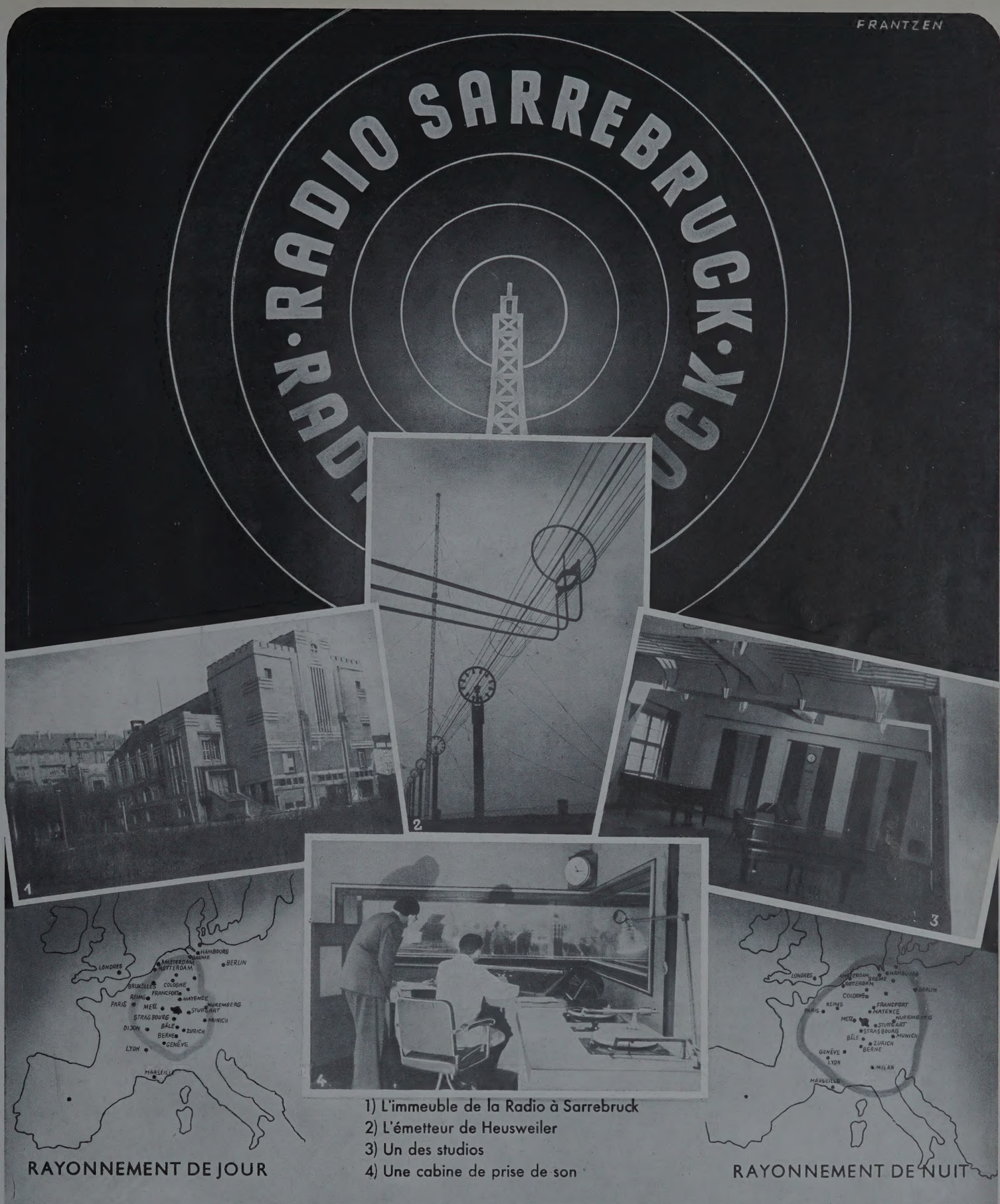

1) L'immeuble de la Radio à Sarrebruck
2) L'émetteur de Heusweiler
3) Un des studios
4) Une cabine de prise de son

RAYONNEMENT DE JOUR

RAYONNEMENT DE NUIT

RADIO SARREBRUCK

POSTE PUBLICITAIRE DE LANGUE ALLEMANDE RAYONNANT SUR L'EUROPE OCCIDENTALE

Pour tous renseignements:

RADIO-REKLAME G.M.B.H. SARREBRUCK, FUNKHAUS-WARTBURG

Représentation exclusive pour la France:

INFORMATIONS ET PUBLICITÉ 3, PLACE DE VALOIS, PARIS 1er

OR ET NOIR

CARON

6me ANNÉE — NUMÉRO 270

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

15 DÉCEMBRE 1950

L'ÉNORME COMPLEXE INDUSTRIEL DE VÖLKLINGEN DOMINE DE SA MASSE IMPOSANTE UNE PETITE VILLE TOUT ÉTIRÉE EN LONGUEUR, EN BORDURE DE LA SARRE.

Völklingen offre l'un des exemples les plus caractéristiques de l'industrie intégrée. Ses usines, les plus puissantes de la Sarre, exploitent méthodiquement tous les sous-produits récupérables qui sont obtenus durant la fabrication de l'acier, à partir des matières premières de base.

INSTANTANÉS DE LA VIE

Le Landtag : c'est dans ce bâtiment, situé en plein cœur de Sarrebrück, que se réunissent pour leurs délibérations les délégués de la Sarre qui sont élus au suffrage universel, cette règle d'or de la démocratie.

VOICI LE CONSEIL DES MINISTRES

Dr Braun, ministre de la Justice ; M. Kirn, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale; le président du Conseil, Johannes Hoffmann ; Dr Strauss, ministre des Cultes et de l'Education publique ; Dr Singer, ministre de l'Economie ; Dr Hector, secrétaire d'Etat à l'Intérieur ; Dr Grommes, ministre des Finances.

Le bataillon sarrois possède son uniforme propre. Il a pour fonctions d'assurer les services d'honneurs ainsi que la garde de tous les bâtiments publics. Voici la garde à l'entrée de la Présidence du gouvernement.

La culture physique est en honneur au lycée français de Sarrebrück, dont les effectifs sont nombreux. Jeunes filles et jeunes garçons se succèdent dans la grande cour que bordera bientôt une aile nouvelle.

La natation est un des sports favoris des Sarrois. Dans tout le pays les piscines sont nombreuses. Celle de Dudweiler, située en pleine verdure, à quelques mètres seulement de la mine, est particulièrement fréquentée.

La reconstruction, qui, pour 90 % des cas, est d'initiative privée, se poursuit à un rythme extrêmement rapide. C'est un des témoignages les plus probants de la vitalité sarroise. C'était aussi une nécessité impérieuse.

A la sortie du travail, les mineurs aiment à passer quelques instants au casino de la mine, tout proche. Courte visite. Sitôt rentrés chez eux, ils utiliseront leurs loisirs aux multiples occupations familiales.

La vie religieuse est forte en Sarre et les offices sont très fréquentés. Notre vue représente la sortie de l'église à Saint-Wendel un dimanche matin. (Saint-Wendel, d'origine irlandaise, évangélisa jadis la région.)

Un des plus beaux temples protestants de Sarrebrück, la Ludwigkirche, avait souffert des bombardements. La restauration de ce monument, spécimen intéressant de l'architecture du XVIIIe siècle, est presque terminée.

SARROISE

Les magasins de nouveautés de Sarrebrück sont modernes et bien approvisionnés. L'un d'entre eux expose, à côté d'une ingénieuse tour Eiffel en verre, les derniers modèles de série des grands couturiers parisiens.

La Sarre est l'un des pays les plus actifs du monde. Son labeur incessant s'observe dans les rues des villes comme dans les nombreuses gares de triage, où défilent sans arrêt des rames de wagons chargés.

La promenade dominicale n'éloigne pas les Sarrois de leurs « paysages industriels ». De quelque côté que l'on aille, sauf dans le nord du pays, on finit toujours par rencontrer une usine dont le repos n'est que partiel.

LA SARRE

UNE PIERRE NEUVE DANS UN ÉDIFICE NOUVEAU

par PIERRE LAURENT
Maître des requêtes au Conseil d'État.

Plus mon petit Liré que le mont Palatin... » Certes, notre curiosité s'émousse au delà de nos frontières ; elle se satisfait le plus souvent d'une donnée géographique, d'une impression politique, auxquelles nous ajoutons un mouvement affectif de sympathie, d'indifférence, parfois d'hostilité.

La Sarre ? On sait que cette rivière a donné son nom à un lieu de passage vers la Lorraine et qu'à ce seuil apparurent souvent l'invasion et la ruine. On se rappelle encore le sort particulier réservé par le traité de Versailles au « bassin de la Sarre » et les soucis et la déception finale que nous ont apportés les quinze années d'application du « statut du territoire ».

Aujourd'hui ce langage d'experts est oublié. Mais, en quelques mois, nous avons appris que « la Sarre » s'était donné une constitution, qu'elle s'était jointe à la monnaie et à l'économie françaises, qu'elle avait conclu avec la France d'importantes conventions. Enfin, cette information de presse : « La Sarre, membre associé du Conseil de l'Europe, envoie une délégation à Strasbourg. »

Les uns s'inquiètent, l'Europe menacée et divisée va-t-elle se fragmenter plus encore ? Les autres crient à l'utopie et dénoncent les rêveries des songe-creux. A tous on voudrait montrer qu'il y a une unité sarroise dont il n'est pas vain d'assurer l'expression politique, mais que cette nouvelle Sarre, loin de provoquer le heurt de nationalismes périmés, peut être et veut être le levain de fécondes unions.

L'UNITÉ SARROISE

La nature, si elle n'a pas donné de frontières à la Sarre, l'a cependant marquée d'un blason simple où s'inscrivent son histoire et sa richesse ; c'est un chevron dont l'une des branches est la voie d'eau qui s'écoule du sud-est au nord-ouest, l'autre, le bassin houiller orienté du sud-ouest au nord-est.

Dès le moyen âge le sel de Lorraine, les trains de bois des forêts sarroises puis la houille gagnaient les Pays-Bas en descendant le cours du fleuve. Au XVIII[e] siècle, le seuil sarrois vit de nouveau passer la grande route de l'Allemagne, dont Napoléon I[er] fit une voie impériale de Paris à Mayence.

Mais ce petit pays adossé au massif schisteux rhénan fut aussi le lieu des passages guerriers et connut bientôt son destin de marche frontière, balayée par toutes les marées. Ainsi les comtes de Sarrebrück, alliés au XIII[e] siècle à la maison lorraine de Commercy, pratiquèrent-ils une souple et prudente politique de triple allégeance envers l'évêque de Metz, le roi de France et l'empereur germanique. C'est dans une vallée dont les princes étaient connus à la cour de France et avaient levé des armées pour le roi que la France s'installa, en vertu du traité de Westphalie. Louis XIV, après avoir prononcé, en 1680, la réunion à la couronne de la « province de la Sarre », fit exécuter, sur la proposition de Louvois et de Vauban, le solide verrou des remparts de Sarrelouis, ville à laquelle il donna, avec son nom, des armes marquées du soleil royal. Dès lors, en dépit des vicissitudes de notre politique rhénane, le rayonnement de la France ne cessa de croître en Sarre jusqu'en 1815. L'usage de notre langue s'y développa, l'architecture baroque y fut fortement marquée par l'école française. Puis les idées politiques et philosophiques nouvelles franchirent à leur tour le seuil lorrain. Dès les premiers mois de la Révolution française, des arbres de la liberté surgirent, Sarrelouis se proclama « Sarre libre » et adressa, avec d'autres communes des rives de la Sarre, des pétitions à la Convention.

Les durs combats menés par la France pour la liberté des peuples d'Europe ne laissèrent pas indifférents les jeunes Sarrois, qui voulurent partager la gloire de nos armes : près de deux cents officiers des armées républicaines et impériales sont nés à Sarrelouis, et parmi eux le fils d'un tonnelier, Ney, qui s'engagea en 1788 dans les hussards à Metz. En même temps le pays, partagé entre le département de la Sarre et le département du Mont-Tonnerre, créés en 1797, vit, sous le Premier Empire, naître l'industrie et connut une prospérité qui ne fut interrompue que par l'arrivée de la Prusse, en 1815, dans cette région qui lui était bien étrangère.

C'est alors qu'apparurent les premiers symptômes d'une crise morale, d'un complexe d'infériorité, pourrait-on dire, dans cette population qui se lassera de ne disposer ni d'elle-même ni de ses richesses. L'armée, la justice, l'école, les cultes, les finances, les mines elles-mêmes, tout passa aux mains de la Prusse et des Prussiens, qui mirent un soin particulier à écarter les Sarrois de la gestion de leurs affaires publiques et de leurs intérêts, à l'aube d'une révolution industrielle qui devait faire du pays un centre de production puissant et cohérent et décupler sa population en cent cinquante ans.

Le traité de Versailles n'a pas dénoué cette crise en proposant aux Sarrois le choix entre le rattachement à la France, le retour à l'Allemagne ou le statut de territoire administré par la Société des Nations, trois solutions qui confiaient la tutelle du pays à des gens d'outre-Sarre.

Les « habitants du territoire » ont suivi celui qui leur disait en 1935 : « Dans dix ans vous ne reconnaîtrez plus votre pays. » Ils ne l'ont plus reconnu, en effet, en 1945, après le reflux des troupes allemandes, les bombardements intensifs et la ruée des troupes américaines parmi les ruines. Sous ce dernier choc, le complexe d'infériorité a fait place à une aspiration nouvelle qui

TOURNEZ S. V. P.

MOSELLE
SARREBOURG
Nennig
Mettlach
VIGNE
WADERN
Losheim
Schaumberg
Tholey
CULTURES
MERZIG
FORÊTS
Lebach
Sarre
Eiweiler
Göttelborn
Weiher
Dillingen
Vaudrevange
Beaumarais
SARRELOUIS
Camphausen
Dudweiler
Bous
Wadgassen
Völklingen
SARREBRÜCK
Wehrden
Burbach
Pte Rosselle
FORÊTS
Forbach
Bassin houiller
Puits de mine
principal
ordinaire
FRANCE

LA SARRE *(suite)*

UNE PIERRE NEUVE DANS UN ÉDIFICE NOUVEAU

a soudé l'unité morale de la majeure partie de cette population. Elle ne veut plus alimenter l'histoire militaire. S'appuyant sur l'unité économique et sociale du pays, elle veut disposer de sa puissance de production pour la mettre elle-même à la disposition des forces de paix.

Le bassin houiller, avec ses 6 milliards de tonnes de réserves exploitables, les hauts fourneaux, les industries de transformation de l'acier et les ateliers de construction mécanique et électrique ont aujourd'hui fixé dans le pays près d'un million d'habitants, rassemblés dans les grands centres de production à raison de 355 au kilomètre carré — l'une des densités les plus fortes d'Europe. L'industrie trouve sur place une main-d'œuvre de grande qualité ; elle retient à elle seule plus de 50 % de la population active et en particulier 60.000 mineurs qui extraient chaque année 15 millions de tonnes de charbon et 50 000 ouvriers métallurgistes qui produisent annuellement 2 millions de tonnes d'acier, autant de fonte, et transforment les produits bruts en tréfilés, en laminés, en poutrelles, en machines de toute nature.

Travailleurs du sous-sol et des hauts fourneaux, au même titre que leurs camarades de la Lorraine et de la Ruhr, les ouvriers sarrois ont cependant acquis des traditions, une stabilité, un mode de vie qui les séparent socialement de leurs voisins. La mine et l'usine se sont mariées avec la forêt, que n'a pas chassée la concentration industrielle. Le mineur, fils de mineur, quitte la galerie pour gagner son champ sans jamais perdre de vue les rives de la Sarre, auxquelles l'attachent sa famille, son travail, son église et de multiples liens collectifs d'ordre professionnel ou social.

Après avoir besogné si longtemps pour autrui, en particulier dans les mines, qui furent alternativement propriété domaniale de la France, de la Prusse et du III[e] Reich, ce peuple qui ne connut rien des droits politiques et sociaux du XIX[e] et du XX[e] siècle aspire aujourd'hui à trouver son expression politique.

Unité morale, unité économique, cohésion sociale, n'est-ce pas assez pour asseoir des institutions autonomes ? En 1919, Lloyd George, hostile à toute annexion, préconisait déjà la création d'une unité politique sarroise. Né en 1947, le nouvel Etat sarrois a démontré le mouvement en marchant. Il s'est donné une constitution démocratique et parlementaire, approuvée par la quasi-unanimité du parlement — 48 voix sur 50 — et qui proclame, dans un solennel préambule, d'une part, son indépendance à l'égard du Reich allemand, d'autre part, le principe de son union économique, monétaire et douanière avec la France. A la mise en place des pouvoirs publics et à la définition de la nationalité sarroise succédèrent les premiers actes de reconnaissance internationale qui sont les pièces d'état civil du nouvel Etat. La France mit fin au régime d'occupation, substitua d'abord au gouvernement militaire une autorité de contrôle, le haut commissaire de la République. Puis elle conclut avec la Sarre de nombreuses conventions qui confirmèrent l'autonomie

LA SARRE EST TRÈS CERTAINEMENT LA RIVIÈRE QUI A DONNÉ SON NOM AU PLUS GRAND NOMBRE DE VILLES.

LA SARRE *(suite)*

UNE PIERRE NEUVE DANS UN ÉDIFICE NOUVEAU

de celle-ci ; aussi bien, le haut commissaire est-il sur le point de laisser la place à un « représentant de la République française », dépourvu de tout pouvoir de gestion et chargé de veiller à l'application normale des conventions d'union.

Cette nouvelle situation de fait et de droit ne pouvait être longtemps méconnue par les autres pays. Dès avant la fin de 1947 des chefs politiques anglais et américains avaient approuvé les grandes lignes de la politique française à l'égard de la Sarre. Aujourd'hui l'aménagement du régime de circulation internationale des Sarrois, la revision des circonscriptions consulaires confirment la reconnaissance de fait de la nationalité sarroise. L'existence d'une frontière entre l'Allemagne et la Sarre a été constatée par le protocole de Paris sur les frontières occidentales de l'Allemagne, adopté le 17 mars 1949. Enfin ce fut l'invitation et la réception à Strasbourg, puis la signature à Rome par la Sarre, le 4 novembre dernier, de la convention relative à la sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Pour achevée que soit l'expression politique de l'unité sarroise, ni le peuple sarrois ni ses chefs n'entendent faire de la création d'un « Etat » une fin en soi. Ils veulent, au contraire, faire l'apport de cette Sarre nouvellement construite à un édifice plus ample et trouver dans cet apport une mission pacifique et une garantie pour l'avenir.

LA SARRE SOLIDAIRE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE

Des lois économiques impérieuses, et particulièrement l'alliance nécessaire de la houille du bassin de la Sarre avec la minette de Lorraine, poussent la Sarre vers la France. Comme attirée par le magnétisme lorrain, l'extraction du charbon sarrois s'est déplacée, depuis le XVIII[e] siècle, du nord-est vers le sud-ouest, vers la frontière française. Les voies de communication obéissent à ces mêmes lois, la navigation n'est possible sur la Sarre que d'Ensdorf à Sarreguemines, où, par le canal des Houillères puis celui de la Marne au Rhin, elle rejoint le réseau navigable français.

Adjuvant nécessaire de la production sarroise, l'économie française est aussi son débouché normal. Le charbon, l'acier et les produits ouvrés du bassin luttent difficilement en Allemagne contre la production de la Ruhr et de la Rhénanie, mais ils trouvent leur place en France et dans l'Union française.

Grand producteur et grand vendeur, le pays est aussi gros client ; il lui faut acheter la quasi-totalité des produits alimentaires et une grande quantité d'objets manufacturés pour faire face à la consommation d'une population au niveau de vie élevé. En 1928-1929, pour un montant de ventes sarroises en France évalué à environ 1,5 milliard de francs de l'époque, les ventes françaises en Sarre s'élevèrent à près de 2,5 milliards, le département de la Moselle ayant fourni à lui seul un demi-milliard de produits alimentaires.

Le peuple sarrois est, tout le premier, conscient de la solidarité économique de son pays avec la France : depuis 1871 il s'est toujours trouvé du même côté de la barrière douanière que la Lorraine, à l'exception des cinq années 1935 à 1940, qui furent celles du « Saaropfer », du sacrifice de l'économie allemande pour la Sarre, et de la période de transition de 1945 à 1947. Il veut aujourd'hui cultiver cette solidarité si profitable tout en sauvegardant son autonomie politique et culturelle.

En proposant à la Sarre une politique d'union, la France confirmait qu'elle reconnaissait l'unité et l'autonomie de ce pays et qu'elle s'engageait à les sauvegarder. En droit international comme en droit privé, il n'y a de contrats qu'entre parties jouissant de leur capacité juridique. En outre, une association à base économique peut être ouverte à d'autres participants que ses fondateurs, elle peut être modelée au gré des circonstances économiques et politiques.

Ces certitudes et ces espoirs expliquent dans une très large mesure l'approbation donnée à cette politique par plus de 80 % de la population sarroise lors de l'élection de la première assemblée, le 5 octobre 1947. Les électeurs ont souscrit à l'offre de contrat faite à la France, offre qui figure en exergue dans le préambule de la Constitution de la Sarre : « Le peuple sarrois... fonde son avenir sur le rattachement économique et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République française. »

Au cours des années 1948 à 1950, plus d'une douzaine de conventions ou d'accords ont permis d'édifier et de consolider les rapports contractuels entre la France et la Sarre. Après l'introduction du franc en Sarre, le 20 novembre 1947, et l'inclusion de ce pays dans nos frontières douanières, le 1[er] avril 1948, l'union économique a été parachevée par la conclusion en mars 1950 de divers accords, notamment d'une convention relative à l'application de l'union économique et d'une convention d'établissement. La première définit les obligations et précise les engagements qui résultent pour les deux pays de l'union économique, l'autre assure aux Français en Sarre et, réciproquement, aux Sarrois en France la liberté d'installation et les garanties nécessaires pour l'exercice normal de leur activité professionnelle.

L'union économique n'est pas seulement inscrite dans les textes. Elle vit dans les institutions publiques ou privées, qu'il s'agisse de la commission Lorraine-Alsace-Sarre, conseil des pouvoirs publics, mais aussi arbitre et conciliateur efficace, ou des multiples organismes franco-sarrois de coordination créés par les syndicats professionnels, leurs unions ou leurs fédérations. Les résultats ? On pourra lire dans les pages qui suivent ce qu'est l'économie sarroise restaurée, les profits mutuels tirés par la France et par la Sarre de leur coopération économique, le bénéfice commun retiré par l'union de l'accroissement de sa production et de ses échanges.

Cette société économique s'est encore donné, toujours par la voie contractuelle, une charte politique. Parmi les accords de mars 1950 figure une convention dite générale qui, d'une part, réaffirme la souveraineté et l'autonomie de la Sarre et, d'autre part, confie à la France la représentation extérieure et la défense du territoire et attribue, conformément au texte de la Constitution sarroise, à un représentant de la République française certains droits en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'union économique, monétaire et douanière.

Première union nécessaire, l'union économique franco-sarroise est aujourd'hui « rodée » ; mais la Sarre a de plus vastes desseins. L'union économique avec la France assure son existence matérielle ; elle veut asseoir son avenir politique sur l'union en Europe. Cessant d'être une pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, elle a l'ambition de jeter entre les deux pays le pont qui figure déjà dans le sceau du jeune Etat. Le succès d'une telle mission requiert une nouvelle morale politique en Europe : aussi la Sarre met-elle tout son espoir dans les tentatives de réconciliation et de fédération européenne.

Utopie ? ambition démesurée ? On l'a dit bien souvent. Et cependant ce pays, étroitement asservi pendant plus d'un siècle au dur labeur des mines et des hauts fourneaux par la vigilance intéressée des hommes politiques et des chefs d'industrie, dispose déjà d'un foyer intellectuel actif où se rencontrent la culture et la science françaises et allemandes. L'Université de la Sarre rassemble aujourd'hui dans ses quatre facultés plus de mille étudiants et des professeurs de toutes nationalités et aspire à devenir une université européenne. En même temps l' « expérience sarroise », abandonnant son creuset, a été consacrée par le concert des nations européennes réunies à Strasbourg.

Des ruines laissées par le dernier conflit mondial on a dégagé une pierre neuve que la France n'a pas cherché à s'approprier, mais sur laquelle elle veut construire, comme le peuple sarrois, et avec lui. Un étage de belle venue se dresse déjà : l'union économique franco-sarroise. Pourquoi n'ajouterait-on pas d'autres étages, voire des corps de bâtiment, puisque notre vieille et trop petite Europe doit mettre en commun ses richesses et ses forces pour tenter de survivre ? Espérer et construire, c'est vivre !

STATISTIQUES DE LA POPULATION ET DES TRAVAILLEURS (NOVEMBRE 1950)

POPULATION (1950) :

HOMMES : 443.602

FEMMES : 491.905

TOTAL : 935.507

SUR CE TOTAL
50 % DES HOMMES SONT TRAVAILLEURS
DONT 81 % OUVRIERS.

SALARIÉS (1950) :

HOMMES : 226.677

FEMMES : 51.864

TOTAL : 278.541

SUR CE TOTAL
15 % DES FEMMES SEULEMENT TRAVAILLENT
DONT 10 % SONT SALARIÉES (OUVRIÈRES)

VOICI LE DRAPEAU SARROIS : CROIX BLANCHE SUR FOND BLEU ET ROUGE

POLITIQUE FRANÇAISE A L'ÉGARD DE LA SARRE (1945-1950)

par **MICHEL DEBRÉ**

Ancien secrétaire général aux Affaires allemandes,
Sénateur d'Indre-et-Loire.

Dès le lendemain de la capitulation allemande le gouvernement français, qui était présidé par le général de Gaulle, définit la politique qu'il entendait suivre à l'égard de la Sarre.

Cette politique était un élément dans un projet d'ensemble. On se souvient que la France défendait alors l'idée d'une Allemagne confédérale, c'est-à-dire d'un ensemble d'Etats allemands associés par un gouvernement central dont l'autorité aurait été limitée à quelques attributions fondamentales, mais peu nombreuses. En outre notre gouvernement demandait un contrôle international permanent sur les mines et les grandes industries afin d'éviter qu'un pouvoir politique allemand, quel qu'il soit, succombât une fois encore à la tentation de les utiliser pour de nouveaux desseins d'hégémonie et de guerre.

C'est à l'intérieur de ce cadre général que devait s'inscrire l'avenir de la Sarre. Sa richesse première, le charbon, devait être mise à la disposition de la France, qui recevait ainsi, en même temps qu'une garantie, un commencement de réparations. Afin de maintenir d'une manière durable cette situation, un Etat sarrois devait être créé, en dehors de la confédération allemande, et lié à la France par des conventions d'union économique.

Ce rappel de la politique française en sa première formule n'est pas inutile. Contrairement à ce qui a été dit et à ce qui est dit parfois encore, l'annexion d'un territoire germanique n'a jamais été envisagée, pas plus que n'ont été revendiquées des populations dont la part de sang français est aujourd'hui très limitée. L'accent fut mis tout de suite sur le potentiel économique dont la France pouvait demander le bénéfice à titre de réparations et dont elle devait garder la jouissance ou le contrôle à titre de garantie pour elle et pour d'autres nations.

Le principe des intérêts particuliers de la France n'étant pas contesté, les Alliés acceptèrent sans tarder que des troupes françaises fussent substituées aux troupes américaines. Ces troupes françaises furent chargées d'assurer l'occupation sous les ordres d'un délégué militaire ou gouverneur. En même temps était instituée une direction française des mines de la Sarre.

A ce début de la présence française, la situation de la Sarre ne se distingue pas ou ne se distingue guère de celle de l'Allemagne, au moins de l'Allemagne occupée par les Français et les Alliés occidentaux. La Sarre dépend du général commandant en chef installé à Baden-Baden et, au-dessus de lui, du Conseil quadripartite de Berlin. Le droit et l'autorité en Sarre sont le droit et l'autorité du général français et des commandants alliés. La puissance occupante assure l'administration du territoire, fait fonction de législateur, de policier et de justicier et poursuit, là comme ailleurs, les objectifs qui sont ceux de l'occupation : poursuite des criminels de guerre, épuration des nazis, démantèlement des usines. C'est de cette époque que date, notamment, le séquestre de grandes usines ou entreprises appartenant à des Allemands poursuivis : au premier rang de ces usines citons celles de Völklingen, appartenant à la famille Röchling, dont les dirigeants eurent maintes fois une très nocive action politique.

Progressivement, comme dans le reste de l'Allemagne, et en exécution des accords de Potsdam aussi bien que des décisions quadripartites, un effort est fait pour rétablir une administration autonome, une presse, une activité économique, pour commencer aussi la reconstruction. Des élections ont lieu en Sarre en 1946 afin de constituer des municipalités. Ces élections libres, les premières depuis plus de dix ans, se déroulent normalement et font apparaître deux partis importants : le parti socialiste et le parti chrétien populaire, dont les dirigeants sont à peu près tous favorables à un rapprochement avec la France.

On peut dater du milieu de l'année 1946 le début d'une nouvelle étape de la politique française. Alors notre gouvernement, ou plutôt nos gouvernements successifs, précisent nos objectifs, prennent des mesures conservatoires et tentent d'obtenir l'accord de tous nos alliés.

Il n'était guère possible de demeurer dans l'expectative. Les discussions internationales depuis un an se prolongeaient sans succès. Dès cette époque on sentait que la conception d'une nouvelle communauté allemande à caractère fédéral n'avait aucune chance d'aboutir. Elle eût exigé une modification profonde de l'occupation militaire telle qu'elle avait été instaurée au lendemain de la capitulation. Elle supposait un accord durable et confiant entre Russes et Occidentaux. Or l'état des relations entre les gouvernements alliés était déjà tel qu'un traité de paix digne de ce nom apparaissait comme une chimère. Ou la France devait lier le sort de sa politique sarroise à celui du traité de paix et demeurer de ce fait dans le provisoire pour un temps indéterminé, ou il fallait au contraire aller de l'avant, préciser sans tarder ce que nous entendions obtenir au sujet de la Sarre, quel que fût le sort ultérieur de l'Allemagne. C'est cette deuxième solution qui fut retenue. Il ne pouvait en être autrement. Attendre le traité de paix, c'était dangereusement retarder l'affirmation de l'autonomie sarroise ; la reconstruction sarroise en tous domaines aurait suivi le rythme de la reconstruction allemande et toute hypothèse de régime particulier aurait été rapidement caduque.

La thèse française fut développée avec précision dans le mémoire que la délégation française allait soumettre aux délégations alliées à la Conférence de Moscou. Ce document résumait ce que l'on peut appeler les « ambitions politiques » de la France : une Sarre autonome, c'est-à-dire détachée de l'Allemagne ; un parlement et un gouvernement sarrois ; l'intégration de la Sarre dans le périmètre douanier français et la zone franc ; un représentant du gouvernement français auprès du gouvernement sarrois pour veiller au maintien des règles nouvelles. Les idées directrices précisées par ce mémoire avaient déjà été exposées aux principaux dirigeants de la politique sarroise, qui les avaient approuvées. Pour montrer sa détermination, le gouvernement de M. Léon Blum avait décidé quelques semaines auparavant, en décembre 1946, d'établir entre la Sarre et l'Allemagne un cordon douanier qui avait encore un caractère symbolique, mais qui marquait le début de l'étape où l'on s'engageait. Quelques jours plus tard le même gouvernement créait auprès du ministère des Affaires étrangères une mission spéciale pour le rattachement économique de la Sarre et l'étude de son futur statut.

Ce fut un autre gouvernement, représenté par M. Bidault, qui eut la tâche de défendre la cause française à Moscou. Les conclusions de notre délégation se heurtèrent au refus de la Russie, et dans des conditions telles qu'il fallait renoncer à l'espérance d'un accord sur le régime de la Sarre tant qu'un accord général ne serait pas obtenu sur l'ensemble de l'Allemagne.

Le refus de la Russie devait-il remettre en question notre politique à l'égard de la Sarre ? Fallait-il, en conséquence, faire marche arrière et attendre un hypothétique revirement ? Fallait-il aller de l'avant avec le seul accord des gouvernements anglais et américain ? L'hésitation, en vérité, n'était guère permise. Ce qu'il n'était pas possible d'obtenir par un accord quadripartite, la France l'obtiendrait par sa volonté, avec l'accord des Alliés occidentaux et celui des Sarrois.

C'est alors que s'ouvrit la troisième et la plus importante étape de la politique française, des derniers mois de 1947 aux premières semaines de 1948. La tâche était considérable. Etablir un statut de la Sarre est une formule vague qui cache de multiples et délicats problèmes : frontières, nationalité, constitution politique, organisation administrative. En même temps il convenait de préciser les droits de la France et ceux de la Sarre, tant politiques qu'économiques. En d'autres termes, il fallait à la fois créer un Etat et déterminer ses relations avec la France, sur les bases, assez nouvelles, du « rattachement économique ».

Le travail accompli par l'administration française tant à Paris qu'à Sarrebrück au cours de cette année 1947 mérite éloge et considération. L'intégration économique comportait l'introduction du franc, nouvelle monnaie légale, opération qui fut réalisée en deux étapes et sans heurt ; la suppression des douanes entre la Sarre et la France et l'application à la frontière germano-sarroise du tarif français ; une réforme du système fiscal sarrois et l'adaptation de nos lois sociales, de telle façon que le prix de revient de l'industriel sarrois soit désormais comparable au prix de revient de l'industriel français ; enfin, dans le système d'économie dirigée où l'on se trouvait encore, l'organisation d'un système à peu près comparable de réglementation et de distribution. Toutes les mesures qu'exigeait ce vaste programme furent étudiées, discutées et appliquées avec la constante collaboration des dirigeants sarrois.

Cette collaboration était tout à fait justifiée par l'avantage considérable qui résultait pour l'économie sarroise, toujours alignée sur l'économie allemande, appauvrie, dévastée, de cette alliance à une économie française en relèvement sensible tant agricole qu'industriel.

A cet effort de rattachement économique était joint un effort parallèle pour instaurer un nouveau régime politique dont les principes étaient l'autonomie de la Sarre et la fin de l'occupation militaire. Au moment, en effet, où les mesures de rattachement économique étaient progressivement appliquées, les responsables de la politique sarroise, réunis en commission, élaboraient librement une constitution, une loi électorale et les bases fondamentales de leur future vie publique. Ce travail accompli au cours de l'été 1947 fut suivi avec attention par les représentants du gouvernement français, qui, de son côté, préparait la suppression des pouvoirs discrétionnaires du commandement militaire et se préoccupait d'instaurer un régime de droit où le délégué de la France n'aurait qu'un rôle de protection et de contrôle limité au respect des privilèges consentis à la France et aux principes de rattachement. Les discussions entre Français et Sarrois se concentrèrent sur quelques points fondamentaux : le préambule de la Constitution, par lequel le peuple sarrois était amené à ratifier à la fois son autonomie politique et son association économique ; le projet de décret du gouvernement français fixant les pouvoirs du futur haut commissaire ; enfin, le texte portant statut définitif de la régie des mines de la Sarre.

La fin de l'année 1947 et le début de l'année 1948 virent l'exécution des mesures projetées. Les Sarrois élirent librement une assemblée, et cette élection avait pour signification non discutable l'approbation des nouvelles règles constitutionnelles que cette assemblée discuta puis approuva définitivement. Le parlement français, en votant l'introduction du franc comme monnaie légale, la modification de la frontière douanière et la création de la régie des mines, fit connaître son approbation de la politique suivie. A la veille de supprimer l'occupation militaire, d'installer le gouvernement sarrois, enfin de passer avec lui plusieurs conventions, dont l'une fort importante sur l'organisation judiciaire, le gouvernement français informa les

Alliés de ces décisions. Moscou ne répondit pas. De Londres et de Washington vint au contraire une approbation sans réserve sous la signature de M. Bevin et celle du général Marshall.

Les Sarrois accueillirent avec satisfaction les résultats de la politique française. Les marchandises affluèrent et le commerce connut une activité oubliée depuis plus de dix ans. Il est vrai que la France, consciente de l'avantage que devaient lui rapporter l'exploitation des mines et, d'une manière générale, le potentiel industriel du territoire, n'avait pas attendu le rattachement pour étendre au territoire de la Sarre le bénéfice des mesures adoptées pour l'économie française. Qu'il s'agisse de fonds votés par le parlement français pour l'équipement des mines ou l'industrie sidérurgique, qu'il s'agisse de la part réservée par la France sur les fonds américains du plan d'aide à l'Europe, on put observer dès le début de l'année 1947 un incessant effort pour assurer le relèvement de la Sarre.

La politique économique n'est pas la seule qui soit envisagée. Les problèmes sociaux et culturels prennent une place importante dans les préoccupations de la France et de ses représentants. C'est ainsi que la reconstruction est encouragée et prend un véritable essor. C'est ainsi également que pour la première fois les Sarrois vont bénéficier d'un enseignement universitaire. Il ne s'agit pas de substituer l'influence française à l'influence germanique, mais de permettre à de jeunes Sarrois de développer leurs connaissances intellectuelles, techniques, scientifiques.

C'est vraiment une nouvelle phase de l'histoire sarroise qui commence alors. La séparation d'avec l'Allemagne est politiquement accomplie. L'annexion n'est pas encore arrivée à son terme, mais on peut déjà, à cette époque, n'est pas davantage promis, comme en 1920, à une tutelle internationale. Il est sur la voie de l'Etat national, associé à un grand Etat voisin. L'expérience n'est pas encore arrivée à son terme, mais on peut déjà, à cette époque, ambitionner pour l'avenir de la Sarre de rapprocher son statut juridique de celui du Luxembourg.

On n'y est pas encore. Malgré l'acceptation du suffrage universel, des résistances sont visibles. Comment pourrait-il en être autrement ? Un peuple ne brise pas en un jour des disciplines anciennes, même lorsqu'elles lui ont été imposées par la force. Les résistances sont sensibles du fait de certaines personnalités. La Sarre relève de l'évêché de Trèves, qui anime, pour sauvegarder son diocèse et les âmes dont il a la charge, des revendications moins religieuses que politiques. Les résistances ne sont pas seulement intérieures au nouvel Etat. En France, les populations de l'Est, et d'abord les mosellanes, continuent à douter des Sarrois, pour ne pas dire davantage : trop de souvenirs les lient, ou plutôt les divisent, et certains Sarrois, sous l'uniforme allemand, ont exercé en Lorraine, sans mesure, les droits de l'occupant. Le rattachement économique, en supprimant la frontière douanière et en laissant prévoir l'égalité de traitement, avive une concurrence que certains trouvent assez amère. Ne faut-il pas, enfin, éduquer les Sarrois ? Ils n'ont guère d'administration, ni d'élite politique. La Sarre a été gouvernée par des fonctionnaires venus de Prusse ou du centre de l'Allemagne, et bien des Sarrois courageux, libéraux, ont dû fuir devant Hitler. Ils ne sont pas tous revenus.

Ces diverses raisons justifiaient une évolution lente. Or les événements devaient conduire à une évolution plus rapide.

Les années 1948 et 1949 voient en effet une profonde modification de la situation européenne. Le traité de paix devient une chimère, car les Alliés ne peuvent s'entendre. Berlin est bloqué par les Russes ; Américains, Anglais et Français créent l'Allemagne occidentale, réponse à la soviétisation de l'Allemagne orientale. Une vie publique renaît en Allemagne, en même temps que se construisent les premiers fondements d'un nouvel Etat. Les hommes politiques et les politiciens d'outre-Rhin, serrés entre l'occupation alliée, dont la permanence paraît nécessaire, et la colonisation russe à l'Est, dont ils ne peuvent envisager la fin, sur la voie populaire du nationalisme ne trouvent qu'un thème : la Sarre.

On est parfois surpris de la vigueur mise par les Allemands à critiquer la politique française à l'égard de la Sarre. C'est méconnaître la profondeur tragique du destin allemand. Certes il est mérité, mille fois mérité, et les Allemands oublient trop vite leurs fautes comme leurs crimes. Mais les peuples n'ont pas de mémoire, et dans la vie publique ce n'est pas l'écho des remords que l'on entend d'abord, même lorsqu'ils existent : c'est avant tout l'écho des récriminations et celui des passions, qui, comme les passions nationales, peuvent aider à supporter les malheurs. Au surplus, le succès remporté par l'action de la France, et qui se manifestait par l'accord à peu près unanime des dirigeants socialistes, catholiques et libéraux, inspire de très fortes craintes. Les Allemands ont intérêt à continuer le dialogue, et même la querelle avec la France au sujet de la Sarre. Ils seront gênés si bientôt c'est aux Sarrois qu'ils doivent s'adresser pour leur reprocher de faire sécession. Le gouvernement français, représenté par M. Schuman, ministre des Affaires étrangères, se décide alors, restant logique avec la politique entreprise depuis quatre ans, à poursuivre l'action commencée et à envisager sans tarder la dernière étape.

Les derniers mois de l'année 1949 ont vu l'étude et les premiers mois de 1950, la réalisation de textes, de conventions, accords et lettres qui marquent l'aboutissement de la thèse française relative à l'avenir de la Sarre. Le rattachement économique est prolongé en toutes ses conséquences : il devient union économique. L'égalité des droits est assurée aux Sarrois dans l'ensemble de la France, comme la même égalité est assurée aux Français en Sarre. C'est en tous domaines de l'activité économique et au regard de la législation tant professionnelle que sociale le régime de l'égalité de traitement. Les exceptions sont peu nombreuses et l'administration doit se préoccuper de les réduire encore.

Les droits de la France, notamment en ce qui concerne les mines, sont déterminés par un nouveau texte. Le gisement est la propriété de la Sarre, mais l'exploitation est assurée par la Régie française des mines, selon les principes antérieurs. Toutefois, certaines précisions sont ajoutées pour assurer une participation sarroise à la gestion et au contrôle.

La personnalité du gouvernement sarrois est renforcée, le rôle du représentant de la France, qui ne portera plus le titre de haut commissaire mais celui d'ambassadeur, est diminué. Il est limité à la sauvegarde des droits de la France et au respect des règles fondamentales qui lient les deux peuples.

L'ensemble de ces dispositions a été librement discuté entre Français et Sarrois. Alors qu'en 1947-1948 certains textes seuls avaient fait l'objet de négociations, cette fois l'ensemble des conventions, accords et lettres, signés le 3 mars 1950, a été mis au point d'un commun accord. Le statut de la Sarre passe du domaine réglementaire au domaine contractuel. Quelques semaines plus tard le parlement sarrois ratifie les conventions et peu après, en août, les représentants du gouvernement sarrois sont reçus au sein de l'Assemblée de Strasbourg. L'Etat sarrois est ainsi reconnu officiellement par vingt nations européennes. Les objections soulevées au cours des semaines précédentes par le gouvernement de Bonn avaient été rejetées. Cette entrée de la Sarre dans la vie internationale marque clairement le succès de la politique française.

La ratification par le gouvernement français des conventions et documents annexes signés en mars dernier marque-t-elle la fin d'une évolution politique ?

En un sens on peut l'affirmer. Désormais l'Etat sarrois existe. Il a capacité pour s'engager. Les principes de son existence et les dispositions essentielles de ses engagements sont précisés par des textes librement consentis et des accords librement discutés.

Toutefois sur le chemin où la France et la Sarre sont engagées quelques pas doivent encore être faits. On ne peut en quelques semaines passer du régime de l'occupation militaire, avec ses pleins pouvoirs et son arbitraire, à un système de pouvoirs très strictement limités. On ne peut davantage passer en un jour d'une province sans existence administrative à un Etat doté de la souveraineté intérieure et d'une personnalité internationale. Dans les mois qui viennent un effort devra sans doute être fait, qui complétera les accords franco-sarrois, à la fois pour diminuer les effectifs des services civils français à mesure que les services administratifs sarrois prendront de l'extension et pour affirmer l'existence du nouvel Etat dans le concert des nations, et d'abord en Europe. Les rapports de l'Etat sarrois et du Saint-Siège devront également faire l'objet de précisions indispensables. Mais tout ce qui doit être fait est contenu en germe dans les textes qui viennent d'être signés, et d'abord dans la convention générale.

On peut donc porter un jugement sur ces cinq années d'une politique française continue malgré les modifications gouvernementales. Le peuple sarrois, qui avait accepté l'occupation française, a suivi avec satisfaction une évolution dont il a senti le rapide bénéfice : relèvement de son niveau de vie et même prospérité. Les mines sarroises ont été administrées d'une manière remarquable et n'ont cessé, avec l'appoint de l'argent français et de la technique française, de se développer. L'industrie sidérurgique a réparé ses ruines et a rapidement reconquis sa place. D'autre part, jamais la Sarre n'a connu une aussi grande liberté politique. Enfin, il est bon de faire remarquer l'absence de toute violence. La France n'a pas répandu de sang pour faire triompher ses vues ; elle n'a pas rempli les prisons. En 1946, c'est le seul fait dont on puisse faire état, le gouvernement militaire a pris des mesures d'expulsion contre 700 à 800 habitants de la Sarre, dont la plupart n'auraient pu se prévaloir de la nationalité sarroise. Le plus grand nombre de ces mesures furent d'ailleurs rapportées. On ne peut donc sérieusement parler de contrainte ; il est, au contraire, peu de transformations politiques contre lesquelles, du point de vue de la liberté, on ait aussi peu de griefs à formuler.

Certes les difficultés n'ont pas manqué, et quelques-unes demeurent. Entre Lorrains et Sarrois, entre Alsaciens et Sarrois l'harmonie ne saurait régner aussitôt. Le rattachement économique a permis à quelques commerçants des ventes très bénéficiaires de stocks. Le jeu des institutions démocratiques et l'apparition d'un personnel entièrement nouveau amènent, comme en bien d'autres pays, certains heurts. Enfin, il existe, on doit le constater, un certain courant antifrançais qu'alimentent parfois les passions religieuses, mais qui n'a rencontré aucun succès auprès des électeurs. Cependant le bilan de ces cinq années est satisfaisant. La France estimait, à juste titre, qu'elle avait droit à des réparations et à une garantie. Elle les a trouvées dans les conditions qui sont humainement les meilleures, sans créer de ressentiment, au contraire, en tentant de construire un heureux avenir pour le pays dont elle a pris la responsabilité de changer la constitution politique.

En cette fin d'année 1950 le problème de la Sarre, dont il a été tant parlé, est entré dans l'ombre. Face à la « montée des périls », les discussions relatives à la Sarre apparaissent comme des querelles de voisinage entre provinces d'une même communauté, la communauté européenne, où l'union de tous est indispensable à l'existence de chacun. C'est pourquoi certains se demandent s'il ne conviendrait pas, afin de permettre un rapprochement décisif entre la nouvelle Allemagne et l'éternelle France de constater que les motifs qui ont inspiré notre politique depuis 1945 n'ont plus la même valeur et que ce serait au contraire un grand geste que de revenir au statut antérieur à la guerre.

Cette opinion n'est pas justifiée et l'attitude d'esprit qu'elle révèle est inquiétante. Nous connaissons l'attachement de la France à la cause de la liberté, comme à celle de la paix. Qui peut assurer que l'Allemagne a définitivement choisi, qu'elle est même aujourd'hui en mesure d'affirmer que son choix est fait, blessée et divisée comme elle l'est ? Le secours que lui doivent ses vainqueurs pour eux-mêmes et pour un avenir commun ne peut dissiper toutes les craintes. Aussi n'est-il pas bon de lui rendre tous les instruments d'une puissance qu'elle peut employer, comme l'histoire l'a montré, autant au détriment de ses voisins qu'à sa propre ruine. La France a fait un effort financier assez considérable et mérite d'autant plus d'en garder le bénéfice que les Sarrois sont conscients des avantages que nous leur avons apportés. Enfin nous pouvons penser que notre volonté de créer à l'intérieur de la communauté européenne un Etat dont le sort soit semblable à celui du Luxembourg est plus utile à la construction que nous voulons faire que le rétablissement d'une Allemagne trop peuplée, trop vaste et à qui toute concession permet de croire aussitôt qu'elle est totalement pardonnée.

La politique française à l'égard de la Sarre est conforme aux objectifs élevés qui sont ou doivent être ceux de notre politique extérieure. Nos méthodes d'action ont respecté les principes politiques dont nous sommes les gardiens. Les résultats prouvent la valeur de notre effort et ne peuvent être contestés par personne. La France doit poursuivre sa politique et exiger qu'elle ne soit pas modifiée tant que les années, c'est-à-dire au moins le temps d'une génération, n'auront pas assuré son complet développement.

DU CHARBON
PAIN DE LA SARRE
AUX CATHÉDRALES
DE L'ACIER

Le charbon est le pain de la Sarre. Sans lui les 930.000 Sarrois, habitant un territoire plus petit que le plus petit des départements français, n'auraient d'autre ressource que de se disperser.

Si les grandes aciéries sarroises étaient dans l'obligation d'importer leur charbon, elles se trouveraient dans de mauvaises conditions vis-à-vis de la concurrence, de même que les industries de transformation.

Un arrêt de la production charbonnière signifierait la ruine du pays.

Il n'en est pas question : les réserves sarroises de charbon représentent au minimum trois cents années d'exploitation au rythme actuel d'extraction et jusqu'à la profondeur maximum concevable de 1.200 mètres.

Or le charbon reste, dans notre monde moderne, le fondement de la prospérité. Il est encore la source n° 1 de l'énergie et l'élément essentiel pour la fabrication de l'acier, lequel est l'expression tangible de la force et de la richesse d'un pays. La Sarre, possédant du charbon et fabriquant de l'acier, est donc riche. Cela est réel, comme il est vrai que cette prospérité est indispensable.

La Sarre fournit à ses 930.000 habitants (combien seront-ils dans dix ans ?) cinquante jours de subsistance chaque année. Il lui faut importer trois cent dix jours de vivres. Ces vivres, elle doit les acheter. Où ? En Allemagne ? Impossible. La production agricole est insuffisante. Même réponse pour : Benelux, Suisse, Autriche, Italie. Mais la France, pays agricole excédentaire, est à sa porte et lui offre pain, viande, vin, lait, café, etc.

Ces denrées, il faut les payer. Avec quoi ? sinon avec le charbon et l'acier ? La sidérurgie sarroise

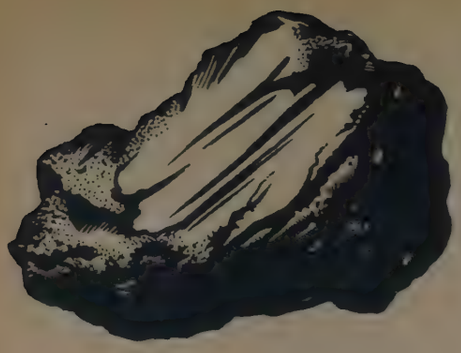

marche à cloche-pied : elle a le charbon, non le minerai. Sans minerai les hauts fourneaux s'éteignent. Ils ne s'éteignent pas parce que le minerai lorrain est à quelques kilomètres, et les hauts fourneaux français, eux, continuent de fonctionner grâce à des livraisons de charbon à coke sarrois et de coke métallurgique fait en Sarre.

Ainsi se ferme un cycle naturel hors duquel on tombe dans les solutions artificielles, donc chères, donc fausses.

Nul n'en a le désir. Tout l'effort de ces dernières années, qu'il ne faut pas méconnaître, porte précisément sur une nouvelle organisation de l'économie européenne fondée sur des constantes économiques.

Le projet Schuman de pool charbon-acier a été le premier pas dans la voie d'une intégration économique des pays de l'Europe occidentale. En dépit des difficultés d'ajustement qu'il peut comporter — il est au reste légitime et humain que les différents intérêts en présence fassent entendre leur voix et défendent leur point de vue — des signes extrêmement encourageants se font jour. L'attitude récente de la Belgique, admettant la fermeture de ses mines les moins rentables, montre que l'on commence à sortir du stade des discussions et que l'on désire entrer dans celui des réalisations.

Dans ce bref rappel il n'y a qu'une éloquence, celle des faits. Devant elle, l'autre, celle des mots, s'effondre. L'union économique de la Sarre et de la France est le premier pas vers la nécessaire union franco-allemande, qui sera l'épine dorsale d'une Europe occidentale construite, enfin, sur des réalités.

LA VALEUR N'ATTEND PAS... CE JEUNE MINEUR, DÉJA HABILE, EST SATISFAIT DE SON SORT.

UN SYSTÈME DE POULIES ET DE CORDES EST LA CARACTÉRISTIQUE DE CES VESTIAIRES OU LES VÊTEMENTS SONT PENDUS A PLUSIEURS MÈTRES.

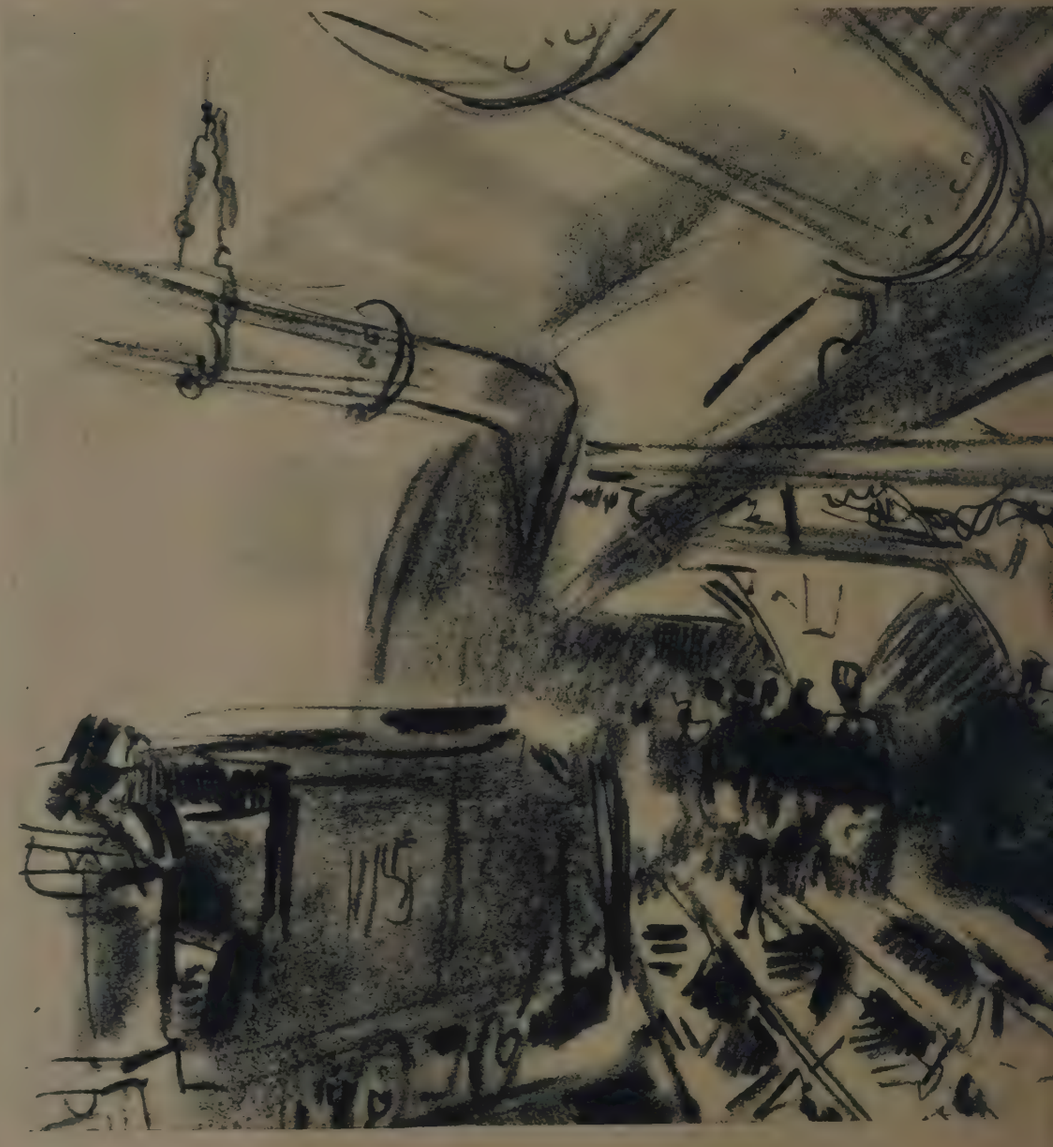

AMBIANCE DE LA MINE

par RENÉ BRANELLEC

Nous avons marché quelque temps. Puis un groupe de trois mineurs nous a croisés. Nous nous sommes salués :

Gluck auf ! C'est le salut traditionnel. Il signifie : « bonne remontée » ou peut-être quelque chose se rapprochant à la fois du *good luck* et du *cherrio* britanniques. Mais c'est une expression réservée aux mineurs, une sorte de privilège d'une corporation qui constitue une aristocratie du travail.

Des mots ? Quand vous savez que l'on est mineur de père en fils... Et si peu que vous vous penchiez sur les conditions d'un travail aussi éloigné de celui du « terrien » que peut l'être le métier du marin, vous comprenez que la solidarité, la confiance réciproques se transforment ici en loi.

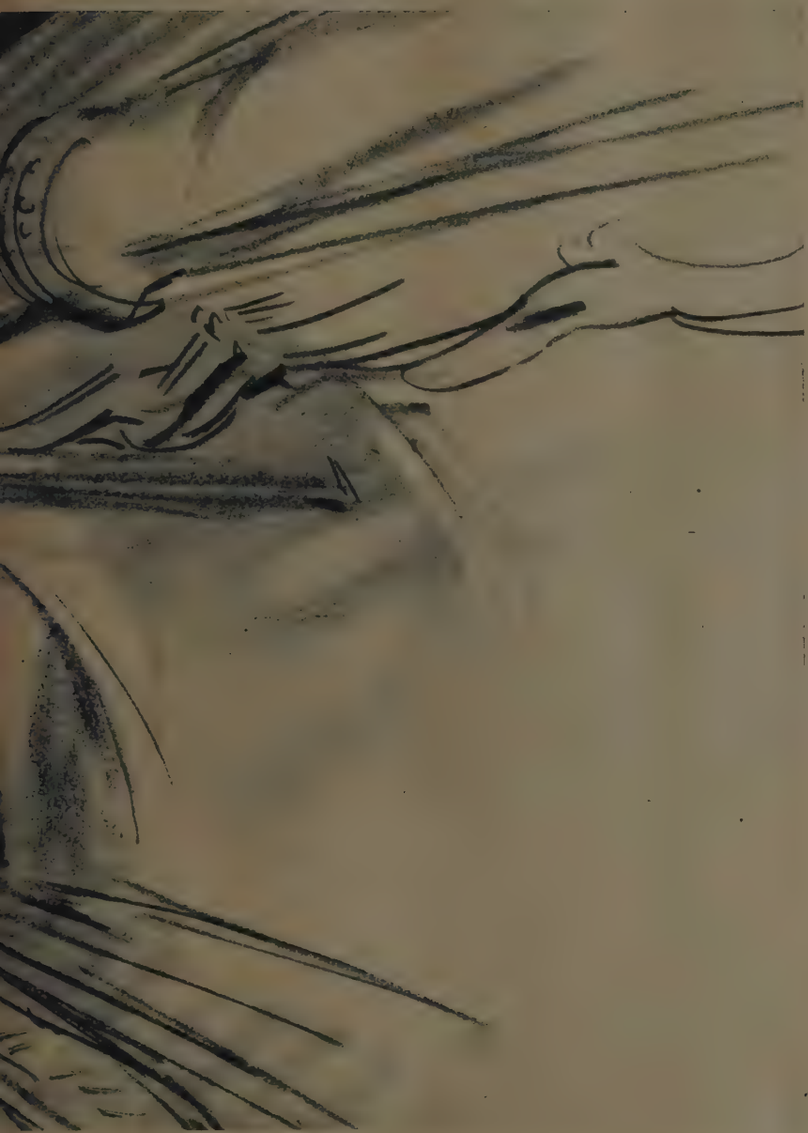

Pour en avoir la révélation il faut aller au fond de la mine. Nous y sommes. En quelques secondes la cage nous a déposés à 180 mètres, au deuxième étage du puits de Gottelborn, un des vingt et un sièges d'extraction de la Sarre répartis dans les dix mines que se partagent les trois groupes : Est, Centre et Ouest, gérés par la Régie des mines de la Sarre. La France en assure l'administration et l'exploitation moyennant une location annuelle de 450 millions de francs, à laquelle s'ajoutent les investissements réalisés (12 milliards), pour la remise en état et la modernisation, ou prévus (12 milliards au moins) pour leur développement. Ces sommes seront amorties sur les produits bruts de l'exploitation. Si à la signature du traité de paix avec l'Allemagne la propriété des mines est reconnue à la Sarre, cette convention sera reconduite de plein droit pour une période de cinquante ans, y compris la durée du régime transitoire actuel.

Nous descendons à pied vers le troisième étage, situé à 300 mètres de profondeur. Les faisceaux de nos lampes électriques projettent nos ombres sur les parois des galeries tantôt larges, maçonnées, confortables, tantôt étroites et basses, où le casque amortit les chocs rudes auxquels s'exposent les profanes. Ceux-ci s'étonnent du silence de cette termitière où l'on peut ne rencontrer âme qui vive sur un kilomètre. *Gluck auf*, deux mots qu'ils entendent avec plaisir dans ces étranges paysages de nuit qu'oppresse l'accumulation de terre sur le crâne.

L'ingénieur qui nous pilote a cinq ans de mine et descend tous les jours. Certains pourraient considérer cela comme une servitude ; lui aime au contraire l'atmosphère des chantiers. Nous y arrivons par une pente raide, humide et glissante. Voici une taille terminée. Comme la veine est de faible épaisseur (« puissance », dit-on en langage de mine), 50 à 60 centimètres, on remblaie en « foudroyant ». Deux hommes passent un câble autour des étançons. Une machine installée 20 ou 30 mètres plus haut enroule le câble, libérant les madriers... Le toit s'effondre... Parfois la machine est superflue.

Plus loin, un chantier arrêté par une faille. Les veines de charbon ne sont pas toujours continues. Elles peuvent s'interrompre brusquement. On les retrouve, déportées à quelque distance par suite d'un mouvement de cette écorce terrestre dont les « gens de surface » ne connaissent les tressaillements, les gémissements, les révoltes que s'ils habitent les régions où se poursuit visiblement son formidable travail.

Des marteaux piqueurs percutent par salves rapides, là-bas. Ils indiquent un chantier en pleine production. La haveuse électrique a déjà profondément entaillé la veine avec ses multiples couteaux d'acier. Les marteaux achèvent de décoller le massif. Derrière eux, des hommes jettent à la pelle le charbon sur la bande caoutchoutée qui roule sans arrêt jusqu'à la galerie collectrice où sont chargés les trains de berlines. Rien de plus simple. Tout se déroule avec une régularité de mécanisme bien au point, et l'on songe à peine à s'émerveiller de l'organisation qui a abouti à cette longue suite de berlines défilant à 10 kilomètres à l'heure sous les déversoirs d'où tombe bruyamment la récolte... On regarde les hommes noirs au torse nu, couverts de sueur où colle la poussière de charbon. Eux aussi, leurs gestes sont exactement mesurés. Le chantier est relativement haut de plafond, plus d'un mètre. En Sarre, comme en France, la puissance des veines dépasse rarement 60 centimètres. Souvent il faut travailler allongé, sous des toits qui ne sont pas fameux et s'éboulent, malgré la multiplicité des étançons... Quatre heures après la descente, les hommes avalent un casse-croûte rapide. Des coups de sifflet annoncent la pause et la reprise. L'énorme machinerie électrique, aux relais blindés où les étincelles, risque permanent d'explosion, restent enfermées, inoffensives, se remet en branle... Des convois propulsés par les locomotives diesel sortent de l'ombre... On change de côté à leur approche, en veillant à ne pas se laisser coincer par un train survenant en sens inverse. Malgré les avertisseurs, les accidents sont relativement fréquents...

De place en place sont accrochées au toit des charges de craie pulvérisée qui doivent se renverser, le cas échéant, formant écran pour empêcher la propagation du « coup de poussière », inflammation spontanée de l'air mélangé de fines particules de charbon, aussi redoutable que le coup de grisou et responsable de la mort de milliers de mineurs. Les mesures de sécurité ont été multipliées et sont appliquées d'une manière systématique jusque dans les mines considérées comme les moins dangereuses.

On est loin de l'époque des « pénitents ». Désigné par le sort ou choisi à tour de rôle, un homme, le corps et la tête couverts de vêtements mouillés, se glissait dans les galeries avant l'arrivée des ouvriers, allumant de loin, au moyen d'une longue perche portant à son extrémité une flamme, les accumulations de grisou concentré au toit des galeries. Cette méthode primitive était moins inhumaine qu'il ne paraît, car les quantités de gaz produites dans les mines anciennes, peu profondes, lentement exploitées, étaient faibles. L'exploitation moderne intensive, pratiquée à plusieurs centaines de mètres de profondeur, provoque de forts dégagements de grisou (méthane mélangé d'azote, de gaz carbonique et d'air) se dégageant au moment de l'abatage de la houille. Pour s'en protéger on a recours en particulier à une ventilation énergique. Certains gisements très oxydables sont sujets à des combustions spontanées. On déhouille alors rapidement la région échauffée et, si cela est impossible, on l'isole par des barrages.

Nous franchissons l'un d'entre eux. Celui-ci isole une de ces galeries au rocher que l'on perce pour aller recouper le gisement sur une nouvelle longueur. A la porte, un tableau indique que les conditions d'emploi de l'explosif sont réunies. Une chargeuse est en marche au fond du trou, qu'éclairent les faisceaux mobiles des lampes de casques. C'est un râteau mécanique de plusieurs tonnes, projetant ses dents énormes qui tombent pesamment et reviennent avec leur chargement de déblais vers le tablier où ils montent avant de se déverser dans les wagons. Cette gueule de brute irrésistible qui gicle, ferraille, tonitrue, se traîne, jaillit et retombe sans arrêt évoque, dans ce cadre de grotte perdue, quelque dragon fabuleux enchaîné par un sorcier. Le sorcier, c'est l'homme. « On » lui rappelle parfois durement qu'il n'est qu'apprenti. Cela ne l'empêche pas de continuer. C'est son métier, sans doute, de poursuivre sa chasse opiniâtre.

Gluck auf, c'est véritablement le salut qui convient ici. Bon retour à l'air libre, bonne chance pour les chercheurs de l'or noir et bon courage... Mais peut-être jugeons-nous mal.

« Le travail est moins pénible en réalité que vous n'imaginez, me dit l'ingénieur... Réfléchissez, par exemple, que vous êtes en ce moment exactement au niveau de la mer, bien qu'à 300 mètres sous terre. La ventilation est

parfaite. Toutes les mesures de sécurité sont prises. Il subsiste une part de risques, c'est entendu ; mais ils sont réduits au minimum. La chaleur n'est pas excessive.

— Cette position presque constante, agenouillée ou allongée, pour les mineurs de la taille, n'est-elle pas très pénible ?

— On s'y accoutume... Les salaires des ouvriers au chantier, qui ont le travail le plus dur, sont élevés. Ils s'échelonnent entre 25.000 et 35.000 francs par mois et se complètent d'avantages en matière de logement, de chauffage, de retraites, etc. En dehors même de cette considération, le mineur est attaché à son travail, c'est un fait. La plupart de ceux que vous voyez sont fils, petits-fils de mineurs, et vous pourriez souvent remonter plus loin. Ils ont une vie différente de celle des autres ouvriers. Leur solidarité, d'une façon générale, est beaucoup plus réelle qu'à « la surface ». C'est que la sécurité de tous dépend de chacun... Un exemple, entre autres : Nous avons proposé en Sarre l'institution du rendement individuel permettant de mieux rémunérer les meilleurs éléments. Le syndicat a refusé. Il estimait qu'il ne fallait pas adopter un système qui pût léser les ouvriers physiquement moins bien armés... Chaque équipe est représentée par un « partimann » qui, après examen de toute nouvelle taille, débat avec le porion, chef du quartier, le prix de la tâche, lequel sera réparti équitablement entre les mineurs du poste. S'il n'y a pas d'accord à ce premier échelon, le chef porion intervient, puis, à l'instance supérieure, le directeur du siège et, enfin, celui de la mine. En fait, le cas d'un appel hiérarchique est extrêmement rare... Notez d'ailleurs que le syndicat des mineurs est moins soucieux de revendications portant sur les salaires que de l'organisation du travail et des améliorations à apporter sur le plan strictement professionnel. Il admet réellement la confusion des intérêts — ceux de la direction et les siens propres — comme le fondement d'une collaboration plus fructueuse pour tous... Sa bonne foi et la parfaite connaissance du métier des uns et des autres permettent toujours de fixer des conditions honnêtes et rationnelles. Les discussions individuelles comme celles des comités d'entreprise témoignent d'une solidarité professionnelle qui ne se contente pas d'être un mot. »

HISTOIRE D'UN MORCEAU DE CHARBON

D'où vient le charbon, comme le décèle-t-on et l'exploite-t-on ? Tout le monde a sur ces différents points quelques notions... souvenirs assez flous de l'école. Sans faire un exposé didactique qui n'aurait aucun sens, il n'est pas inutile de rappeler les points essentiels intéressant une industrie de première importance.

Le charbon est une substance résultant de l'accumulation au cours des âges de débris végétaux dans des lagunes ou des marais.

Deux théories ont été émises pour expliquer la formation du charbon. La première, celle de l'autochtonie, soutient la thèse de la formation sur place. Un affaissement du sol aurait englouti, aux époques reculées, la puissante végétation qui se développait dans les marécages terrestres, les deltas et les lagunes littorales. La dépression ainsi créée était peu à peu comblée par des sables, grès, argiles, puis la végétation revenait sur des nouvelles alluvions. Le même processus périodiquement répété déterminait la superposition d'un grand nombre de couches à éléments végétaux se transformant ultérieurement en houille, séparées les unes des autres par des schistes, des conglomérats de roches et parfois par des dépôts fossilifères d'origine marine.

La deuxième théorie, connue sous le nom d'allochtonie, déclare que la formation du charbon s'est faite après un transport des « matières premières ». Celles-ci seraient constituées par d'immenses forêts continentales qui, ravagées par des inondations, auraient été transportées par les grands fleuves soit à la mer, soit dans des lacs. Leur accumulation, suivie des mêmes décompositions et transformations que ci-dessus, expliquerait mieux, par exemple, la constitution du bassin du Massif Central.

Les deux théories ne sont au reste pas exclusives, et l'on considère qu'elles seraient valables l'une et l'autre suivant les cas.

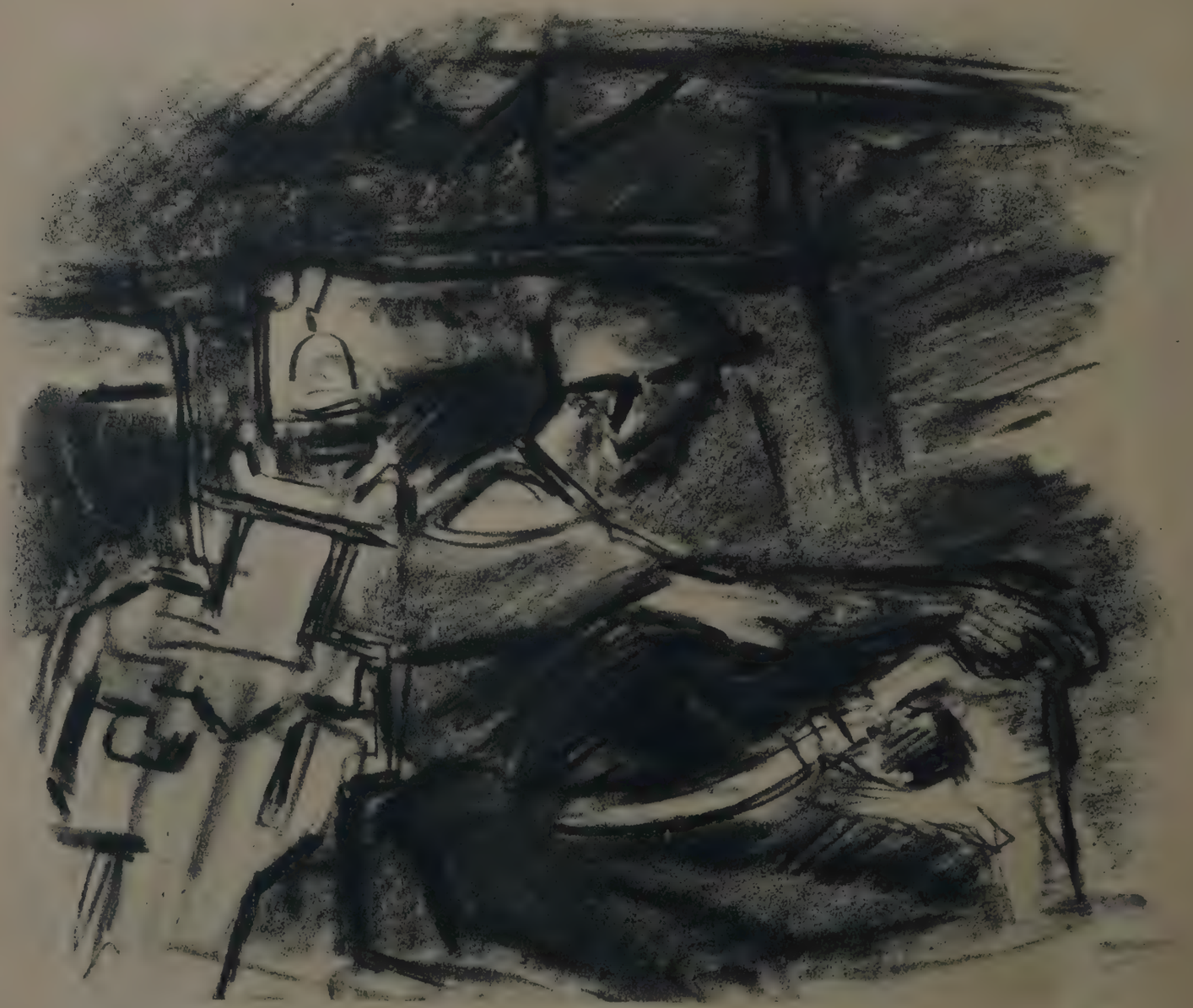

L'EMPLOI D'UN MATÉRIEL PERFECTIONNÉ A CONDUIT AU PETIT CHANTIER DE TAILLE OU QUELQUES OUVRIERS REMPLACENT LES GRANDES ÉQUIPES D'IL Y A DIX ANS.

Il existe différentes sortes de charbon. On reconnaît en général trois grandes classes : l'anthracite, houille sèche qui brûle avec difficulté et ne donne qu'une flamme courte, sans odeur ni fumée; le lignite, qui contient encore des traces visibles d'organisation végétale, intermédiaire entre la houille et la tourbe ; la houille proprement dite, plus riche en matières volatiles que l'anthracite et qui se subdivise elle-même en un grand nombre de variétés suivant son pourcentage de matières volatiles.

Les charbons sarrois, contenant de 32 à 40 % de matières volatiles, sont en très grande majorité des charbons à coke ; mais tous conviennent à la gazéification et à la production de vapeur.

Les « gras A », constituant la plus forte partie de la production, donnent un coke utilisé par la sidérurgie sarroise. Mélangés à des charbons plus maigres, ils permettent la fabrication d'un coke comparable aux meilleurs cokes métallurgiques. « C'est le charbon des mines de la Sarre cokéfié dans les installations des mines ou dans celles de la sidérurgie sarroise, écrit M. Baboin, ancien directeur général des Mines de la Sarre, qui a permis en grande partie le développement important de la production sidérurgique française depuis la libération. »

Les « gras B », moins aptes à la cokéfaction, conviennent en revanche aux usines à gaz, aux chemins de fer et à tous les consommateurs de charbon à vapeur.

Les « flambants », produits en beaucoup moins grande quantité que les gras A et B, sont très recherchés par la sidérurgie, par les verreries, par les fabriques de porcelaine et de céramique. Ils concurrencent le mazout dans presque tous les usages.

Enfin, les « flambants secs », dont le gisement est assez faible, sont les plus appréciés pour les usages domestiques, parce qu'ils brûlent absolument sans fumée, se rapprochant de l'anthracite.

Ainsi que le fait remarquer M. Baboin, l'exportation des charbons sarrois au Luxembourg, en Suisse, en Italie, en Allemagne du Sud et en Autriche procure à l'économie franco-sarroise les devises qui lui sont nécessaires. Grâce à elles la France peut importer certaines qualités de charbon que les houillères françaises et les mines de la Sarre ne produisent pas et que les installations existantes rendent indispensables.

La politique de la Régie des mines de la Sarre est actuellement orientée vers l'augmentation de production des « gras A », qui ont les débouchés les plus larges.

Les travaux de recherche du charbon ont pour guide principal l'étude géologique de la région au moyen de sondages et par l'ouverture de galeries ou, parfois, le percement de puits.

Autrefois on attaquait les gîtes reconnus à la pelle, à la pioche, au pic, à la masse. Les conditions d'exploitation sont devenues petit à petit de plus en plus difficiles à mesure que l'on s'est enfoncé plus profondément dans le sol, les mines devenant plus chaudes et les couches, moins bonnes, cependant que se raccourcit la durée du travail effectif et qu'augmentent les charges sociales.

Le maintien du prix de revient du charbon, élément essentiel de l'industrie, nécessite donc un effort considérable de mécanisation.

Le travail de l'ouvrier du fond comprend quatre opérations successives : l'abatage du charbon, son chargement, le transport depuis le chantier d'abatage jusqu'au jour, le soutènement des vides produits par l'exploitation.

Aujourd'hui les marteaux piqueurs à air comprimé sont aidés par de puissantes haveuses de 50 CV pratiquant dans les veines une saignée de 1 à 2 mètres de profondeur. L'abatage est complété au marteau piqueur ou à l'explosif. Quand le grisou interdit l'usage de l'explosif on utilise la puissance d'expansion de l'air comprimé à très haute pression ou de l'acide carbonique liquide. Les galeries au rocher sont percées par d'énormes marteaux perforateurs.

Pour le transport du charbon dans les galeries secondaires le convoyeur à bande caoutchoutée, s'accommodant des variations de pentes et du gonflement accidentel de la voie, est de plus en plus adopté. Dans les galeries collectrices, les grosses berlines, mues par des locomotives de 100 CV, forment des trains de 100 tonnes roulant à plus de 15 kilomètres à l'heure. Des skips d'une contenance de 8 à 10 tonnes reçoivent le charbon au fond du puits et le mènent à la surface, ce qui évite de remonter les berlines.

Si l'abatage et le transport du charbon sont aujourd'hui mécanisés dans les mines modernes d'Europe, en revanche le chargement du charbon abattu au chantier sur le convoyeur caoutchouté s'effectue encore le plus souvent à la pelle. La faible épaisseur des veines, en Europe, rend particulièrement difficile l'emploi d'engins mécaniques et ceux qui ont été essayés, rabot chargeur ou chargeuses de toutes sortes, n'ont pas donné de résultats décisifs.

Le soutènement des vides creusés par l'exploitation voit le triomphe des cintres métalliques, qui remplacent de plus en plus le bois. Mais, de toute façon, le travail de soutènement s'opère à la main.

Le remblayage des vides, lui, est toujours mécanique, le matériau utilisé étant mis en place au moyen de l'air comprimé ou d'un courant d'eau. Quant à l'autoremblayage, ou foudroyage, inconnu il a dix ans, il est également appliqué.

L'air comprimé, qui apporta au mineur sa première arme mécanique, cède de plus en plus la place à l'électricité, d'un rendement infiniment meilleur. Des câbles armés sous 5.000 volts, de quelques centimètres d'épaisseur, se substituent aux canalisations de 20 à 30 centimètres de diamètre.

M. L. Perrin, directeur de l'exploitation de la Régie de la Sarre, note que l'évolution des engins mécaniques réagit sans cesse sur les méthodes d'exploitation et vice-versa. La mécanisation du transport au chantier avait conduit à allonger les petites tailles de jadis, qui n'excédaient pas 10 à 15 mètres, jusqu'à 400 mètres. Le chantier artisanal et souvent familial du XIX[e] siècle disparut et l'on vit apparaître les chantiers à forte concentration humaine, de 100 à 150 ouvriers. La mécanisation de l'abatage et du chargement au chantier permet de revenir au système des petites équipes, dont les rendements sont infiniment meilleurs. L'incidence sur le plan social est également très nette : l'équipe à faible effectif se laisse beaucoup moins toucher par les agitateurs professionnels.

La mécanisation et l'extraction intensive ont eu un autre effet : elles ont donné un caractère tout nouveau à la préparation des combustibles et l'ont rendue obligatoire. D'accessoire qu'elle était jadis, cette opération est devenue très importante. On lui consacre un matériel ultra-moderne nécessitant pour son acquisition et son installation des investissements importants. Mais ceux-ci se révèlent rentables en raison de la possibilité qu'ils donnent de récupérer une part substantielle de la production qui, jadis, était envoyée au crassier.

DU CHARBON DE LA MINE AU CHARBON MARCHAND

Tel qu'il sort de terre, en Europe occidentale, le charbon est pratiquement inutilisable. En Pologne et en Angleterre le charbon de certaines mines, très propre, pourrait à la rigueur être seulement criblé. Pourtant, ce charbon lui-même est actuellement traité.

La préparation des combustibles a en effet été complètement transformée par suite de la profonde évolution des méthodes d'extraction. Jadis on extrayait, au pic, de petites quantités de charbon, ce qui permettait un choix, lequel était effectué au fond de la mine. Ne montait à la surface que le charbon de bonne qualité. Après la guerre de 1914-1918, en Angleterre, comme aux Etats-Unis, on se préoccupait encore peu du rendement. Le charbon abattu était souvent chargé dans les berlines au moyen de fourches qui laissaient passer de grosses quantités de charbon fin, que l'on perdait délibérément.

Avec les puissantes machines d'abatage actuellement adoptées, on « tape dans le tas ». Les haveuses coupent non seulement le charbon, mais les schistes, et le tout est chargé et évacué mécaniquement jusqu'au jour. Une telle production où tout est mêlé, grains fins et blocs énormes, charbon et pierre, doit nécessairement être préparée, c'est-à-dire criblée, lavée, séchée, calibrée, pour acquérir son utilité commerciale.

La valeur des méthodes de préparation peut être mise en lumière par un exemple concret. Vers 1930 on se préparait à fermer la mine sarroise de Victoria-Puttlingen, dont le rendement était insuffisant. M. Xavier de Gaulle, frère du général, ayant été nommé directeur de cette mine, résolut d'adopter les procédés modernes, alors peu connus. La production de la mine fut sortie en masse et pêle-mêle du puits et confiée à M. Baucher, chargé de la préparation des combustibles. Le lavoir, qui traitait de 90 à 100 tonnes à l'heure, fut modifié pour atteindre une capacité de 160 tonnes à l'heure. Les résultats dépassèrent tout espoir. La mine devint bénéficiaire au point d'occuper la troisième place au palmarès des mines sarroises.

Aujourd'hui nul exploitant ne peut se permettre le luxe de perdre cette partie très morcelée du charbon que l'on connaît sous le nom de « schlamm », ni les « barrés », où schiste et charbon sont imbriqués.

L'épuration d'une production hétérogène, de même que le traitement du schlamm, le souci enfin d'aboutir à des produits homogènes soigneusement triés et classés ont amené la transformation des installations existantes. C'est ainsi que les mines nationalisées britanniques procèdent à des modifications sérieuses et à la construction de plus de cinquante lavoirs nouveaux. Les Etats-Unis créent soixante à soixante-dix usines de préparation du charbon. En France, dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, une modernisation analogue est déjà commencée.

La lutte entreprise contre la silicose appuie elle-même une telle évolution. Cette maladie, jadis fréquente parmi les mineurs, était provoquée par l'absorption pendant l'abatage de particules très fines de roc. On a réussi à la juguler par l'emploi d'eau en quantité considérable. Mais cette humidité se fixe sur les petites parcelles de charbon, et le problème du séchage s'ajoute à ceux que doit résoudre la section « préparation des combustibles ».

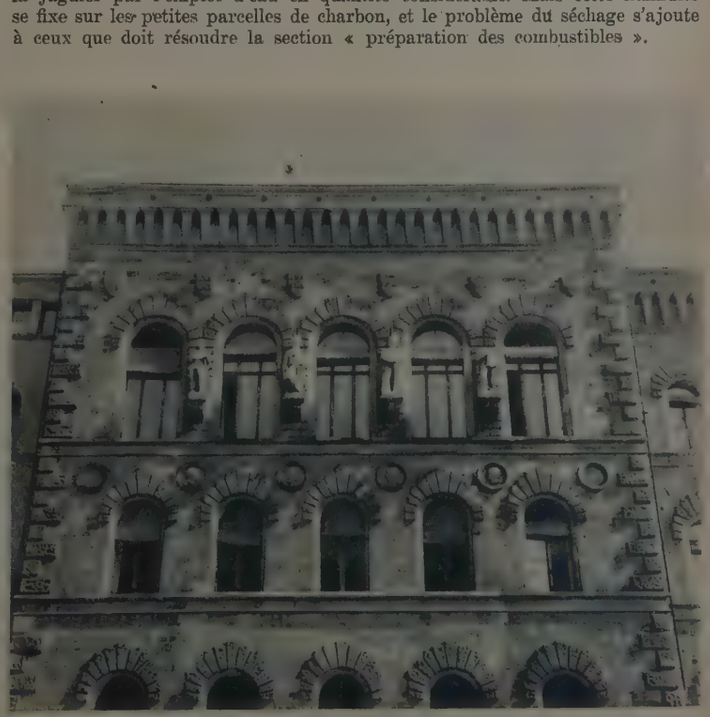

La façade de la Régie des mines de la Sarre ne manque pas d'allure.

REPRÉSENTATION SCHÉMATISÉE D'UNE INSTALLATION D'ÉPURATION DU CHARBON VALABLE POUR UN AVENIR PROCHE

UNE TELLE INSTALLATION REMPLACERA LE CRIBLAGE ET LE LAVOIR TELS QU'ILS EXISTENT ENCORE MAINTENANT PRESQUE PARTOUT ET SERA RÉALISÉE DANS UN SEUL BATIMENT, CELUI DE LA PRÉPARATION OU ÉPURATION DU CHARBON. LE TRIAGE A LA MAIN SERA SUPPRIMÉ

SCHÉMA DE L'INSTALLATION DE PRÉPARATION AU NOUVEAU SIÈGE DE STE-BARBE (EN COURS DE RÉALISATION)

PHASE PRÉLIMINAIRE DE L'ÉPURATION	CRIBLAGE AVANT ÉPURATION	ÉPURATION, ÉGOUTTAGE ET MISE EN TRÉMIES DES FINES 0-10	ÉPURATION, CLASSEMENT ET MISE EN TRÉMIES DES NOIX DE 0-80

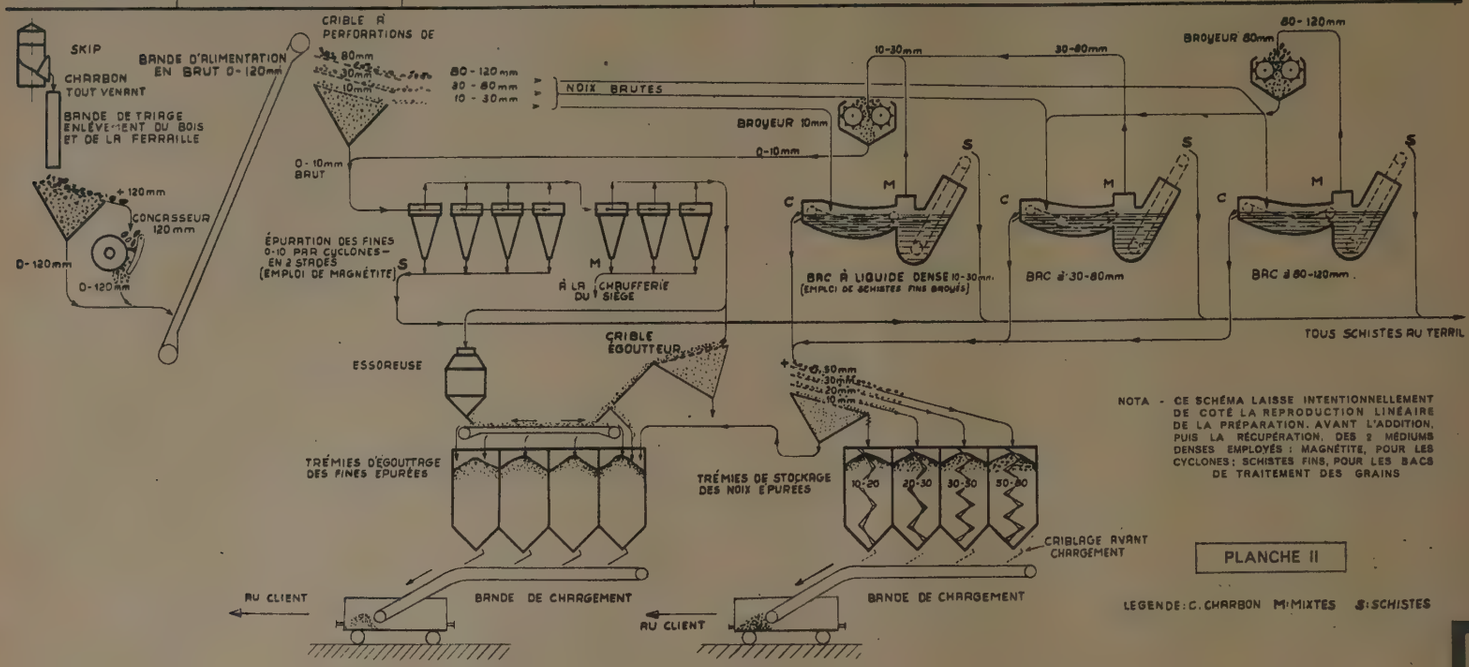

NOTA - CE SCHÉMA LAISSE INTENTIONNELLEMENT DE COTÉ LA REPRODUCTION LINÉAIRE DE LA PRÉPARATION. AVANT L'ADDITION, PUIS LA RÉCUPÉRATION, DES 2 MÉDIUMS DENSES EMPLOYÉS : MAGNÉTITE, POUR LES CYCLONES : SCHISTES FINS, POUR LES BACS DE TRAITEMENT DES GRAINS

PLANCHE II

LÉGENDE : C. CHARBON M : MIXTES S : SCHISTES

LA PRÉPARATION DU CHARBON, DEVENUE TRÈS IMPORTANTE, EST EN PLEINE MODERNISATION

PROBLÈME DE LA PRÉPARATION DU CHARBON

PLANCHE I

SOLUTION INTERMÉDIAIRE ENTRE LA SOLUTION CLASSIQUE ACTUELLE : CRIBLAGE + LAVOIR, ET LA SOLUTION FUTURE : INSTALLATION UNIQUE D'ÉPURATION (VOIR CI-DESSOUS)

SCHÉMA DE LA NOUVELLE INSTALLATION NELSON DAVIS MONTÉE DANS LE CRIBLAGE DU SIÈGE DE CAMPHAUSEN (SUPPRESSION PRESQUE TOTALE DE MAIN-D'ŒUVRE ET AUGMENTATION SIMULTANÉE IMPORTANTE DU DÉBIT)

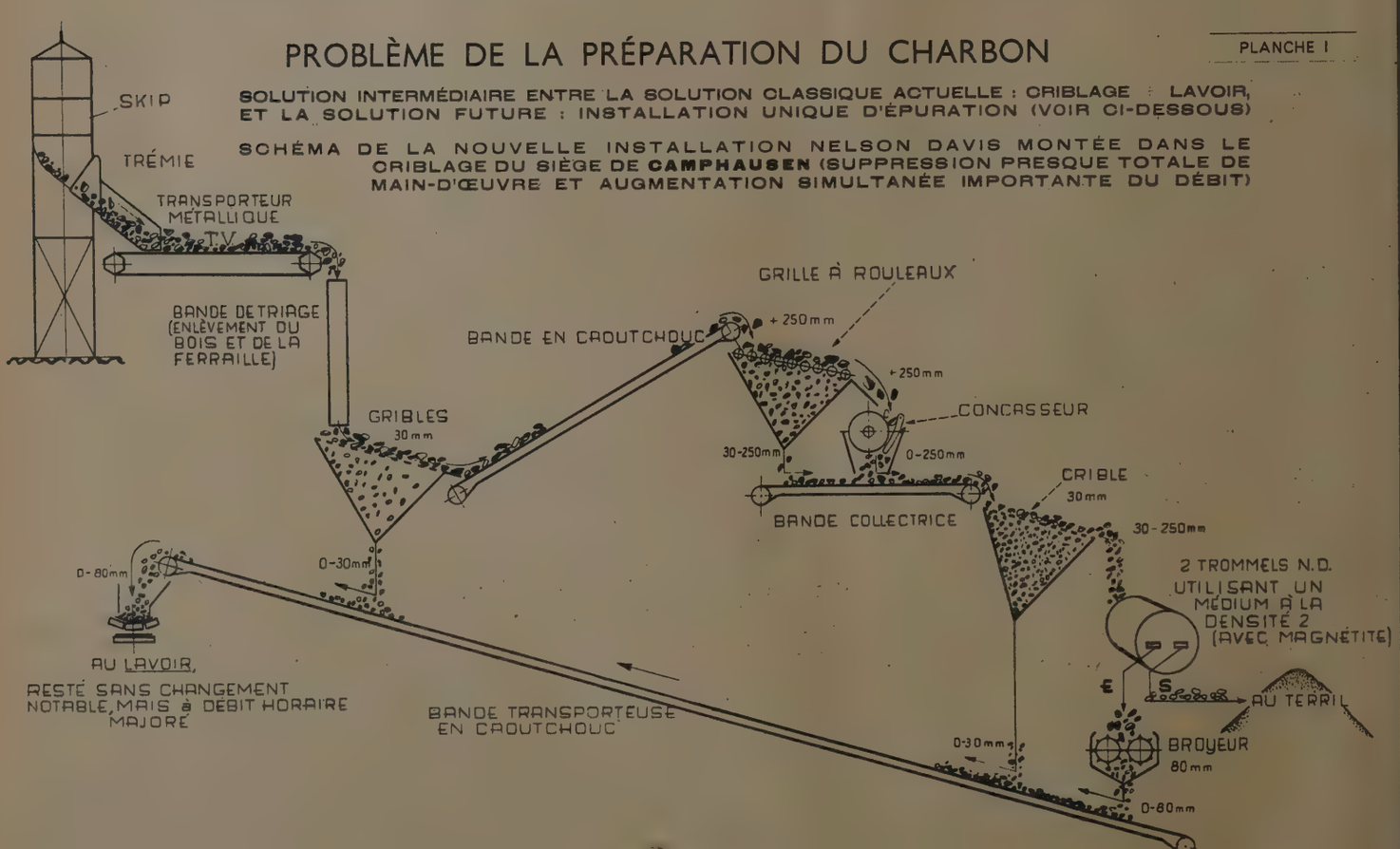

LÉGENDE : S. SCHISTES E ÉPURÉS À LA DENSITÉ 2

NOTES SUR LA PRÉPARATION DU CHARBON

Le charbon commercial a un calibre variant de 0 à 80 millimètres. La production venant du puits d'extraction (tout-venant comprenant des blocs d'un mètre de longueur parfois) passe sur un crible mécanique perforé à 80 millimètres qui laisse passer charbon, pierres et mixtes (charbon mélangé de schiste), lesquels sont directement acheminés au lavoir, où ils sont séparés et traités mécaniquement.

Les produits d'un calibre supérieur à 80 millimètres passent sur une bande de triage, où leur séparation est opérée à la main. Les pierres sont envoyées au terril, tandis que les mixtes sont réduits dans un broyeur au calibre 80 millimètres avant de rejoindre au lavoir la production criblée mécaniquement.

Le charbon pur de plus de 80 millimètres est directement chargé sur wagon pour être expédié au client.

Le charbon brut de 0 à 80 millimètres arrivant au lavoir est soumis à l'action de cribles mécaniques qui séparent les noix de 30 à 80 millimètres, celles de 10 à 30 millimètres et les fines. Cette production ventilée passe dans des bacs où la séparation du charbon pur, des mixtes et des pierres est opérée en utilisant les différences de densité très sensibles existant entre ces trois éléments. Des pistons agitent l'eau des bacs pour activer la séparation. Le charbon pur surnage, les mixtes se placent au-dessous tandis que les pierres tombent dans la partie inférieure. Des ouvertures, dont la hauteur varie automatiquement, recueillent, les unes, les pierres, les autres, les mixtes. Les pierres vont immédiatement au terril ; les mixtes de plus de 30 millimètres passent au concasseur, d'où ils sont acheminés au broyeur à marteaux. Ils y retrouvent les mixtes de 10 à 30 millimètres et tous en sortent au calibre 10 millimètres pour être ensuite expédiés au bac de relavage. C'est là que s'opèrera, toujours d'après la méthode fondée sur les différences de densité, la séparation des schistes, des mixtes et du charbon pur. Il ne reste plus qu'à essorer et à laisser s'égoutter les produits ainsi devenus « marchands ».

Telles sont les installations actuelles de préparation. Celles de l'avenir en différeront sensiblement. Déjà, la solution intermédiaire appliquée à Camphausen, en Sarre, réalise un gain considérable de main-d'œuvre et une augmentation importante du rendement. Le tout-venant amené par les skips tombe sur un crible de 30 millimètres. Les produits d'un calibre inférieur passant au travers sont immédiatement envoyés au lavage sur une bande transporteuse. Les calibres supérieurs à 30 millimètres traversent une grille à rouleaux qui laisse échapper les morceaux de 30 à 50 millimètres, cependant que ceux d'un calibre supérieur sont concassés avant d'être envoyés à un nouveau crible de 30 millimètres. Le tout-venant de 30 à 250 millimètres est traité dans une sorte de bac où à l'eau simple sont ajoutés des produits lourds très finement broyés qui en augmentent considérablement la densité. La magnétite (densité 4,5 à 5) a été choisie à Camphausen en raison des facilités de récupération offertes par sa propriété d'être attirée par électro-aimant. Ces bacs à liquide dense séparent les schistes, directement envoyés au terril, des mixtes et du charbon qui, concassés au calibre 80 millimètres, sont destinés au lavage.

L'installation en voie d'achèvement à Mittelbexbach, en Sarre, au siège de Sainte-Barbe, représente vraisemblablement la solution de l'avenir. Le triage à la main y est complètement supprimé. Criblage et lavage sont réalisés dans un seul bâtiment par l'emploi de « cyclones » à magnétite, pour les fines de 0 à 10 millimètres, et de bacs à liquides denses (à base de poussière de schiste) pour la production brute de 0 à 80 millimètres. M. Baucher, ingénieur en chef de la préparation des combustibles, a grande confiance dans cette installation ultra-mécanisée et rationalisée qui donne dès maintenant à la Sarre une position d'avant-garde dans un domaine dont l'importance grandit de jour en jour.

RÉPARTITION

1949-1950. 14.700.000 TONNE

DE LA PRODUCTION SARROISE

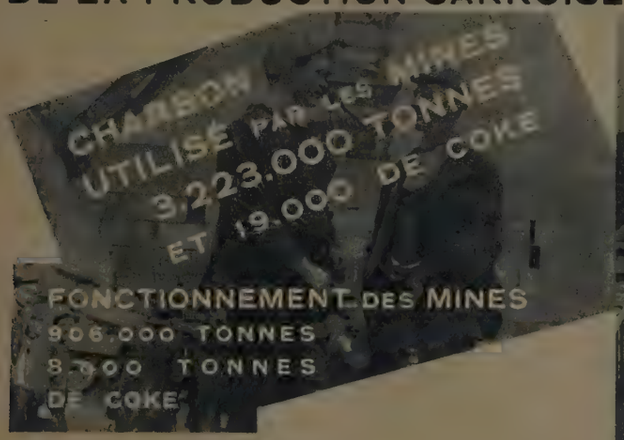

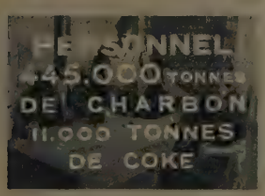

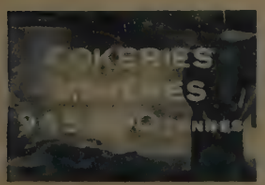

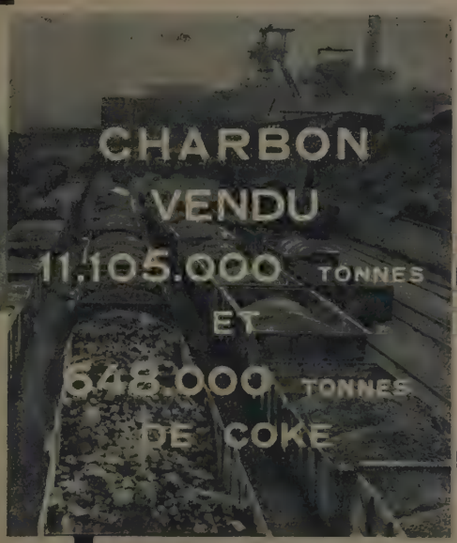

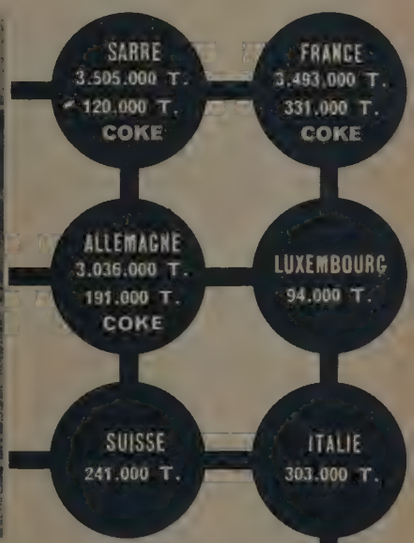

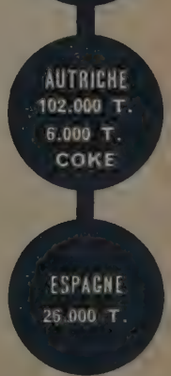

AUTRES PAYS

243.000 TONNES CHARBON

★ Il convient de noter que le tonnage vendu en Sarre a été absorbé à raison de 73 % par les cokeries des usines sidérurgiques sarroises pour concourir à leur production de 2.507.000 tonnes de coke sidérurgique.

En conséquence, la production totale de coke réalisée en Sarre au cours des 12 mois considérés s'élève à 3.230.000 tonnes, dont 1.767.000 tonnes (soit 55 %) ont été écoulées en Sarre même, 1.143.000 tonnes (soit 35 %) en France, 232.000 tonnes (soit 7 %) en Allemagne,

Il y a lieu de retenir que sur les 2.910.000 tonnes de coke sarrois absorbées par la Sarre et la France 2.470.000 tonnes, soit 85 %, ont été livrées à l'industrie sidérurgique franco-sarroise.

MODE DE RÉPARTITION DE LA PRODUCTION

PAR CHEMINS DE FER 91,5 %

PAR BENNES 6,5 %

PAR BATEAUX 1,8 %

PAR CAMIONS 0,2 %

LE BASSIN CHARBONNIER DE LA SARRE

Partie du très important gisement houiller qui commence en France et finit au voisinage de la frontière allemande : s'étend sur 50 kilomètres de longueur.

Trois groupes : Est-Centre-Ouest, comprenant : 10 *mines*, lesquelles comportent au total 20 sièges + 1 en préparation d'extraction.

Effectifs : 5.000 ingénieurs et employés, 39.000 ouvriers du fond, 21.000 ouvriers du jour.

Réserves du charbon exploitable reconnues jusqu'à 1.200 mètres : 3 à 4 milliards de tonnes (égales à celles reconnues, à la même profondeur, sur l'ensemble du territoire français).

CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL

SIDÉRURGIE ET MÉTALLURGIE	31 %
INDUSTRIE MINIÈRE DU CHARBON	26 %
INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES	16 %
AUTRES INDUSTRIES	27 %
TOTAL	100 %

IMPORTATIONS ALIMENTAIRES

FRUITS	24 %	CÉRÉALES PANIFIABLES	65 %
POMMES DE TERRE	26 %	VIANDE	76 %
LAIT	30 %	BEURRE	91 %
ŒUFS	56 %	VIN	100 %

INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

(1936 = 100)

1929	102
1932	74
1936	100
1938	112
1947	60
1948	81
1949	100
1950 (SEPT.)	121

PRODUCTION D'ACIER BRUT

(INDICE MOIS CORRESPONDANT DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE = 100)

	SARRE		FRANCE	
	1949	1950	1949	1950
JANVIER	228 %	110 %	134 %	105 %
FÉVRIER	179 %	101 %	127 %	101 %
MARS	204 %	95 %	132 %	61 %
AVRIL	158 %	89 %	115 %	93 %
MAI	176 %	87 %	136 %	90 %
JUIN	145 %	88 %	125 %	96 %
JUILLET	126 %	93 %	116 %	91 %
AOÛT	131 %	112 %	120 %	87 %
SEPTEMBRE	115 %	132 %	129 %	101 %
OCTOBRE	124 %		(177 %)	
NOVEMBRE	120 %		106 %	
DÉCEMBRE	114 %		111 %	

L'UNION ÉCONOMIQUE FRANCO-SARROISE

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

par **MARC BAMBERGER**

Inspecteur de l'Économie nationale

A une période où l'on parle tant d'intégration et d'unification économique, il semble particulièrement intéressant de saisir sur le vif la mise en œuvre et le fonctionnement d'une Union économique telle qu'elle a été réalisée entre la France et la Sarre. En dehors de son intérêt intrinsèque, considéré sous l'angle national français ou sarrois, l'étude de cette Union peut en effet apporter des éléments d'appréciation dans le cadre des problèmes plus généraux d'unification économique qui se posent à l'heure actuelle. C'est ce double point de vue qu'on gardera à l'esprit en examinant l'Union économique franco-sarroise.

★

Rappelons tout d'abord brièvement les principales étapes du régime économique de la Sarre dans le passé : en 1920, en vertu du traité de Versailles, la Sarre est rattachée au territoire douanier français, mais pendant cinq ans on maintient un système de libre échange entre la Sarre et l'Allemagne ; en 1925, sous réserve de quelques atténuations, un cordon douanier effectif est établi à la frontière sarro-allemande ; jusqu'en 1935, date à laquelle la Sarre retourne à l'Allemagne, le commerce extérieur de la Sarre est donc intégré pour une première fois dans les statistiques françaises ; le 10 juillet 1945 la Sarre est rattachée à la zone française d'occupation en Allemagne ; le 22 décembre 1946 on installe un cordon douanier entre la Sarre et l'Allemagne ; le 16 juin 1947, en vue de recenser la circulation fiduciaire, le Reichsmark est remplacé par le Saarmark ; le 20 novembre 1947 introduction du franc en Sarre ; le 1er avril 1948 toute franchise entre la Sarre et l'Allemagne est abolie — les échanges entre la Sarre et l'Allemagne deviennent des opérations de commerce extérieur, le commerce extérieur de la Sarre étant repris dans les statistiques douanières françaises.

L'intervention du législateur français avait été précédée, le 8 novembre 1947, de l'adoption par l'assemblée législative sarroise de la Constitution mise en vigueur le 15 décembre 1947, qui consacre le rattachement économique et l'union monétaire et douanière.

Jusqu'alors le rattachement économique était donc basé sur deux décisions unilatérales : loi française, d'une part, et Constitution sarroise, d'autre part. Le moment semblait venu de régulariser cet état de choses en créant un régime contractuel destiné à normaliser les rapports franco-sarrois. C'est là l'objectif de la convention relative à l'application de l'Union économique de la Sarre et de la France, signée à Paris le 3 mars de cette année. Par cette convention les deux gouvernements s'engagent réciproquement à n'établir sur leur territoire aucune discrimination entre les produits des économies française et sarroise. La France, consciente de son rôle d'économie-pilote et des droits qui en résultent, s'engage formellement à assurer les obligations qui en sont la contre-partie, à savoir la prise en considération équitable des intérêts sarrois dans toutes négociations économiques internationales.

Le gouvernement de la Sarre, à son tour, s'engage à tirer toutes les conclusions pratiques devant résulter de l'abolition des barrières douanières entre les deux pays, et prendra notamment toutes mesures nécessaires pour que les entreprises sarroises exercent leurs activités dans des conditions analogues à celles qui résultent pour les entreprises françaises des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur en France.

★

La France et la Sarre ont lié leur sort économique.

Il est donc d'un grand intérêt d'étudier, d'une part, la structure de l'économie sarroise, d'autre part, les conséquences de cette union sur les économies des deux pays, et enfin, pour conclure, les perspectives d'avenir de cette union économique dans le cadre de l'économie européenne.

A. LA STRUCTURE PERMANENTE DE L'ÉCONOMIE SARROISE

1° L'économie sarroise est essentiellement industrielle, l'agriculture ne jouant qu'un rôle secondaire.

Dans l'état actuel de la documentation, la seule comparaison possible entre la Sarre et la France est celle basée sur la répartition de la population salariée. Comme on le constate sur le tableau ci-après, en Sarre 72 % de la population salariée travaillent dans l'industrie, alors qu'en France 38 % des ouvriers, employés et cadres inférieurs sont occupés dans cette branche d'activité. Cette différence provient essentiellement du rôle négligeable de l'agriculture : 2 % contre 26 %, et du développement moins prononcé du secteur tertiaire (commerce, administrations, services domestiques, etc.) : 26 % contre 36 % en France.

STRUCTURE DE LA POPULATION SALARIÉE

	Sarre — population salariée (mars 1950)		France — ouvriers, employés et cadres infér. (1946)	
	1.000 personnes	%	1.000 personnes	%
Combustibles	69	26	293	2
Production métaux	27	10	153	1
Autres industries	98	36	4.706	35
Total industries	194	72	5.152	38
Agriculture, etc.	4	2	3.509	26
Autres branches d'activité	71	26	4.770	36
Total général	269	100	13.431	100

2° Sa production industrielle est concentrée sur quelques grands secteurs, notamment la production de charbon et d'acier. Ces deux branches réunies occupent la moitié des salariés industriels et plus du tiers de la population salariée totale contre la trentième partie en France.

Leur importance ressort encore plus nettement si l'on examine la décomposition du chiffre d'affaires industriel, où la sidérurgie et le charbon représentent à eux seuls plus de la moitié du total au cours de l'exercice 1949.

3° En raison du rôle subordonné de l'agriculture et, surtout, à cause de la concentration industrielle dans des branches d'activité à travail physique très dur, l'économie sarroise est *à base de main-d'œuvre masculine*. En effet, pour cent personnes du sexe féminin résidant en Sarre, quinze seulement ont une occupation salariée, contre trente-huit en France, abaissant ainsi le rapport entre la population active (hommes et femmes réunis) et la population totale à trente-six contre cinquante-deux en France.

NOMBRE DE PERSONNES TRAVAILLANT POUR 100 HABITANTS

	Hommes	Femmes	Ensemble
Sarre (novembre 1949)	60	15	36
France (1946)	67	38	52

Cette absence de débouchés dans des industries légères pour la main-d'œuvre féminine est d'autant plus grave qu'à la suite de la guerre il y a un fort excédent de femmes, notamment dans les classes d'âge de dix-huit à quarante ans, où l'on peut évaluer à 26.000 le nombre des femmes, soit 16 % de ces groupes d'âge qui n'auront aucune chance de trouver un mari dans les limites du territoire sarrois.

4° De cette spécialisation industrielle résulte que la Sarre ne peut vivre que du commerce extérieur et que les Sarrois sont traditionnellement exportateurs. En 1949, malgré le développement de certaines industries travaillant pour les besoins de la consommation locale, la Sarre exporte 53 % de sa production industrielle ; comme on le verra plus loin, la proportion est nettement plus élevée encore dans les secteurs de base.

5° Le peu d'importance de son agriculture oblige la Sarre à acheter ses produits alimentaires à l'extérieur du territoire. Cette dépendance à l'égard des régions voisines est mise en relief par le petit tableau ci-contre qui est basé sur les renseignements fournis par les organisations professionnelles agricoles sarroises et d'où il résulte que la Sarre achète à l'extérieur plus de la moitié et quelquefois la presque totalité des aliments essentiels.

6° Economie essentiellement échangiste, la Sarre a trouvé un partenaire naturel en Lorraine et en France, qui complètent heureusement son économie. Ce n'est point là une pure vue de l'esprit, mais un fait historique que depuis 1870, sauf pendant une brève période de cinq ans, la Sarre et la Lorraine ont été comprises dans un même système monétaire et douanier. Telle fut la situation depuis le traité de Francfort jusqu'à la guerre de 1914. Tel fut également le régime provisoire institué par le traité de Versailles. Lorsque, après le plébiscite de 1935, la Sarre fut de nouveau placée sous la souveraineté allemande, une taxe spéciale dut être imposée à toutes les industries du Reich pour subventionner l'orientation vers le marché allemand du commerce extérieur. Cette taxe, qui reçut le nom de « Saaropfer » (sacrifice pour la Sarre), manifestait clairement le caractère artificiel, au point de vue économique, du rattachement auquel il venait d'être procédé. En 1940, l'une des premières mesures du gouvernement du Reich eut d'ailleurs pour

objet non seulement de rétablir les liens économiques entre la Lorraine et la Sarre, mais de constituer ces deux régions en une seule circonscription administrative. La Sarre dépend étroitement pour son approvisionnement des produits agricoles des régions françaises voisines et la sidérurgie sarroise reçoit son minerai de fer des départements français voisins.

Ce sont ces considérations qui ont amené nos alliés à ratifier sans difficulté le rattachement économique de la Sarre à la France au lendemain de la dernière guerre. Ainsi le général Marshall a notamment déclaré à Moscou en avril 1947 :.

« Les ressources économiques de la Sarre et de la Lorraine sont complémentaires... Les établissements sidérurgiques de la Sarre sont proches de grands gisements de minerai de fer et des usines de Lorraine... Le charbon produit en Sarre sera d'une importance capitale pour la France... »

En définitive, l'économie sarroise, par sa spécialisation, a atteint un degré relativement élevé de productivité, mais est, en contre-partie, vulnérable à toute oscillation conjoncturelle dont elle risque de subir les effets multiplicateurs. Elle ne peut se passer d'une économie d'appui qui, comme fournisseur autant que marché, lui est offerte par la France.

B. LES CONSÉQUENCES DU RATTACHEMENT ÉCONOMIQUE SUR L'ÉCONOMIE SARROISE

Récapitulons les effets bienfaisants qu'a eus le rattachement économique pour la Sarre : celle-ci s'est vu assurer un approvisionnement convenable en produits alimentaires et articles de consommation courante ; l'augmentation du rendement qui en est résultée et la fourniture de matières premières à l'industrie sarroise ont permis un relèvement extraordinairement rapide, mettant la Sarre en position avantageuse par rapport aux pays allemands vivant sous le régime de l'occupation.

Le chômage a rapidement disparu et la Sarre a participé au plein emploi qui a caractérisé l'économie française jusqu'en 1949 ; enfin, la Sarre n'a pas subi de démontages, et les biens attribués à la France au titre des réparations sont restés sur place. La capacité de production n'est pas seulement restée intacte, mais a été considérablement augmentée par les investissements financés soit par le produit de la grande prospérité qui règne en Sarre, soit par des crédits d'origine française.

La prospérité sarroise s'identifie avec la pleine marche de son industrie. En synthétisant les renseignements concernant seize fabrications représentant en 1936 66 % environ de la valeur nette de la production industrielle sarroise, on obtient en septembre 1950 un indice de la production industrielle de 121 par rapport à la base 1936, dernière année précédant le « boom » d'armement du Reich hitlérien. En tenant compte du développement des industries mécaniques (consommation de produits sidérurgiques en Sarre en septembre 1950 : 53.000 tonnes contre 40.000 tonnes en 1938, année de plein réarmement allemand), la production industrielle sarroise semble dépasser aujourd'hui d'au moins 25 % le niveau de la dernière année normale d'avant guerre, niveau qu'elle avait rejoint dès 1949.

LE CHARBON

La production de houille est en progression constante et bat, avec un rythme annuel de 14,8 millions de tonnes pendant les neuf premiers mois de 1950, tous les records d'avant guerre.

PRODUCTION

	HOUILLE (millions de tonnes)	COKE (millions de tonnes)
1913	13,2	1,6
1929	13,6	2,4
1932	10,4	1,7
1936	11,7	2,7
1938	13,5	3,1
1947	10,5	1,8
1948	12,5	2,8
1949	14,2	3,4
1950 (9 premiers mois : rythme annuel)	14,8	3,0

Cette augmentation de la production s'accompagne d'une augmentation de rendement qui a rejoint en Sarre comme en France les niveaux d'avant guerre. Cependant, si la progression du rendement entre 1946 et septembre 1950 est similaire en Sarre et en France, il convient de souligner le niveau absolu, nettement plus élevé en Sarre : 1.552 kilos par poste ouvrier au fond contre 1.235 kilos, moyenne de l'ensemble des houillères françaises.

RENDEMENT JOURNALIER PAR POSTE AU FOND (EN KILOS)

	Sarre	France
1929	1.105	986
1938	1.570	1.229
1946	1.137	926
1950 (septembre)	1.552	1.235

Jusqu'à présent l'écoulement de cette extraction accrue n'a pas posé de problèmes sérieux, en dehors de quelques difficultés à placer certains charbons flambants qui se trouvent en concurrence avec le charbon lorrain et surtout avec le charbon polonais. Pendant les neuf premiers mois de l'année les ventes à l'extérieur du territoire ont atteint un rythme annuel supérieur de plus de 50 % à celui réalisé en 1936.

Les ventes de charbon en Sarre même, d'octobre 1949 à septembre 1950, atteignent 3,6 millions de tonnes contre 3,2 millions de tonnes en 1936.

DESTINATION DU CHARBON SARROIS
(HOUILLE + COKE)

	INDICE TOTAL DES VENTES 1936 = 100	France	Allemagne	Grande exportation	Total
		en % du total des ventes en dehors de la Sarre			
1929	...	69	15	16	100 %
1936	100	34	47	19	100 %
1938	130	21	57	22	100 %
1947	103	20	75	5	100 %
1948	127	32	61	7	100 %
1949	142	44	46	10	100 %
1950 (9 premiers mois)	154	50	34	16	100 %

Depuis 1947, la situation est caractérisée par une progression constante des livraisons en France qui, de 20 % en 1947, passent à 50 % du total des ventes en dehors du territoire pendant les neuf premiers mois de l'année en cours. On constate une régression correspondante des exportations en Allemagne, qui de 75 % tombent à 34 %, et une augmentation de la « grande exportation » (pays étrangers autres que l'Allemagne), qui de 5 % passe à 16 %, rejoignant ainsi leur niveau de 1929.

La reconversion vers la France aurait été sans doute encore plus rapide si, en vertu d'engagements internationaux, la France n'avait pas été obligée d'alimenter jusqu'en avril 1949 un système d'échanges européens triangulaires dirigé par la Commission économique pour l'Europe de Genève.

Il y a cependant lieu d'insister sur l'intérêt que présente le maintien d'un volume appréciable de courants charbonniers entre la Sarre et l'Allemagne, intérêt qui est manifeste à la fois pour la Sarre, l'Allemagne et la France. On a trop facilement tendance à sous-estimer l'importance des différences qualitatives qui se cachent sous le terme général de « charbon ». Il est économiquement sain de poursuivre des échanges triangulaires, par lesquels la Sarre fournit l'Allemagne du Sud en charbons flambants, alors que la Ruhr livre à la sidérurgie française des quantités d'un même ordre de grandeur ou davantage de coke ou de charbon cokéfiable. La liaison commerciale et financière qui s'établit entre ces deux opérations, loin d'affaiblir la position sarroise, garantit au contraire au charbon sarrois la régularité de ses débouchés.

LA SIDÉRURGIE

La production sidérurgique (fonte, acier brut, produits laminés) a également été marquée par un relèvement très rapide, et les usines remises à feu dès le lendemain de la guerre fonctionnent depuis plusieurs années à plein rendement. Cependant, en raison du rallumage tardif de l'usine de Neunkirchen, une des quatre grandes unités de production, à équipement moins moderne et très endommagée par les opérations militaires, la production sidérurgique totale n'a pas encore rejoint certains chiffres records d'avant guerre (abstraction faite de Neunkirchen, la production d'acier de la Sarre en 1949 est à 104 % par rapport à 1936 et 111 % par rapport à 1929). Toutefois, depuis la remise à feu progressive de Neunkirchen, en juin de cette année, la production tend à dépasser les niveaux d'avant guerre.

	Fonte	Acier brut	Produits laminés
	(mille tonnes)		
1929 (moyenne mensuelle)	175	184	126
1932 » »	112	122	93
1936 » »	180	194	157
1938 » »	201	213	160
1947 » »	55	59	37
1949 » »	132	146	101
1950 (août)	150	179	110
1950 (septembre)	160	186	137

En matière sidérurgique, le rythme de la progression est au moins aussi important que le niveau absolu atteint. A ce sujet, la sidérurgie sarroise a suivi assez fidèlement la courbe de la sidérurgie française, et toutes les deux ont subi, depuis l'été 1949 jusqu'en été de cette année, la répercussion de la stagnation internationale du marché de l'acier qui s'est manifestée dans tous les pays européens. Alors qu'en janvier 1949 la production d'acier brut en Sarre est deux fois plus élevée que celle de janvier 1948, la progression se ralentit ensuite et en février 1950 le circuit se ferme, et tout comme la sidérurgie française la sidérurgie sarroise est ramenée au niveau qu'elle avait connu un an auparavant. Le mouvement ascendant ne reprend qu'au mois de juillet et la production sarroise comparée à celle du mois correspondant de l'année précédente atteint 112 % en août et 132 % en septembre.

Les ventes de produits sidérurgiques en dehors du territoire de la Sarre suivent d'une façon encore plus nette que pour le charbon le jeu de balance des rattachements économiques de la Sarre à la France et à l'Allemagne. Les livraisons en France atteignent leur maximum en 1949, où elles absorbent 80 % des ventes à l'extérieur du territoire de la Sarre, contre 6 % en Allemagne et 14 % pour la « grande exportation ». Dès lors les exportations vers l'Allemagne ont repris quelque peu et les exportations vers d'autres pays ont connu une progression remarquable, de façon à atteindre 26 % du total des ventes extérieures, contre 15 % en Allemagne et 59 % en France pendant les neuf premiers mois de cette année.

VENTES DE PRODUITS SIDÉRURGIQUES EN DEHORS DU TERRITOIRE DE LA SARRE

	FRANCE	ALLEMAGNE	GRANDE EXPORTATION	TOTAL
1929	30	43	27	100 %
1932	39	34	27	100 %
1938	—	88	12	100 %
1947	63	37	—	100 %
1948	66	32	2	100 %
1949	80	6	14	100 %
1950 (9 premiers mois)	59	15	26	100 %

LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

En raison de l'ouverture de la frontière douanière entre la France et la Sarre et de la libre circulation de marchandises et services entre les deux pays, il est pratiquement impossible de donner des indications précises sur le volume et la destination réelle des courants commerciaux entrant ou sortant de Sarre. Il est encore plus malaisé de chiffrer d'une façon nette ce que pourrait être sa balance commerciale.

D'autre part, le problème se complique singulièrement du fait que, théoriquement, il faut distinguer entre la « balance commerciale » totale de la Sarre à l'égard du monde extérieur et sa « balance commerciale » à l'égard des pays autres que la France. Si l'on pouvait établir d'une façon indiscutable cette dernière balance on connaîtrait le coût et le rapport en devises que représente la Sarre pour l'ensemble de l'Union franco-sarroise. Or, comme on le verra plus loin, les opérations en devises de la Sarre, en raison des transits par la France, se confondent partiellement avec les opérations commerciales franco-sarroises.

En rapprochant les renseignements fournis par le service statistique sarrois et les services français en Sarre, nous essaierons de donner quelques ordres de grandeur du montant du commerce extérieur sarrois et de son orientation.

A. VENTES ET ACHATS EN DEHORS DU TERRITOIRE DE LA SARRE

Indiquons tout d'abord qu'en 1949 le chiffre d'affaires total des secteurs de production de l'économie sarroise (mines, agriculture, artisanat, industrie) était évalué à 213 milliards de francs (compte tenu de la hausse des prix intervenue entre 1948 et 1949 ce chiffre est en progression de 20 à 25 % par rapport à 1948). Sur ces productions, la quasi-totalité des produits agricoles et artisanaux ont été écoulés en Sarre. Dans les ventes à l'extérieur du territoire intervient également le commerce de gros. Les ventes totales en dehors de la Sarre par les mines, l'industrie et le commerce de gros réunis sont évaluées, selon des sources différentes, à 89 ou 94 milliards de francs, soit 53 % du total des ventes industrielles et 7 % du total des ventes du commerce de gros.

VENTES TOTALES

	SARRE	FRANCE + ÉTRANGER	TOTAL
Industrie et mines	47 %	53 %	100 %
Commerce de gros	93 %	7 %	100 %

Exprimées en volume (quantités physiques comptabilisées à des prix d'avant guerre), ces exportations semblent se situer à un niveau correspondant de 105 à 110 % aux exportations de 1936.

En regard de ces ventes de 89 milliards le service statistique sarrois évalue à 78 milliards de francs les achats de l'industrie, du commerce de gros, du commerce de détail, les achats directs des particuliers sarrois en France et les achats de l'artisanat. A cette somme, selon la même source, il faut ajouter les achats des mines, des chemins de fer et des autres services publics, et un solde net de dépenses de touristes sarrois en France. En tenant compte de tous ces éléments, la Sarre *semble* avoir une « balance commerciale » légèrement favorable, d'un montant impossible à chiffrer mais qui se placerait entre 5 et 15 milliards ; ce chiffre est corroboré par l'augmentation des dépôts bancaires, qui de 30,6 milliards au 31 décembre 1948 sont passés à 41,5 milliards au 31 décembre 1949, soit une augmentation de 10,8 milliards ou de 35 % (à noter que pendant la même période les prix de gros français n'ont augmenté que de 1,4 %). Cette confirmation n'a d'ailleurs qu'une valeur indicative, car l'accroissement des dépôts bancaires s'explique sans doute en partie également par des investissements de capitaux français et par l'augmentation de crédits bancaires.

B. VENTES ET ACHATS EN FRANCE

La somme totale des ventes en France est estimée à 60 milliards de francs, représentant 67 % du total des ventes en dehors du territoire de l'industrie et des mines et 87 % des ventes du commerce de gros.

	FRANCE	AUTRES PAYS	TOTAL DES VENTES EN DEHORS DU TERRITOIRE
Industrie et mines	67	33	100 %
Commerce de gros	87	13	100 %

En tenant compte de tous les facteurs indiqués précédemment, les achats en France semblent tendre vers une somme similaire, et la balance commerciale entre la France et la Sarre tendrait à s'équilibrer avec peut-être un très léger excédent en faveur de la Sarre. A noter cependant l'importance relative plus grande de la France parmi les fournisseurs étrangers de la Sarre, les approvisionnements en provenance de France constituant 76 % des achats de l'industrie et 95 % de ceux du commerce de gros.

ACHATS

	FRANCE	ÉTRANGER	TOTAL
Industrie	76	24	100 %
Commerce de gros	95	5	100 %

Dans ces achats on relève pour 6 milliards de minerai de fer et plus de 20 milliards d'articles alimentaires rien que pour les industries et le commerce de gros, abstraction faite des achats directs de produits alimentaires effectués par le commerce de détail et les particuliers en France. Un poste important est occupé également par le textile. Il est évident cependant que bon nombre de ces achats, en particulier dans l'épicerie et le textile, s'ils sont effectués en France, constituent en fait des importations en provenance de l'étranger au delà du cordon douanier franco-sarrois.

C. VENTES ET ACHATS A L'ÉTRANGER : OPÉRATIONS EN DEVISES

On a déjà, à plusieurs reprises, fait allusion aux difficultés statistiques insurmontables qui s'opposent à l'établissement correct d'un compte des opérations en devises du territoire. Ne peuvent être saisies que les importations et les exportations directes effectuées en vertu d'une licence d'importation ou d'exportation ou d'un engagement d'échange au nom d'un titulaire sarrois. Nous reproduisons ci-après les chiffres relevés à cet égard, qui semblent à première vue faire ressortir un important excédent des exportations. En fait, la situation est infiniment plus complexe.

BALANCE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN MILLIONS DE FRANCS)

A DESTINATION OU EN PROVENANCE DE :	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	BALANCE
Allemagne	18.935	7.539	+ 11.396
Autres pays	10.141	1.455	+ 8.686
Importation de France de prod. étrangers payés en devises par la France (essence, coton, métaux non ferreux, etc.)		10.000	— 10.000
SOLDE BÉNÉFICIAIRE			10.082

Le coût de la Sarre en devises pour l'ensemble de l'économie franco-sarroise se décompose au moins en trois postes :

1° Les importations directes de l'étranger dont il est fait état dans le tableau ci-dessus ;

2° La part de la Sarre dans les importations de la France provenant de l'étranger et réexpédiées en Sarre soit sous leur forme originale soit après transformation. Or la situation d'approvisionnement en Sarre est pratiquement la même que celle existant en France. A défaut d'autres moyens d'appréciation, on peut donc supposer que les Sarrois ont profité proportionnellement à leur population du total des importations françaises. Certes la Sarre n'a pas reçu nécessairement d'une façon strictement proportionnelle des importations d'équipement ou de matières premières (industries non représentées en Sarre, etc.). Elle n'en profitera pas moins des productions ainsi créées en France. D'autre part, étant donné son dénuement au point de vue agricole, sa part dans les importations de produits alimentaires est probablement plus élevée que sa proportion (2,2 %) dans l'ensemble de la population franco-sarroise. Les importations totales de la France provenant de l'étranger s'élevant en 1949 à 682 milliards de francs, la part proportionnelle de la Sarre serait de 15 milliards de francs. En procédant à des évaluations d'un certain nombre de postes dont le transit par la France est certain (essence, coton, métaux non ferreux, etc.), on a évalué à 10 milliards de francs ces importations indirectes. C'est ce qui explique la dernière ligne du tableau ci-dessus ;

3° Il y a lieu de tenir compte, enfin, des exportations supplémentaires que la France aurait pu effectuer si elle n'avait pas eu à fournir de marchandises à la Sarre. Un bilan correct du coût en devises de la Sarre devrait en effet, à notre avis, tenir compte du manque à gagner en devises résultant de ces fournitures exécutées pour une contre-partie en francs. Il est évidemment impossible de chiffrer dans quelle mesure la France aurait pu exporter vers d'autres pays soit les produits fournis à la Sarre, soit d'autres produits fabriqués à partir de la capacité de production ayant servi à l'usinage des articles destinés à la Sarre.

En revanche l'apport en devises de la Sarre se décompose également en trois postes :

1° Les exportations directes vers l'étranger, telles qu'elles sont reproduites dans notre tableau ;

2° Les exportations vers la France, réexportées par cette dernière ou se substituant à des produits exportés par ailleurs par des entreprises françaises;

3° Le « manque à débourser » pour la France pour des produits fournis par la Sarre, qui, autrement, auraient dû être achetés chez d'autres fournisseurs.

En tenant compte de toutes ces considérations, il semble que la Sarre, finalement, constitue une source de devises pour l'ensemble de l'Union franco-sarroise, sans que cet excédent atteigne cependant le solde net tel qu'il résulte de la confrontation des importations et des exportations directes effectuées par des entreprises ou des particuliers sarrois.

C. CONSÉQUENCES DU RATTACHEMENT ÉCONOMIQUE DE LA SARRE SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

1° Les apports sarrois de combustibles sont de deux sortes : les livraisons directes de la Sarre à la France, d'une part, et la fourniture de charbon à l'Allemagne occidentale, condition des livraisons allemandes à la France, d'autre part. Pour la période de quatre ans, de 1946 à 1949, l'apport fourni représentait 6 % du total de la consommation française. A l'intérieur de cette période, avec la levée progressive des hypothèques internationales grevant la production de la Sarre, cette proportion allait en augmentant, et elle doit atteindre, en 1950, 15 % de la consommation française.

Non moins précieux furent les apports des produits sidérurgiques, qui augmentèrent régulièrement et qui furent une des raisons de la disparition relativement rapide de la pénurie en la matière : en 1949 les livraisons de produits sidérurgiques ont été de l'ordre de 700.000 tonnes.

★

2° Le potentiel de production de la Sarre constitue un apport des plus intéressants en ce qui concerne les industries de base aussi bien que les industries mécaniques. En outre, si l'on veut aborder le problème franchement il faut le considérer en se plaçant un instant dans l'hypothèse où la Sarre ne ferait pas partie de l'espace économique français. Dans une telle hypothèse la France se trouverait exposée à la concurrence directe des produits sarrois sur le marché mondial, alors que, en vertu de l'union économique, la conquête de marchés étrangers par la Sarre se fait dans le cadre de l'Union franco-sarroise. On soulignera par ailleurs que l'importance relative de la Sarre est plus grande pour la France que pour l'Allemagne, et le bénéfice que la France est susceptible de tirer de cette adjonction est plus grand que ne l'est la perte subie par l'Allemagne, pour laquelle, selon les publications officielles du Troisième Reich, la Sarre ne représentait que 1,3 % de la production industrielle totale.

Certes, comme il a été rapporté déjà à plusieurs reprises, en période de surproduction l'apport sarrois est susceptible de provoquer passagèrement quelques inquiétudes dans les milieux professionnels français. Mais, en se plaçant dans une perspective historique, il est certain que dans le cadre d'une unification économique de l'Europe la puissance permanente de notre pays, comme de tous les pays, sera déterminée en fonction de l'apport réel à ce futur grand ensemble. A cet égard il n'est pas indifférent que la Sarre pèse du même côté de la balance que la France. Ainsi, en additionnant la production d'acier des pays du plan Schuman en 1949 on aboutit à la répartition proportionnelle suivante :

EN % DE LA VALEUR TOTALE DES PRODUCTIONS D'ACIER EN 1949 :

France	33
Sarre	6
Allemagne	33
Benelux	21
Italie	7
TOTAL	100 %

D. PROBLÈMES RESTANT A RÉSOUDRE ET CONCLUSION

1° La Sarre a connu en 1949 et connaîtra sans doute encore dans le cadre d'une économie de réarmement une période de prospérité exceptionnelle qui repose, nous l'avons dit au début de cet article, sur la spécialisation de l'industrie sarroise, partant de sa haute productivité. Mais cette prospérité ne devra pas faire oublier l'extrême sensibilité de l'économie sarroise aux fluctuations de la conjoncture. Sa spécialisation a pour corollaire l'impératif de l'exportation ; celui-ci accentue la sensibilité de l'économie sarroise en restreignant le champ d'activité du gouvernement, qui est démuni des moyens d'action sur les marchés extérieurs, alors que dans une économie mieux équilibrée une crise naissante peut être combattue par des interventions sur le marché intérieur. Certes le rattachement à la France atténue ces inconvénients. Il n'en reste pas moins que le problème des débouchés permanents du charbon sarrois devra faire l'objet de la préoccupation constante des administrations franco-sarroises. En ce qui concerne l'écoulement des produits sidérurgiques, un débouché plus stable devra être recherché dans le développement des industries consommatrices d'acier. Certes, dans les mois à venir l'effort d'armement résoudra provisoirement ces problèmes. Ceci soulève d'ailleurs le problème plus général de la contribution sarroise aux efforts de réarmement européen, alors que le budget actuel de la Sarre, extraordinairement prospère, ne supporte ni charges d'armement, ni d'amortissement de la dette publique, ni dommages de guerre.

★

2° Du côté français, la grande masse des entreprises pour lesquelles les 900.000 consommateurs sarrois représentent un débouché des plus précieux font moins souvent entendre leur voix que certaines branches professionnelles qui ressentent la présence d'entreprises sarroises sur le marché français. Ainsi, dans certains secteurs de l'opinion publique la disparition progressive des pénuries a conduit à mettre en relief le caractère concurrentiel de certaines productions sarroises. Toutefois il paraît quelque peu étrange de vouloir exiger en même temps l'ouverture totale du marché sarrois aux produits français et de vouloir exclure les entrepreneurs sarrois des grands marchés métropolitains ou de la France d'outre-mer. Des enquêtes très sérieuses ont démontré que, dès à présent, les charges sociales et fiscales en Sarre et en France sont, *dans leur ensemble*, très comparables, bien qu'il y ait encore quelque disparité dans un sens ou dans l'autre dans certaines branches spéciales. Mais on ne peut que rester rêveur devant les récriminations de certains industriels français qui, en invoquant quelques points de différence dans les prix de revient, voudraient fermer leurs marchés aux entrepreneurs sarrois. Un tel esprit protectionniste n'est guère conciliable avec les perspectives économiques européennes et risque de condamner à un effondrement subit certains secteurs de notre économie. Il ne tient qu'à l'esprit d'initiative des intéressés que d'éventuelles similitudes de production en Sarre et en France ne se traduisent point par une concurrence néfaste, mais qu'elles deviennent, tout au contraire, un élément de prospérité, voire de puissance économique. A notre époque de grande concentration économique, que peuvent — en face des « combinats » gigantesques — représenter la Sarre et la Lorraine séparément, se combattant éventuellement ? En revanche, combinés, leurs potentiels économiques atteignent les proportions optima des grandes unités régionales de production.

★

3° Le vrai problème est de savoir si la Sarre est créatrice de richesses, c'est-à-dire si elle produit plus qu'elle ne consomme. Son potentiel de production est considérable pour le charbon et l'acier, et les Sarrois sont portés à l'épargne ; mais, dans un système économique aussi spécialisé, dépendant par conséquent étroitement des échanges extérieurs, la transformation des biens créés en richesses *économiques* est subordonnée aux « terms of trade », c'est-à-dire au rapport entre les prix des produits des industries primaires que vend la Sarre et les prix des articles alimentaires et de consommation courante qu'elle achète (actuellement, ce rapport est extrêmement favorable à la Sarre : (indice des prix de gros 1938=100), produits industriels : 2.692, produits alimentaires : 1.780. L'évolution de ce rapport dépend des conditions du marché extérieur à l'égard des produits fabriqués en Sarre, conditions qui seront différentes selon qu'on sera en période de pénurie ou de surproduction relative.

Les développements consacrés à cette question dans le présent article font ressortir les inquiétudes qui ont pu passagèrement se manifester à cet égard. Mais dans une économie de plein emploi le rattachement trouve sa justification dans l'ouverture réciproque d'un marché élargi et dans la division du travail résultant d'échanges commerciaux sans obstacles.

Considérée sous cet angle, l'Union économique franco-sarroise est une étape vers la création d'une Europe économiquement unifiée.

LES HOUILLÈRES, BASE DE L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE, SONT DISCRÈTES. LES CHEVALEMENTS APPARAISSENT AU DÉTOUR DE LA ROUTE, NOYÉS DANS LA VERDURE.

LES CATHÉDRALES DE L'ACIER

Ces Moloch échoués le long d'une rivière noire, crachant leurs fumées sur le troupeau dérisoire des maisons serrées autour des clochers, ont un côté fantastique et absurde. Ils écrasent l'homme. Cependant ils sont sa création, et il ne peut plus vivre sans eux. Qu'il le fasse, c'est l'acceptation implicite du retour au stade pastoral. Aujourd'hui les populations demeurées par miracle à cet état veulent s'industrialiser : la loi du rendement s'impose à une planète qui voit s'ouvrir la période critique du surpeuplement. Force et prospérité sont désormais liées au nombre des hauts fourneaux d'où sortent les tôles, les ronds, les barres, les fils, les profilés, les hexagones qui portent en eux les futurs paquebots, les cuirassés, les tanks, les canons, les tracteurs agricoles, les tuyaux de poêle, les meubles, les ponts, les rails de chemin de fer, les aiguilles, les camions, les boîtes de conserves, l'automobile des beaux dimanches, toute la misère et la magie du monde moderne.

LE POTENTIEL SIDÉRURGIQUE SARROIS

De nuit, la vallée de la Sarre devient la vallée du feu. Des lueurs d'incendie, des étincelles en gerbes ou en aigrettes multicolores, des flammes jaillissent depuis Brebach jusqu'à Dilling, en passant par Burbach et Völklingen, le mastodonte intégré. La vocation « sidérurgique » de ce pays est inscrite dans son sous-sol : le charbon est sur place, le minerai de fer, dans la Lorraine toute proche.

Plus de 10 % de la minette lorraine sont absorbés par la sidérurgie sarroise. Cette dernière comprend quatre usines d'acier, une usine fabriquant de la fonte et un grand atelier de laminage de feuillards.

Völklingen, Burbach, Dilling et Neunkirchen sont équipés pour la fabrication d'acier Thomas et Martin. Les Forges et Aciéries de Völklingen

AUTRE BASE DE LA SIDÉRURGIE SARROISE, LES MINERAIS DE FER LORRAINS ARRIVENT EN GÉNÉRAL PAR CHALANDS, LA PLUPART DES USINES BORDANT LA SARRE.

A LA TOLERIE DE DILLING. A COTÉ DU VA-ET-VIENT TONITRUANT DES LAMINOIRS, SOUS LES MANCHES SOUFFLANT

DE L'AIR FRAIS, L'OUVRIER AU PREMIER PLAN DÉCOLLE LES TÔLES TRÈS MINCES QUI SONT LAMINÉES PAR GROUPES.

C'EST UNE ÉTRANGE ET FORMIDABLE ARCHITECTURE QUE CELLE DES GRANDES ACIÉRIES DE VÖLKLINGEN

Peintures d'A. BRENET

LES PRODUITS DEMI-FINIS DE LA SIDÉRURGIE, SORTANT DU LAMINAGE, REFROIDISSENT SUR UN VASTE TERRE-PLEIN

DEUX OUVRIERS PERCENT A LA PARTIE INFÉRIEURE DU HAUT FOURNEAU, DANS LE BOUCHON D'ARGILE, L'OUVERTURE PAR LAQUELLE S'ÉCOULERA LA FONTE.

(anciennes usines Röchling sous séquestre français) produisent en outre de l'acier électrique et possèdent différents ateliers pour le travail de l'acier. La division sarroise de la société luxembourgeoise A. R. B. E. D. dispose d'un atelier de constructions métalliques et de laminoirs à tôles. Les Forges et Aciéries de Dilling sont spécialisées dans la production des tôles de toutes épaisseurs. Les Aciéries de Neunkirchen, également sous séquestre, se préparent à couvrir une gamme de plus en plus étendue de produits sidérurgiques. Enfin, l'Halbergerhutte de Brebach, qui dépend de Pont-à-Mousson, utilise la fonte de ses hauts fourneaux pour la fabrication de tuyaux par le procédé de centrifugation. Au total : 975 fours à coke, répartis en 23 batteries, pouvant carboniser plus de 11.000 tonnes de charbon par jour ; 30 hauts fourneaux d'une capacité théorique de production de 7.220 tonnes de fonte par jour ; 20 convertisseurs Thomas d'une capacité totale de 400 tonnes ; 15 fours Martin (850 tonnes) et 5 fours électriques (46 tonnes).

Séparée de son approvisionnement en minerai de fer par la frontière, éloignée des grands centres de consommation allemande et des ports de mer, la sidérurgie sarroise produisait néanmoins avant la dernière guerre 13 % de la totalité de l'acier allemand.

L'APRÈS-GUERRE

L'effondrement du III[e] Reich en 1945 laissait la Sarre dans une situation catastrophique, tous ses moyens de production étaient arrêtés et les usines plus ou moins gravement endommagées. Le rattachement économique à la France à partir de 1948 allait lui permettre un essor nouveau grâce au

LA COULÉE EST L'UNE DES OPÉRATIONS LES PLUS SPECTACULAIRES, UNE DE CELLES AUSSI QUI EXIGENT UNE SURVEILLANCE ET UN CONTROLE CONSTANTS.

regroupement du bloc économique naturel Sarre-Lorraine, grâce aussi aux possibilités données aux Français et aux Sarrois d'accélérer la reconstruction entreprise dès 1945 dans des conditions extrêmement difficiles.

L'administrateur séquestre de Völklingen et de Neunkirchen, dans l'heure qu'il a bien voulu prélever pour l'envoyé de *France-Illustration* sur un emploi du temps laissant peu de place au répit, m'a dit comment s'est réalisé le redressement.

En dehors des dégâts résultant des bombardements aériens et terrestres, qui ne pouvaient être réparés que lentement, les usines eurent d'abord à remettre en état leurs installations. Elles avaient subi durant la guerre une usure anormale due à une exploitation intensive ainsi qu'à un entretien insuffisant et à une main-d'œuvre de fortune. Il fallut faire venir le matériel de remplacement indispensable et, au préalable, rétablir les communications. Tout était malaisé : la pénurie des ouvriers locaux, conséquence de la guerre totale, ne pouvait plus être compensée par le travail des prisonniers alliés et des travailleurs étrangers recrutés de force ; l'approvisionnement en coke posait sans cesse des problèmes que l'on devait résoudre au jour le jour.

LE RELÈVEMENT

En octobre 1945 une batterie de fours à coke était remise à feu. Deux mois plus tard le premier haut fourneau sarrois fut rallumé. Depuis, mois après mois, au prix d'efforts opiniâtres, les rallumages de batteries, de hauts fourneaux, de fours, les réouvertures d'ateliers se sont succédé...

A Völklingen on m'a montré le tableau suivant qui indique les principales installations remises en route par année.

	1945	1946	1947	1948	1949	1950	TOTAL
Batteries de fours à coke..	1	4	8	5	3	1	22
Hauts fourneaux.....	1	3	5	6	1	3	19
Fours Martin.....	—	3	2	4	—	2	11
Convertisseurs Thomas.....	—	5	4	4	—	4	17
Fours électriques.....	—	—	2	2	—	—	4

En 1949, ajoute mon interlocuteur, la sidérurgie sarroise avait retrouvé sa capacité de production normale, à l'exception de Neunkirchen, dont deux hauts fourneaux seulement sur six n'ont été rallumés qu'au milieu de 1950. Un graphique sur lequel sont portées les moyennes mensuelles montre l'accroissement de la production au cours de cette période. En voici les chiffres pour les neuf premiers mois :

Années	Coke	Fonte	Acier	Produits laminés
1947.....	98.951	54.669	58.656	43.035
1948.....	163.891	94.531	101.379	73.877
1949.....	216.260	131.838	145.176	104.375
1950.....	205.186	130.398	146.068	106.704

soit, en 1950, par rapport à 1947, une augmentation de 107,36 % pour le coke, 138,52 % pour la fonte, 149,03 % pour l'acier et 147,95 % pour les produits laminés.

Un autre chiffre illustre le redressement de la sidérurgie sarroise : en 1949, Völklingen a produit 63.000 tonnes d'acier brut par mois, contre 58.000 tonnes durant la meilleure année de l'administration Röchling, soit une augmentation de 7 %.

En 1950 une nouvelle progression de la production est à signaler à partir du mois d'août. Les chiffres du mois de septembre, qui constituent le record depuis la fin de la guerre, se montent à :

Coke	Fonte	Acier	Produits laminés
230.830	159.522	184.713	136.935

DEUX USINES SARROISES

Avant la guerre la majorité des actions de Völklingen appartenait à la famille Röchling. La technique des hauts fourneaux et des fours à coke était bonne. Cependant les installations industrielles étaient, dans l'ensemble, assez en retard sur celles des aciéries françaises de même classe. On n'avait pas notamment trouvé les capitaux indispensables à l'amélioration du laminage.

Après 1945 les conditions ont été complètement changées. En raison de l'attitude constamment hostile, en particulier des propriétaires de Völklingen, les Röchling, grands magnats de la Sarre, l'affaire fut mise sous séquestre. Tout comme l'usine de Völklingen, le groupe industriel de Neunkirchen fut également placé sous séquestre.

Plus loin que Völklingen, peu après Sarrelouis, on rencontre Dilling ; c'est un des établissements les plus anciens de la Sarre. En 1685, quarante-troisième année de son règne, Louis XIV donna permission au marquis de Lénoncourt « d'establir dans sa terre des forges à fer et des fonderies ». Puis Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, marquis de Pont-à-Mousson et de Nomeny, comte de Vaudémont, etc., constatant, le 22 octobre 1759, que le marquis de Lénoncourt alors seigneur de Dilling, avait reçu permission en 1729 d'établir une manufacture de fer-blanc, mais que l'entreprise « n'ayant pu être continuée à cause des infirmités qui survinrent au sire de Lénoncourt et desquelles il mourut quelques années après, sans lui laisser le temps de la conduire à sa perfection, elle est tombée jusqu'icy sans effet — qu'avec grâce on parlait en ce temps-là d'une déconfiture ! — par la variation tant des propriétaires, tant de la seigneurerie que de celle de la forge, laquelle étant enfin passée entre les mains de l'exposant, notre ami, Jean-Claude Pierron, etc. » Bref M. Jean-Claude Pierron fut habilité à poursuivre l'expérience du marquis de Lénoncourt.

Entre 1800 et 1812 l'exploitation fut reprise et constituée en société par actions, celles-ci se partageant entre vingt-quatre familles lorraines et sarroises. Elle s'est maintenue et s'est beaucoup développée sous cette forme, au point d'être actuellement une des plus grosses fabriques de tôles de la Sarre.

Pendant les deux guerres mondiales, des problèmes fort épineux de majorité d'actions se posèrent. Ils furent résolus, après 1918, par une répartition qui devait rester *ne varietur*, de 60 % en faveur des Français, créateurs de l'aciérie, et de 40 % aux Sarrois et aux Allemands. Il était entendu que si l'un des actionnaires désirait, pour une raison quelconque, se débarrasser de ses titres il ne pourrait le faire qu'au profit d'un de ses compatriotes. Dans la période 1939-1945, les nazis offrirent à plusieurs reprises aux actionnaires allemands de renverser la situation à leur profit. Ils se heurtèrent chaque fois à la même prudence dilatoire... L'événement devait la justifier entièrement. Aujourd'hui Dilling fournit un exemple de ce que peut être une association d'intérêts franco-allemands fondée sur la bonne foi et le respect scrupuleux de la parole donnée.

DÉBOUCHÉS SARROIS

Depuis 1945, l'industrie sarroise a contribué à l'effort de reconstruction. Ses ventes en France et sur les marchés de l'Union française n'ont cessé d'augmenter.

Actuellement, en ce qui concerne les aciers ordinaires destinés à la France et à la grande exportation, les aciéries sarroises bénéficient des mêmes conditions que les usines lorraines.

UNE INJECTION DE GAZ CHAUFFÉS ACTIVE LA « CUISSON » DANS LE CONVERTISSEUR DONT LA GUEULE PROJETTE SES FLAMMES FANTASTIQUES DANS LA CHEMINÉE.

Quant aux aciers spéciaux, dont le commerce est libre, tout est fonction de l'initiative individuelle et, naturellement, de la concurrence. Les livraisons à l'Allemagne, qui représentent environ 10 % du chiffre d'affaires, pourraient être portées à 25 ou 30 % en augmentant en particulier les ventes sur les marchés d'Allemagne du Sud. Les commandes provenant de la France et de ses territoires d'outre-mer (43 %) sont susceptibles de se maintenir, et le secteur de la grande exportation est en plein développement. Enfin, il ne faut pas oublier qu'une industrie sarroise de transformation très peu importante avant la guerre s'est considérablement développée et manifeste des besoins qui sont loin d'être négligeables.

J'ai posé à plusieurs Sarrois la question suivante :

« N'y a-t-il pas dans la population une certaine appréhension résultant du relâchement des liens économiques avec l'Allemagne ? »

Si la réponse a été positive dans trois cas sur dix, pour les autres, elle m'a été donnée sous cette forme :

— Les Sarrois se souviennent précisément, sinon tous au moins beaucoup d'entre eux, que la situation de leur pays, lorsqu'il était intégré à l'Allemagne, n'était pas particulièrement favorable. Berlin avait une tendance très nette à donner la préférence à l'acier de la Ruhr ou de la Silésie.

— Au reste, faisais-je remarquer, le plan Schuman ne supprime-t-il pas la plupart des motifs d'inquiétude ?

Pour autant que l'on puisse dégager une opinion d'ensemble de la juxtaposition de points de vue individuels, il me semble qu'elle s'exprime ainsi :

— C'est là un très vaste projet... C'est aussi un sujet délicat dans la période actuelle. Il y a en ce moment des tractations qui ne vont pas toujours sans difficultés et qu'il faut se garder de gêner... La grande idée du plan Schuman est de faire avancer le rapprochement franco-allemand sur tous les terrains. Celui du charbon-acier est la meilleure base de départ. Aujourd'hui que les usines françaises suffisent à l'alimentation normale du marché intérieur il est indispensable que la production sarroise trouve de nouveaux débouchés. La reprise de ses relations d'affaires avec l'Allemagne du Sud-Ouest est une nécessité.

Pour nourrir ses 930.000 habitants la Sarre a besoin de vendre son charbon et son acier. Le plan Schuman donnerait à la Sarre ce à quoi elle aspire le plus : la certitude de conserver à ses activités essentielles le niveau d'emploi optimum compatible avec les variations inévitables enregistrées sur les marchés mondiaux, mais dont il est hautement souhaitable de limiter l'amplitude.

Reportage photographique *France-Illustration* (Ch. Raffin).

VOICI UN DES MEILLEURS MOMENTS DE DÉTENTE DE LA JOURNÉE DU MINEUR : LA COLLATION QU'IL PREND AUTOUR DE LA TABLE FAMILIALE APRÈS LE TRAVAIL.

LA SEMAINE DU « MINEUR-PAYSAN »

par ALFRED SILBERT

Lorsque quelques minutes après la remontée du fond de la mine, consciencieusement douchés, rhabillés, les mineurs reprennent le chemin de leur domicile, ce ne sont pas, comme chez nous, de modestes « corons » ou encore, trop souvent, l' « estaminet » qu'ils vont retrouver ; vous les voyez tranquillement se diriger vers la gare toute proche ou s'installer dans des autobus qui commencent aussitôt un long périple à travers le pays, les déposant les uns après les autres aux divers lieux de leur destination.

Car la Sarre tout entière appartient, semble-t-il, à ces mineurs dont les habitations ne sont pas concentrées aux abords immédiats de la mine, mais qui n'ont au contraire jamais abandonné leurs villages d'origine, qu'ils regagnent chaque jour une fois leur tâche souterraine accomplie.

Nous nous trouvons ici devant un phénomène social assez rare : notre mineur sarrois, assoiffé d'air pur, de campagne et de vie familiale, n'a pas voulu consentir, en dépit des servitudes de son rude métier, à s'enfermer dans le seul cadre exclusif de sa profession.

Mineur il est, oui, et il en est même assez fier, mais il est demeuré avant tout un *Bergmannbauer*, un mineur-paysan !

PLUS DE LA MOITIÉ DES MINEURS POSSÈDENT UNE PETITE EXPLOITATION AGRICOLE. CULTURE ET ÉLEVAGE AUGMENTENT LES RESSOURCES DU FOYER.

QUELLE IMAGE PLUS OPTIMISTE, PLUS GAIE PEUT-ON TROUVER QUE CELLE DE CES TROIS JEUNES GRACIEUSES SARREBRUCKOISES ÉCLATANTES DE SANTÉ ?

LA MINE, ÉCOLE DE DISCIPLINE ET DE SOLIDARITÉ

Comment décrire la vie de ce mineur-paysan ? A vrai dire, elle est avant tout, dans la mine même, le type d'une existence menée en commun et tout imprégnée d'une discipline peut-être obligatoire, mais librement et volontairement consentie.

Suivons par exemple dans son labeur quotidien ce mineur qui appartient à une équipe travaillant à partir de 6 heures du matin. Ici, dans la grande salle commune où un panier suspendu au bout d'une longue chaîne attend chaque mineur, il déposera ses vêtements pour endosser son costume de travail, assujettir son casque, passer autour de son cou la genouillère qui lui sera utile tout à l'heure en maniant son outil. Puis il passe rapidement prendre sa lampe... Un coup de cloche, et bientôt l'ascenseur l'aura déposé à son étage dans le fond ! A partir de cet instant l'administration le considère déjà comme au travail pour le calcul de ses huit heures.

Mais suivons notre homme, qui a gagné sa taille, une galerie plutôt basse, peu éclairée et généralement en pente. Or, maintenant, notre mineur cesse en quelque sorte d'être lui-même. De mineur anonyme il devient membre d'une petite équipe dont tous les autres membres s'attaquent, en même temps que lui, au filon qui leur est confié, et ce petit groupe de travailleurs se nomme de ce beau nom : « kameradschaft ». C'est cette « kameradschaft » qui bénéficiera plus tard de la répartition entre ses membres des sommes encaissées en son nom par le « partiemann » et que celui-ci leur distribuera au prorata de leur travail. Ainsi, du seul fait de l'exercice de son métier — et qu'il soit « hauer » ou « schlepper », piqueur ou aide, ou encore simple « ehrling » de seize ans, l'âge où l'on débute dans la mine — chaque mineur sait que de son propre travail dépend le travail du voisin et réciproquement : d'où le développement entre ces hommes d'un profond mouvement de solidarité.

AU VILLAGE CHACUN SE CONNAIT ET S'ENTR'AIDE

Et maintenant nous voici dans l'après-midi... Il est 14 ou 15 heures, et notre mineur, ayant terminé son travail et débouché de la cage d'ascenseur aux alentours de 14 heures, est retourné chez lui, où d'autres travaux l'attendent : travaux domestiques, travaux du ménage, travaux du jardin, du champ même quelquefois. Précisément notre mineur possède 2 hectares de terre, et sa récolte de l'année dernière aura été de 120 « entner » de pommes de terre, 12 ou 13 de seigle, 8 d'avoine, 10 ou 12 de froment. Comme par ailleurs deux vaches peuplent son étable, l'ensemble de ce petit domaine lui aura rapporté l'année dernière à peu près 100.000 francs, un sursalaire qui n'est pas à négliger !

Cependant, dans le village même, lorsque l'heure du repos a sonné, l'atmosphère de la mine continuera à le poursuivre et le reprendre à nouveau. C'est qu'en effet ici chacun se connaît et s'apprécie de longue date et qu'on est honoré selon ses mérites. Ainsi notre mineur-paysan continue-t-il à se sentir entouré, dans cette maison, dans ce cabaret, d'un réseau de sympathies communes et d'intérêts collectifs.

Cette manière de vivre des mineurs-paysans engendre une vie locale intense. D'abord le village, ne l'oublions pas, constitue par lui-même une forte entité religieuse, car le pays entier est demeuré fortement croyant et la religion intervient ici dans tous les actes de l'existence, et notamment dans la préparation des nombreuses fêtes traditionnelles. De plus il serait extraordinaire que le village ne possédât pas sa chorale ou sa petite compagnie théâtrale où notre mineur-paysan n'eût son concours à apporter, son avis à donner. Il a été enserré dans ce tissu d'amitiés dès son plus jeune âge et sa joie sera de n'en jamais sortir.

LA SARRE... MON PAYS !

Lorsque le mineur en a le temps, il a toujours quelque ami à aller retrouver dans les environs. Mais lorsque sur la route il lève les yeux, à nouveau tout ce paysage lui rappelle sa mine. S'il habite sur une hauteur, il est bien rare que, dans le creux de quelque vallon, il ne distingue pas quelque lointaine exploitation. S'il habite au contraire dans une vallée, il lui arrive d'entrevoir, par-dessus la masse vert sombre d'une colline, l'extrémité de quelque chevalement et une roue noire qui tourne sur le bleu ou le gris du ciel. La voie ferrée n'est jamais loin non plus, et ces trains qui passent sont chargés de houille. S'il passe à proximité de cette portion de la Sarre que des travaux ont rendue navigable, des péniches voguent, chargées de charbon à pleins bords.

Alors, instinctivement, il s'aperçoit qu'il aime son métier ! Que ce métier est d'ailleurs plus pour lui que l'exercice d'une simple profession et qu'il se confond en réalité avec sa condition humaine, avec le milieu social qui est le sien et dont il est fier. Et c'est à travers son métier, dont il sait que la rudesse fait la noblesse, qu'il se sent solidaire de tous ses pareils, les 70.000 autres mineurs-paysans de la Sarre.

Certes il n'y a pas que des Sarrois de lointaine souche en Sarre, l'augmentation si rapide des chiffres de la population depuis plusieurs années le prouve surabondamment. Mais la mine est restée le domaine exclusif, l'apanage des Sarrois eux-mêmes, avec leurs traditions, leurs mœurs et leur dur langage... Conséquence de cet état de choses, le Sarrois sort assez peu de chez lui. Si les familles les plus aisées vont, à l'occasion, passer leurs vacances dans la Forêt-Noire et, depuis quelque temps, en France, nos mineurs-paysans ne quittent guère leur région pendant le congé que leur accorde « la Mine », qui est de douze jours par an après un an de présence et monte par paliers jusqu'à vingt-quatre jours. Volontiers casanier après son travail, notre mineur le demeure donc pendant ce congé, qu'il utilisera alors à parfaire sa maison...

CHARBONNIER EST MAITRE CHEZ SOI !

Car tel est bien le plus grand souci du mineur-paysan, son vœu le plus intime : être maître chez lui et, pour cela, être propriétaire de sa maison !

Cela explique le nombre considérable de ces coquettes habitations dont toute la Sarre est littéralement couverte ; les plus anciennes en âge généralement précédées devant leur seuil d'un noyer, souvenir de l'époque où

KERMESSE DES DIMANCHES SARROIS. « QUAND AURAI-JE UNE GLACE ? » SE DEMANDE BÉBÉ.

PARTITIONS APPUYÉES SUR LES VERRES, PISTON ET TROMBONE FONT VIBRER L'AIR DU BISTRO.

LES MARCHANDES DE SAUCISSES SONT LES AUXILIAIRES APPRÉCIÉES DES FÊTES DE VILLAGE.

BAL A SARREBRUCK, AU PALAIS DE LA RADIO. BEAUCOUP DE MONDE ET BEAUCOUP DE GAITÉ.

L'HARMONIE DE LA RÉGIE DES MINES POURSUIT UNE VIEILLE TRADITION. ELLE SE DOUBLE DE CHŒURS EXCELLENTS. CHANTEURS ET MUSICIENS DES MINES SONT DE TOUTES LES GRANDES FÊTES SARROISES.

CORS A PISTON ET CONTREBASSES DÉFILENT AUX SONS D'UNE MARCHE ENTRAINANTE. LES VISAGES, BURINÉS PAR LE TRAVAIL, SONT TOUT A LA JOIE DE L'HARMONIE ET DE L'ENTHOUSIASME AMBIANT.

APRÈS LEUR « POSTE », RECONSTRUIRE LEUR MAISON EST UNE DES PRINCIPALES OCCUPATIONS DES MINEURS. L'AIDE ENTRE VOISINS EST DE RIGUEUR.

VOICI L'HEURE DE GAGNER LE TRAVAIL. CHAQUE OUVRIER A SA CARTE LUI PERMETTANT D'ACCÉDER AUX CARS QUI DESSERVENT LES MOINDRES VILLAGES.

chaque ménage confectionnait son huile... Mais le plus souvent elles sont maintenant bâties chacune un peu à l'écart, comportant leur propre style, leur petit jardinet.

L'amour du mineur-paysan sarrois pour sa maison, on le comprendra mieux d'ailleurs quand on saura que celui dont j'ai parlé tout à l'heure, l'homme aux 2 hectares de terrain et aux deux vaches, un robuste gaillard de près de cinquante ans, avec une femme et deux enfants, vient cette année de dépenser 210.000 francs pour réaménager simplement son intérieur ! Mais j'ai vu son budget durant son mois de juillet, qui lui avait rapporté 38.000 francs ; le coût de la nourriture du ménage n'avait pas dépassé 17.000 francs...

A l'édification de sa demeure le mineur-paysan pourra en effet consacrer généralement l'essentiel de ses ressources pendant quelquefois de longues années.

Normalement son salaire — sur lequel veillent ses autorités syndicales — lui suffit pour vivre. Certes les allocations familiales sont moins élevées qu'en France : 1.200 francs pour la femme, 2.000 francs pour le premier enfant, 1.000 francs pour chaque enfant suivant ; mais leur utilité est peut-être moindre ici, dans ces villages. Par contre, à l'antique *Brüderbuxe* — la « boîte pour les frères » de naguère — ont succédé, en Sarre également, les caisses de Sécurité sociale, la « Knappschaft » et, plus tard, quand il sera vieux chaque travailleur sait que sa retraite l'attend.

Bénéficiant par surcroît d'une allocation à prix très réduit de 3 à 6 tonnes de charbon, le mineur sarrois n'est pas précisément sans ressources : il n'est que de considérer l'abondance et la diversité des étalages des magasins dans les moindres villages.

Quoi qu'il en soit, il entend absolument posséder sa maison, et il y affecte ses économies. Mais l'esprit de prévoyance qui caractérise la Sarre lui vient en aide. Tantôt les municipalités lui auront consenti des avances à faible taux d'intérêt. Tantôt l'extraordinaire organisation du « Kettelerverein » lui aura procuré des fonds que, travailleur acharné, il remboursera partie en argent, partie en 2.000 ou 3.000 heures de labeur consenties au bénéfice de l'organisation. Tantôt, enfin, c'est la Régie des mines de la Sarre elle-même qui lui prête sans intérêt jusqu'à 80 % des fonds nécessaires et lui accorde pour le remboursement un délai de quinze ans : la Régie a déjà dépensé plus d'un milliard pour ces prêts et pour les habitations construites directement par elle...

Mais où le caractère des mineurs-paysans sarrois apparaît sans doute de façon plus frappante, c'est dans la décision spontanée qu'ils ont prise l'an passé de renoncer à l'indemnité de logement comprise dans leur salaire afin de permettre la constitution d'un fond spécial destiné à l'achèvement, au bénéfice des non-logés, du programme de constructions en cours. Je ne sais pas s'il existe entre salariés une preuve de solidarité plus remarquable que celle-là.

LES BEAUX DIMANCHES...

De sa mine à son village, en passant par toutes les péripéties de son existence collective, qu'elles concernent son travail ou ses joies ou bien encore ses peines, ainsi va la vie du mineur-paysan sarrois à travers la Sarre.

C'est une vie sérieuse, ordonnée, méthodique. Elle convient à l'honnête homme qu'est le mineur-paysan, qu'assiste au surplus une femme elle-même bonne ménagère, économe, soigneuse de ses deniers.

Mais si dans ce milieu les grandes agitations sont rares, les aventures bannies, les distractions modestes, les distractions simples suffisent à marquer fortement de leur empreinte les dimanches de ces gens simples, rudes et bons.

Levé de bonne heure ce matin comme les autres jours, parce qu'il en a trop l'habitude, le mineur-paysan s'attardera peut-être à tourner le bouton de son poste — il en existe 200.000 en Sarre ! — et à écouter Radio-Sarrebrück, qui rayonne largement sur toute la région. Sans doute aussi se plongera-t-il dans la lecture de quelque hebdomadaire ou, mieux encore, dans celle du *Bergmann-skalender*, le calendrier du mineur, où il trouve tant de menus renseignements utiles de toutes sortes. Sur quoi toute la famille, en beaux habits, partira pour la messe, lui-même portant ostensiblement à la boutonnière du veston son insigne — un pic et un marteau entrecroisés par-dessus la classique petite lampe. Enfin, un peu plus tard il aura tôt fait de joindre la société locale à laquelle il appartient ; c'est le moment où, traversant ces pays, vous ne manquerez pas d'apercevoir derrière les carreaux de chaque « Bierstube » les silhouettes placides d'hommes correctement vêtus et discutant gravement autour de leur chope de bière...

L'après-midi se fait plus animé. Ou bien c'est une des nombreuses fêtes du village — fête patronale, corporative ou champêtre — ou bien alors c'est fête au village voisin. Dans un cas comme dans l'autre, c'est bientôt la pittoresque succession sur la route de groupes allant et venant avant de se retrouver joyeusement sur le lieu de leurs ébats. Ou encore ce sera « die Kirmes », la joyeuse kermesse qui se transporte elle-même tour à tour de village en village, avec ses manèges, ses tirs, ses tentations de toutes sortes... Sous l'œil bienveillant du policier en bleu gris et à l'écusson sarrois — une croix blanche sur deux carrés bleus et deux carrés rouges — sur la casquette, que d'énormes saucisses vont se consommer là dont le jus fumant vous coule sur les dix doigts ; que de verres de bière ou de gobelets de petit vin blanc vont couler dans les gosiers au milieu des rires et des danses !

Mais déjà il se fait tard. Notre mineur-paysan regarde sa montre : c'est que demain matin, presque tout à l'heure, à 3 heures, il faudra se remettre debout. Il est temps de rentrer, d'aller dormir, de quitter les amis qui sont là et dont on retrouvera d'ailleurs la plupart au petit jour :

— Au revoir Sepp, *Glück auf !*

— *Glück auf*, Heinrich !

La semaine du mineur-paysan est terminée, une autre va commencer...

Des bénédictins de Saint-Matthias sont venus de Trêves ressusciter l'abbaye de Tholey.

LA SARRE PAR MONTS ET PAR VAUX

Parmi les différentes industries qui caractérisent la Sarre, la plus ancienne sans doute à avoir obtenu une audience internationale est celle de la céramique. Le développement de la métallurgie sarroise tout au long du siècle dernier a été assez lent, soumis aux mille vicissitudes de découvertes et de perfectionnements successifs... Alors que dès le XVIII[e] siècle les faïences, les porcelaines, les cristaux sarrois, ayant déjà atteint leur perfection, avaient entamé la conquête du monde.

Ayant quitté ce matin de bonne heure Sarrebrück, où les brumes de l'aube le disputent aux fumées des usines, nous voici bientôt parvenus, au delà de Sarrelouis et de Merzig, à Mettlach. C'est ici l'endroit où, au sortir de la plaine, l'indolente Sarre aborde pour la première fois le terrain difficile qui la sépare encore de la Moselle et, dans son affolement, commence par décrire une large courbe dont l'écharpe d'argent perce les sombres flancs du massif forestier. Dans cet admirable site, les bénédictins avaient, au VII[e] siècle, bâti un monastère dont il subsiste une fort belle tour. Or cette tour est incluse aujourd'hui à l'intérieur de la vénérable usine — elle fut fondée en 1748 — des Etablissements Villeroy et Boch.

CÉRAMIQUE ET VERRERIES

Dans ces ateliers de céramique où de tout temps Sarrois et Français mêlent leurs activités, où le kaolin, le feldspath et l'argile arrivent encore de France, c'est un spectacle artistique que d'assister à la confection de ces biscuits, de ces faïences, de ces porcelaines, que de bien menues mains de jeunes ouvrières manieront ensuite à leur sortie du four — ou avant qu'ils y rentrent à nouveau pour une deuxième ou une troisième cuisson — pour les décorer avec adresse, suivant des procédés qui requièrent un long apprentissage. Mais les usines de Mettlach possèdent une autre spécialité : celle de convertir, dans des ateliers qui n'ont leurs pareils qu'en Amérique, je ne sais plus quelle terre qui donne de la « barbotine » en des kilomètres carrés par mois de carreaux en grès dont j'ai vu l'émail qui les recouvre se solidifier instantanément devant moi.

Plus près de Sarrebrück, à Wadgassen, les mêmes Etablissements Villeroy et Boch ont monté également une cristallerie renommée. Tout le monde connaît la délicatesse des procédés de fabrication de ses productions d'une finesse sans égale, et le profane ne se lasse pas d'admirer l'habileté des « souffleurs de verre » au travail. Et pourtant je serai personnellement peut-être encore plus surpris, quelques heures après, en parcourant l'immense usine de verres à vitre de Saint-Ingbert — la deuxième ou troisième en importance de l'Union économique franco-sarroise — et en assistant à la lente montée verticale au-dessus du four, dont chaque tour de cylindre silencieusement l'éloigne, de cette énorme et fragile plaque transparente, peu d'instants auparavant encore en fusion et qui finit, à un certain moment, par tomber automatiquement, doucement et sans heurt, dans les bras grands ouverts d'un ouvrier.

LE LINGOT D'ACIER SE TRANSFORME...

Or nous venons presque de vivre dans le paradoxe. On ne saurait en effet en Sarre s'attarder longtemps à des spectacles si gracieux et, j'ose le dire, aussi silencieux.

C'est donc à Sarrebrück qu'il me faut revenir maintenant : Sarrebrück, l'ancienne capitale de ce prince Guillaume-Henri dont l'harmonieux

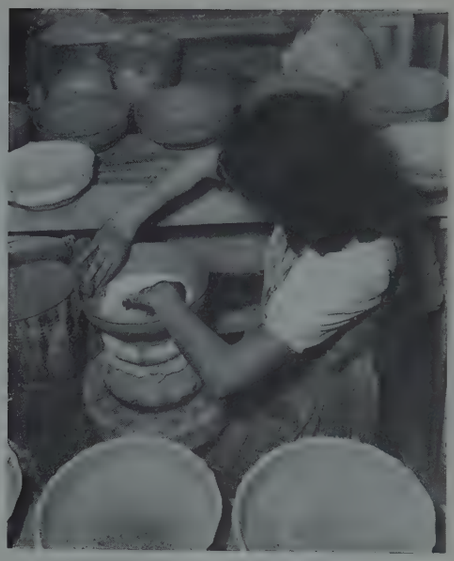

C'est avec précaution que cette ouvrière manipule son tour et en règle la marche.

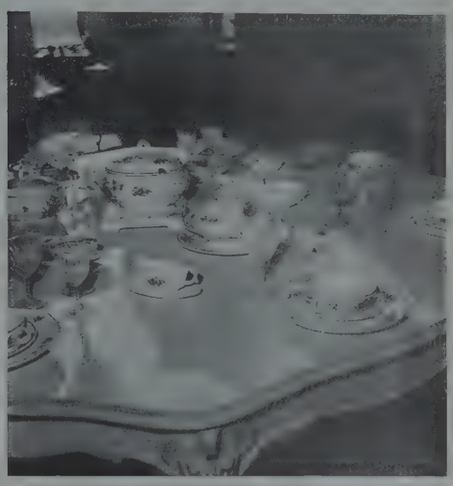

Une exposition des productions les plus fines des Etablissements Villeroy et Boch.

Le four livre un fragment de verre en fusion. Le souffleur lui donnera sa forme.

La centrale de Wehrden fournit son courant aux usines proches et exporte le surplus.

château du XVIII[e] siècle, aujourd'hui en ruine, comporte une inscription célébrant le haut degré de civilisation atteint dès cette époque par le pays... Depuis ces temps lointains, le faubourg ouvrier de Saint-Johann a littéralement absorbé l'ancien Sarrebrück en lui dérobant son nom, et autour de cet important nœud de voies ferrées s'est progressivement développée, à l'intérieur d'un cercle de hautes cheminées crachant leurs fumées rousses, une cité bien différente.

Dès 4 heures du matin Sarrebrück commence à s'affairer. Un grand nombre d'usines ouvrent leurs portes à 6 heures, et dès ce moment-là on peut dire que la ville entière vibre, travaille et produit avec intensité... Ce qu'on produit à Sarrebrück, ce sont toutes ces fabrications monstrueuses et diverses, filles de la grosse métallurgie, les machines-outils les plus perfectionnées, des moteurs électriques, d'énormes pompes de toute nature, des appareils de levage.

Ces usines avaient été sévèrement bombardées pendant la guerre. Elles sont pratiquement toutes reconstruites aujourd'hui ou en voie de l'être, et certaines en ont profité pour agrandir ou moderniser les halls où la production s'effectue : partout les ponts roulants courent sans arrêt au-dessus de vos têtes, de gigantesques pinces transportent des pièces en cours de finition dont la moindre suffirait à vous écraser cent fois, les fours les plus compliqués se succèdent par rangées entières.

Ici j'ai assisté au moulage de brutales pièces de chaudières, dont certaines d'un seul bloc et pesant jusqu'à 60 tonnes. Là j'ai vu de puissants tours verticaux, des tours carrousel pour employer le langage des spécialistes du cru, fouiller à même l'acier aussi facilement qu'un scalpel dans la chair. Ailleurs de géantes chemises de turbines ou de soupapes achevaient de prendre forme. Et ce n'est pas enfin sans un véritable battement de cœur, je le dis comme je l'ai éprouvé, que j'ai admiré dans une câblerie le gigantesque effort de torsion qu'une machine, se retournant sans cesse sur elle-même, comme une vague vient perpétuellement battre les mêmes murs, imprime à ces rudes fils d'acier qui, ainsi groupés et métamorphosés, viendront prochainement soutenir les travées d'un des ponts suspendus jetés par-dessus l'une de nos rivières de France.

La dernière grande usine que j'aie parcourue là-bas avait jadis monté le funiculaire du Sacré-Cœur et équipé, entre autres, le téléférique de Rochebrune à Megève. On y travaillait à la réalisation d'un autre téléférique destiné au Maroc.

UNE FORÊT QUI RAPPORTE

On ne saurait enfin terminer ce rapide panorama des industries de la Sarre sans abandonner pour un court moment les villes et les usines tentaculaires et nous engager pour un temps sous les couverts des forêts sarroises, qui, dans ce pays de collines, couronnent les sommets, s'infiltrent au creux des vallées, cernent littéralement les agglomérations. Industrieux à leur habitude, les Sarrois ne pouvaient pas en effet ne pas tirer des 80.000 hectares de ces couverts, soit le tiers en superficie de leur petite patrie, un peu de la richesse qui assure aujourd'hui leur confort.

Aux amateurs d'immenses taillis vierges, touffus et désordonnés je ne conseillerai donc pas une promenade à travers la forêt sarroise. Certes il existe bien entendu ici aussi, dans les régions les plus éloignées du pays, quelques massifs de fourrés ou de rares sentiers pouvant parfois vous donner des impressions à la Jean-Jacques Rousseau... Cependant les neuf dixièmes des sous-bois sont composés d'une belle, bonne et large futaie, bien entretenue et soigneusement éclaircie, laquelle constitue un domaine idéal pour les exploitants forestiers et propriétaires de scieries. Bon an mal an, quelque 300.000 mètres cubes de grumes diverses — hêtres et chênes pour les deux tiers, résineux pour le troisième — sont en effet débardés de ces collines. Mais le plus curieux est que la qualité de ces bois ne convient pas toujours à la fabrication des poteaux de mines, dont la Sarre a pourtant le plus urgent besoin et qu'il faut le plus souvent importer de Rhénanie ou de France, des Vosges ou des Landes notamment, alors que ces mêmes bois se prêtent parfaitement au contraire à la confection des traverses de chemin de fer que la S. N. C. F. a fait exécuter dans cette région depuis la guerre par centaines de milliers.

Toutefois il est évident que les bois de la Sarre sont également utilisés d'une manière beaucoup plus directe par une population sans cesse croissante en nombre et sans cesse bâtissant. A cet égard, on est frappé en parcourant le pays du nombre de charpentiers et, surtout, de fabricants de meubles qui y ont installé leurs ateliers. Ce qui n'a pas empêché à leur tour des entreprises audacieuses de créer tout récemment, en pleine campagne, des usines impressionnantes, et parmi les plus modernes d'Europe, de panneaux en fibres agglomérées et de meubles en bois déroulés et contre-plaqués : cet effort d'après guerre qui occupe 4.000 ouvriers m'a permis, à Eiweiler notamment, de voir non seulement les bois de la Sarre, mais jusqu'au renfort des plus grosses billes d'okoumé du Gabon littéralement englouties sur une longueur de 400 mètres de machine à machine et pour tout de bon découpées en un long ruban ligneux qui ne connaît pas sa fin, et aussi mince que du papier à cigarettes.

CHASSE GARDÉE

Pourtant une mise en coupe et une exploitation rationnelles des forêts offrent aussi — par compensation, pourrait-on dire, pour les amateurs d'aventures — un autre avantage : celui, dans un pays aussi giboyeux que celui-ci, de favoriser les chasseurs. A la surveillance par une administration vigilante des couverts correspond en effet une protection identique des animaux. De telle façon que la chasse constitue en Sarre bien plus qu'un passe-temps agréable, mais une véritable coutume, héritière d'une antique et altière tradition. Celle-ci aboutit à une réglementation qui apparaîtrait presque comme paradoxale en France où tant de gens attachent à la possession d'un permis de chasse une valeur véritablement symbolique.

De ce fait, si les travailleurs sont nombreux dans la forêt sarroise, il n'existe dans tout le pays pas plus de 1.600 chasseurs. Or ces chasseurs sont soumis, pour commencer, à l'obligation d'être groupés au sein d'une « Jägerschaft » contrôlée par le président du district et ayant son propre tribunal d'honneur. C'est cette fédération qui, seule, accordera son agrément aux sociétés autorisées à enchérir aux adjudications des

Chaudières, pompes, tubulures géantes : les productions des Etablissements Jansen.

Mis en charpentes, l'acier est traité, par exemple, par les Etablissements Seibert.

LES BOIS DU PAYS, QUE REJOIGNENT ÉGALEMENT DE SUPERBES OKOUMÉS DU GABON (CI-DESSUS)...

... ALIMENTENT UNE USINE DE CONTRE-PLAQUÉ.

A METTLACH, CETTE GRACIEUSE TOUR EST TOUT CE QUI RESTE D'UNE VIEILLE ABBAYE BÉNÉDICTINE.

chasses d'une étendue supérieure à 500 hectares.

De plus, ici, on ne fait pas *l'*ouverture de la chasse, mais *des* ouvertures à des dates différentes, sauf en ce qui concerne naturellement le sanglier, dont 2.000 ont été abattus l'an passé, et ces grands lièvres roux qui sont aussi nombreux dans la Sarre que dans l'Est de la France ; mais, attention, si ce dernier gibier cause aux champs certains dégâts, ce n'est pas une raison — et le Sarrois le sait bien — pour se permettre de le poursuivre sans vergogne... Le braconnage est dans la Sarre impitoyablement réprimé, et je tiens de tel chasseur — visiblement très satisfait de son initiative — qu'ayant aperçu un jour le chien d'un paysan revenir avec un lapin dans la gueule il obtint lui-même de ce paysan, sous menace de procès, que son chien fût abattu.

Si l'on ajoute enfin ce dernier détail que, dans le but de protéger le cerf, assez rare, et surtout le chevreuil, toute société de chasse doit présenter chaque année à l'administration un plan de tir spécifiant à l'avance combien de têtes elle entend abattre, la proportion entre broquarts et chevrettes, etc., car cette chasse ne se pratique ici qu'à l'affût, on saisira encore mieux la rigueur des règlements.

LE TOURISME... UNE INDUSTRIE EN PUISSANCE

Et maintenant, avant de quitter la Sarre, il serait injuste de ne pas lui jeter un dernier coup d'œil, celui que l'on réserve à un pays qui vous a plu. Car la Sarre — et ceci étonnera sans doute beaucoup de gens qui s'imaginent à tort qu'une contrée industrielle est fatalement peu engageante d'aspect — pourrait être au contraire un admirable pays de tourisme...

Au sortir immédiat de ces quelques énormes agglomérations industrielles, Sarrebrück et Neunkirchen par exemple, qui risquent en effet de surprendre le voyageur, le territoire sarrois est en réalité un pays de riantes collines et de larges vallonnements. Au delà de la vallée même de la Sarre, sensiblement parallèle aux frontières françaises, on dirait que les plateaux « désencombrés » de la Lorraine, pour parler comme Barrès, continuent obstinément à vouloir monter à la rencontre des hauteurs plus escarpées du Hardt et du Hunsruck, jusqu'à ce point culminant de Schaumberg, d'où l'on découvre un admirable panorama. Et comme il s'agit par surcroît d'un pays de vieille civilisation, que depuis les temps les plus reculés du moyen âge des hommes ont vécu dans ces lieux, y ont bâti, défriché, planté, et que ces hommes constituent aujourd'hui une population d'une densité impressionnante, il a bien fallu que, progressivement, leur vie se confondît avec ce sol nourricier.

C'est ainsi que, nés un peu partout à travers la Sarre, tant de gracieux villages portant l'empreinte des générations venues de tous les coins d'Europe qui s'y sont succédé contribuent à lui donner ce caractère de si grande diversité qu'elle possède aujourd'hui. A des villages, tels Vaudrevange ou Beaumarais, d'un type essentiellement lorrain qui, parti des bords de la frontière, a pénétré loin dans l'intérieur, jusqu'à Losheim par exemple, avec ses longues maisons basses aux porches ronds consciencieusement alignés le long de la grande rue, répondent les petites demeures en hauteur, d'un style compliqué, essentiellement rhénan, de la moyenageuse cité d'Ottweiler ou les édifices, fort classiques, de la petite ville de Blieskastel, où certaine comtesse, éprise de modernisme, joua autrefois les grands rôles d'une petite souveraine régnante. Si Nennig, dans la vallée de la Moselle, au cœur du « Dreiländerecke » — le coin des trois pays : Sarre, France et Luxembourg — a oublié ses origines romaines attestées aux rives de la Moselle par la découverte d'une magnifique mosaïque ; si Sarrebrück même a depuis longtemps absorbé l'antique église et les tombeaux de Saint-Arnual, à Saint-Ingbert la grande brasserie locale domine orgueilleusement la ville comme un moderne château fort, alors qu'à Tholey ce seront les bénédictins qui, relevant aujourd'hui les ruines de l'antique abbaye, auront redonné vie à ce haut lieu du territoire sarrois. Dans les bois de Karlsberg, qui dominent Hombourg, on retrouve les traces du petit Versailles qui jadis s'élevait ici. Le génie créateur de Vauban y est également visible, moins puissamment qu'à Sarrelouis dont toute l'architecture porte l'empreinte du Roi-Soleil évoqué dans les armoiries de cette ville : *Dissipat atque fovet.* J'ai nommé Blieskastel et Ottweiler : la première de ces cités saluait Napoléon le 25 floréal an XIII et élevait en son honneur une fontaine ; la deuxième acclamait le 10 janvier 1814 le maréchal Blücher, et une plaque de bronze commémore l'événement. Ainsi, au cours des temps, courants et contre-courants se sont-ils perpétuellement confondus en Sarre pour imprimer à ce pays cette physionomie et ce caractère qui le prédestinent au rôle utile de conciliateur.

CE REMARQUABLE TABLEAU DE CHASSE MONTRE A QUEL POINT LA SARRE EST UN PAYS GIBOYEUX.

L'UNIVERSITÉ DANS LA VERDURE

par J. F. ANGELLOZ,
professeur de littérature allemande, recteur de l'Université de la Sarre.

Combien de lecteurs ignorent que la Sarre possède une Université, qu'à 5 kilomètres du centre de Sarrebrück elle dispose déjà de neuf grands bâtiments enclos de sapins, tandis qu'à Hombourg des professeurs de médecine non seulement soignent des malades dans des cliniques très modernes, mais font des recherches et forment des médecins. Il n'est pas dans nos intentions de crier au miracle, et pourtant c'en est un ; nous préférons montrer comment cet organisme spirituel est né, a grandi et veut évoluer.

Modestes certes furent les débuts. Le 28 janvier 1946 une Ecole de médecine destinée à recueillir les étudiants sarrois qui ne pouvaient plus suivre les cours des Universités allemandes était ouverte à Hombourg ; une soixantaine d'étudiants s'inscrivirent, puis bientôt une centaine, noyau de l'Université actuelle. Peu de temps après, le 8 mars 1947, était inauguré dans la même ville de Hombourg un Institut d'études supérieures, dont l'Université de Nancy acceptait d'être provisoirement la tutrice. Le pas décisif était fait et les discours prononcés à cette occasion faisaient prévoir que cette étape ne serait pas la dernière ; les autorités françaises disaient leur volonté de fournir aux Sarrois les moyens de former leurs cadres dans leur pays même, les autorités sarroises, leur désir de bénéficier des richesses de la culture française ; ainsi se trouvait créé, selon les paroles de M. Naegelen, alors ministre français de l'Education nationale, « un nouveau centre d'humanisme, de concorde et de paix ».

L'union culturelle franco-sarroise devait trouver sa charte dans la convention du 15 septembre 1948. L'article 11 de cet accord donnait à l'Université des lettres patentes ; il était ainsi conçu :

« Le Gouvernement de la République Française convaincu de l'importance de la contribution que la Sarre, en raison de sa situation géographique, peut apporter au rapprochement des peuples dans le domaine intellectuel s'engage à donner son appui culturel et financier au gouvernement de la Sarre pour la création et le développement de l'Université de la Sarre. »

Depuis la fin de 1948 l'Université a donc existé comme un établissement public doté de la personnalité civile et jouissant de l'autonomie financière. A sa tête est placé un conseil d'administration, dans lequel le gouvernement de la France et celui de la Sarre délèguent un nombre égal de représentants.

Le recteur, actuellement français, est assisté d'un prorecteur sarrois et d'un comité directeur franco-sarrois. Au cours de ces deux années l'Université a pris sa forme actuelle. Elle a pu, grâce aux efforts de son premier recteur, M. Barriol, et de son vice-recteur, le professeur docteur Alken, et grâce à l'appui constant qu'elle a trouvé tant auprès des autorités sarroises, notamment de M. Strauss, ministre de l'Instruction publique, que du haut commissariat de la République française en Sarre, résoudre déjà de nombreux et difficiles problèmes de construction, d'équipement, de ressources financières et de recrutement.

La Faculté de médecine reste à Hombourg, où les professeurs disposent pour leur enseignement théorique et leurs recherches scientifiques de cliniques bien organisées et d'un hôpital moderne. Les Facultés des lettres, de droit et des sciences sont maintenant groupées à Sarrebrück dans des conditions éminemment favorables au travail, puisque toutes les installations, y compris les cités universitaires et la bibliothèque, se trouvent rassemblées dans un cadre de verdure et une amosphère de calme. En outre, un Institut de recherches métallurgiques très bien équipé et un Institut d'interprètes en plein développement complètent cet ensemble universitaire et lui donnent une physionomie particulière.

L'originalité, l'unicité de l'Université de la Sarre réside surtout dans la composition du corps professoral et du corps estudiantin. Si, comme il était normal, on a recruté le personnel enseignant surtout en Allemagne et en France et, dans la mesure où cela était possible, en Sarre, on a, dès le début, fait appel à des professeurs d'autres nationalités : la Suisse, l'Angleterre, la Hongrie, la Belgique sont déjà représentées, et tous les efforts sont faits pour que le corps universitaire devienne réellement international. Les étudiants, dont l'effectif grossit rapidement, sont en grande majorité des Sarrois (sept cent neuf au 1er février 1950), mais on comptait à la même date cent soixante-quinze Allemands et vingt-cinq Français. Ajoutons que les cités universitaires de Sarrebrück en abritaient deux cents, dont soixante-dix jeunes filles, et celles de Hombourg cent quatre-vingt-quatre, dont quarante-deux étudiants. Deux étudiants sur cinq sont donc logés et nourris dans les conditions les moins onéreuses et les plus favorables au travail en commun, à une collaboration européenne.

C'est en effet dans cette direction que s'oriente l'Université de Sarrebrück. Rien ne prouve mieux à quel point elle était nécessaire que l'évolution qui aboutit à ce préambule au statut du 3 avril 1950 :

« Le gouvernement de la Sarre, convaincu que la situation géographique de la Sarre exige qu'elle fasse tous ses efforts pour assurer la compréhension mutuelle entre les peuples ;

» Pénétré de la volonté de donner à l'importance économique de la Sarre un complément intellectuel, désireux d'associer la jeunesse sarroise à la vie intellectuelle de l'Europe ;

» Conformément à l'article 33 de la Constitution sarroise et en application de l'accord culturel franco-sarrois ;

» Crée une Université de la Sarre. »

Aussi la délégation sarroise a-t-elle demandé au Conseil de l'Europe de déclarer l'Université de la Sarre université européenne. Au cours de la séance inaugurale du 6 novembre 1950 cette volonté d'universalité a été solennellement proclamée par le recteur et le prorecteur au nom des professeurs et des étudiants, qui tous veulent édifier sur les bords de la Sarre l'université de l'avenir. L'Université européenne de Sarrebrück, née du modeste Institut de médecine créé il y a moins de cinq ans, a conscience de sa mission : faire de la Sarre un carrefour où se rencontreront les élites intellectuelles de France et d'Allemagne, celles de l'Europe et du monde.

Comment ne pas être studieuse lorsqu'on travaille dans une aussi jolie chambre ?

Au milieu des bois, non loin de Sarrebruck, le portail de l'Université est accueillant.

Nos universités aux crédits exigus envieront peut-être cette installation moderne.

Le président Hoffmann avec deux de ses petits enfants.

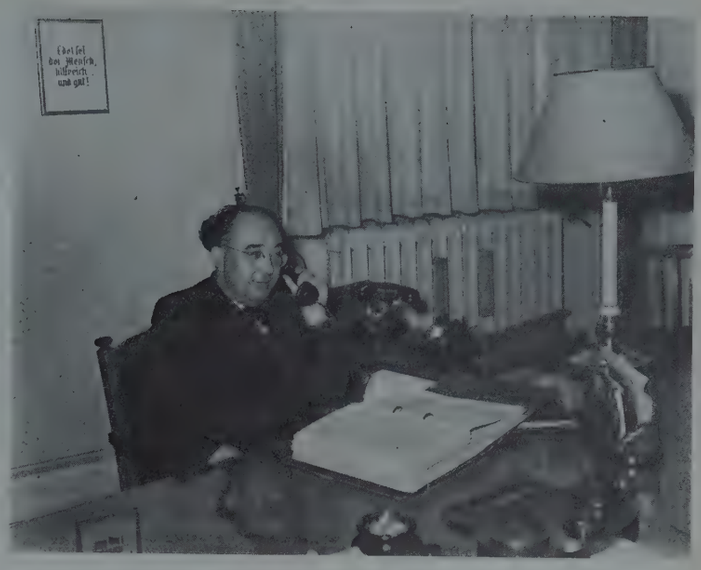

Le ministre Richard Kirn a son bureau.

LA SARRE ET L'EUROPE

par JOHANNES HOFFMANN,
Président du Conseil.

La seconde guerre mondiale a provoqué, soit directement, soit indirectement, des crises profondes dans tous les pays. Pour les habitants du continent européen, si cruellement éprouvé, la question se pose de savoir si cette lutte qui dura plus de cinq ans a eu un sens quelconque. Les deux guerres mondiales, qui sont à l'origine de notre actuel déséquilibre, ont ébranlé l'ancien système d'un ordre bien établi. Tous les peuples ont appris par les événements de la récente période qu'on ne peut plus reconstruire une Europe ayant à la base un système d'Etats nationaux. Il est réconfortant de constater que l'idée se propage de plus en plus que, si nous voulons que l'Europe — unité spirituelle et culturelle de l'Occident — guérisse et survive, nos efforts doivent tendre à créer une communauté des peuples plus fortement unie.

Il existe des affinités morales et spirituelles entre les peuples européens fondées sur le patrimoine commun et qui ont trouvé leur expression dans l'histoire de l'unité chrétienne occidentale forgée au moyen âge. Cette parenté se manifeste plus profondément dans les régions frontalières, là où les peuples se rencontrent et apprennent à se connaître. Privés du sentiment de solidarité, les peuples et les hommes se sont trouvés réduits à l'isolement, ce qui devait conduire les individus — complètement absorbés par des aspirations matérielle — à se diviser et à se dresser les uns contre les autres. Il n'était que trop naturel que la Sarre, au carrefour de deux grandes nations, devienne un enjeu par son importance économique qui conditionne toute sa structure, et ne puisse, malgré son unité territoriale, économique et sociale, vivre paisiblement et remplir sa fonction d'union entre des frères si longtemps ennemis. Ce fut en 1945 que la Sarre reprit ses devoirs naturels à l'égard de la France et de l'Allemagne, avec la certitude que la conception nationaliste ne peut mener à aucun résultat. Fidèle à elle-même, la Sarre ne veut pas être incorporée à nouveau dans le cadre national étroit d'un autre Etat, mais bien plutôt reconstruire son pays sur les principes de l'ordre occidental et se joindre à la civilisation chrétienne et à la communauté européenne.

L'Etat sarrois n'a pas été créé pour faire face à une situation critique ; sa création a été décidée en toute liberté et en toute conscience. C'est une étape qui vise à un but plus élevé. Nous nous acheminons tous vers l'Europe ; la Sarre, forte de son expérience historique, veut aussi concourir à cette œuvre, elle ne considérera son devoir comme rempli que lorsque tous les peuples auront pris conscience de tout ce qui les unit dans un même idéal.

L'unité européenne ne sera réelle que lorsque les divergences entre les peuples auront disparu. C'est ainsi que l'idée fondamentale de la Sarre est celle d'une humanité fraternelle conditionnée par l'existence d'un « Etat rationnel ». Tous les hommes sont créés à l'image de Dieu. Ils sont une conception de sa pensée et destinés à être membres d'une même famille. Le chemin qui conduit à l'Europe doit mener à celui d'une telle humanité. Cette Humanité, c'est la charité envers le prochain, que les vicissitudes et le combat pour la vie rendent soucieux et craintif, c'est l'aider à trouver le bon chemin et lui assurer une vie humainement valable dans un monde digne de lui.

La politique sarroise veut contribuer à atteindre ce but. Elle tend, d'un cœur fervent et sincère, ses deux mains vers la France et l'Allemagne, elle désire les voir toutes deux et pour toujours réconciliées, car le sentiment de haine entre ces deux peuples eut pour la Sarre de terribles et douloureuses conséquences. Elle n'a enfin que le désir de les aider toutes deux à établir une paix durable. Toutes deux apporteront également leur aide au million d'habitants que représente la Sarre, en travaillant au sein d'une Europe chrétienne au grand œuvre de la paix, en transformant les conditions sociales des citoyens menacés en une situation digne de l'homme et en établissant ainsi le fondement de la justice sociale, c'est-à-dire de la paix réelle.

La Sarre cherche l'Europe — l'Allemagne et la France, comme les autres Etats du continent la cherchent aussi. Mettons-nous donc en route tous ensemble à la recherche d'une communauté plus étroite et plus élevée de notre « patrie européenne ».

RÉALISATIONS SOCIALES EN SARRE

par RICHARD KIRN,
Vice-Président du Conseil et Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale,

En mars 1945 la Sarre offrait un spectacle de détresse et de désolation dont il faut se souvenir sans cesse pour mieux comprendre la courbe ascendante suivie depuis cette date jusqu'à aujourd'hui, au prix de grands efforts, mais avec un succès constant : un quart de la population avait été évacué ; sur un chiffre global de 830.000 habitants, 112.000 hommes étaient en captivité ; 50,8 % des maisons étaient détruites ; la production industrielle était presque complètement arrêtée ; 100.000 personnes environ avaient trouvé la mort ; les vivres faisaient défaut ; bref le désespoir et la misère étaient l'héritage d'une politique de despotisme et de violence.

C'est dans cette tragique situation que la rapidité d'action, l'audace et l'esprit de décision des milieux responsables permirent au cours du printemps 1945 de secourir les survivants de cette horrible guerre et de faire face aux périls de la famine, des épidémies et de la pénurie des logements. Et il faut se souvenir avec gratitude de la main secourable qu'en ces temps d'horreur et de détresse sans espoir la France, patrie des Droits de l'Homme tendit à la Sarre. C'est alors que Français et Sarrois résolurent d'unir leurs efforts pour un idéal commun : donner l'exemple de la réconciliation et de l'estime réciproque et contribuer ainsi à l'organisation d'une Europe nouvelle dans l'intérêt d'une paix sincère et durable.

Mais la réalisation d'un tel idéal n'était possible que si la misère sociale faisait place à la prospérité. L'union économique avec la France permit de gravir rapidement la pente ardue du relèvement économique et du relèvement social. Après les premières mesures d'urgence, on reconstruisit méthodiquement les institutions sociales, puis on entreprit de les développer afin de faire de la Sarre un pays aux réalisations sociales les plus avancées.

Les mesures d'urgence s'étendirent à presque tous les domaines de la vie quotidienne ; les difficultés furent grandes en matière d'assurance sociale : près de 300.000 personnes (rentiers, veuves, orphelins, mutilés de guerre, sinistrés, etc.), soit plus de 40 % de la population, avaient besoin d'une aide financière immédiate pour survivre dans les conditions primitives qui régnaient alors. Il fallait, dans les délais les plus rapides, réorganiser le système de la sécurité sociale et lui rendre son efficacité par la création d'organismes centralisés. Les caisses d'assurance sociale autrefois bien remplies étaient vides : les réserves, soit 1 milliard de R. M., avaient été dilapidées pour les productions de guerre ; il fallait trouver des expédients.

Parallèlement, on préparait soit la reconstitution méthodique des différentes institutions sociales (assurance chômage, protection de la mère, etc.), soit la création de nouvelles institutions (caisse d'allocations familiales).

Aujourd'hui les prestations sociales dans leur ensemble absorbent plus de 50 % du budget de l'Etat ; l'assurance-rentes entretient à elle seule 65.000 rentiers, 45.000 veuves et 32.000 orphelins, soit 20 milliards de francs pour l'année 1950. Les subventions à l'assurance-rentes pour l'exercice 1951 sont évaluées dans le budget de l'Etat à près de 5 milliards de francs.

L'une des principales réalisations dans le domaine social a été sans doute l'effort fait pour trouver un emploi à tout individu capable et désireux de travailler, afin que chacun puisse subvenir à sa propre existence. Les résultats ont dépassé toutes les espérances : en 1935 la Sarre comptait 885.000 habitants et 223.000 travailleurs salariés, soit 275 salariés pour 1.000 habitants. En 1940 la proportion était de 268 salariés pour 1.000 habitants ; en 1949, 288 salariés le 1er novembre 1950, 296 salariés.

De tout temps il a été malaisé de trouver en Sarre des travaux peu pénibles aux femmes et aux mutilés. Notre but doit être de modifier dans ce sens notre structure économique. Déjà, depuis 1945, l'ouverture de deux cents entreprises nouvelles a entraîné la création de 7.700 emplois comportant des travaux peu pénibles, et la plupart de leurs titulaires sont des mutilés ou des personnes ayant une capacité de travail réduite.

L'Union économique de la Sarre et de la France, expérience de portée européenne, est sans aucun doute une réussite. L'entente et l'amitié des deux nations se révèlent comme des facteurs au service de l'Europe.

Une représentation du « Baron tzigane », de J. Strauss, sur la scène la plus moderne d'Europe, celle du théâtre de Sarrebruck.

M. P. E. Steckel, qui a organisé et dirige le Conservatoire de Sarrebruck, joint le geste a la parole pour instruire ses élèves.

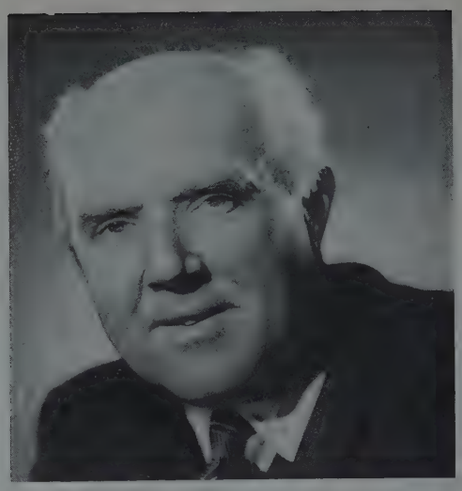

Walter Gieseking, le célèbre pianiste de renommée mondiale, a accepté de donner des cours au Conservatoire de Sarrebruck.

Le peintre Zollnhofer met la dernière main a une toile. On se souvient que son exposition a Paris fut une réussite.

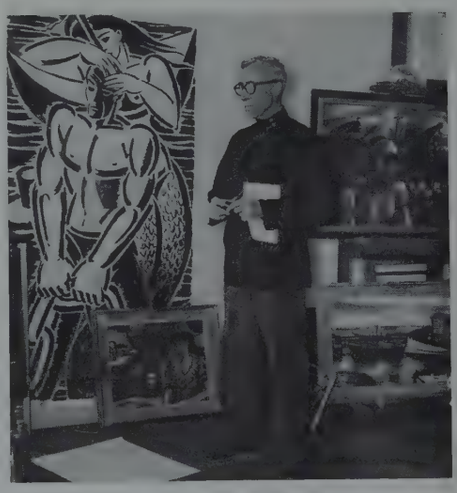

Franz Masereel, peintre et graveur, lauréat de la biennale de Venise en 1950, a accepté de donner son aide précieuse a...

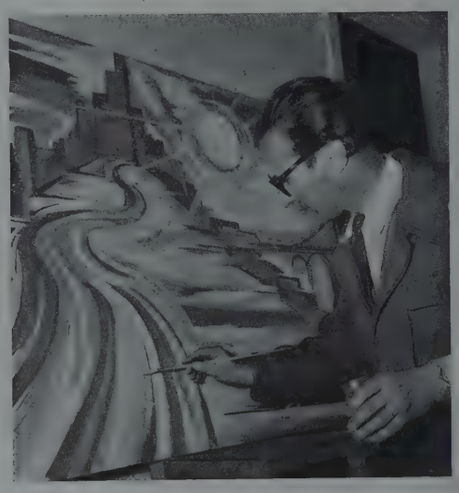

... son ami Gowa, directeur du Centre des métiers d'art, qui ébauche ici une maquette. Bel exemple de l'art appliqué a l'industrie.

L'ESSOR INTELLECTUEL ET ARTISTIQUE

L'activité intellectuelle de la Sarre se manifeste avec beaucoup de vigueur. C'est ainsi que l'Université est une pépinière de conférenciers qui font les beaux soirs de la Société culturelle sarroise. De son côté le Conservatoire, qui a su obtenir de précieuses collaborations, fournit les exécutants des orchestres symphoniques du territoire dont les mérites ont été applaudis par le public parisien. Quant à Radio-Sarrebrück, il fait rayonner les deux cultures qui se rencontrent dans ce pays.

Le Grand Théâtre de Sarrebrück participe, lui aussi, à cette diffusion. Il dispose d'une scène dotée de tous les perfectionnements techniques modernes. Il a sa troupe, son orchestre, son corps de ballet.

Enfin il convient de ne pas oublier l'action si utile du Centre des métiers d'art, où des maîtres d'une haute expérience entretiennent une atmosphère de recherche constante. Les industriels sarrois apprécient vivement le Centre, qui obtient de très brillants résultats. Ces succès et l'influence du Centre montrent combien il répond au souci d'allier l'art et la technique qu'on retrouve à travers toute la production industrielle ou artisanale sarroise.

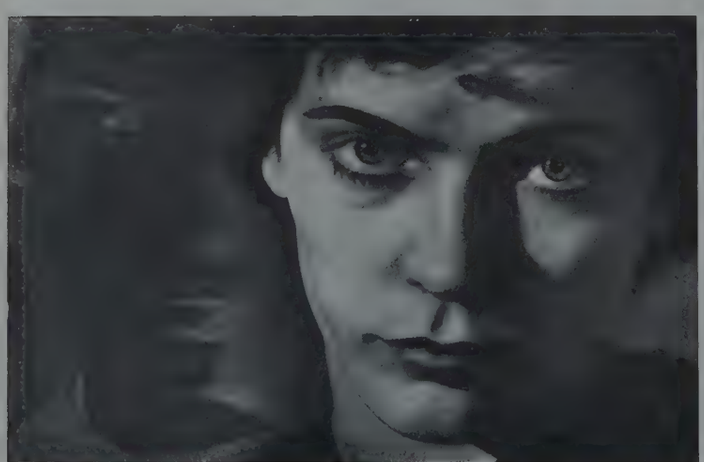

« Transposition », primée en octobre a Bologne, est l'œuvre du docteur Steinert (ci-dessus), qui a quitté la médecine pour la photographie.

LES TIMBRES DE LA SARRE

L'EXISTENCE des timbres-poste sarrois a toujours été liée à la philatélie française. C'est en effet du début de 1920 que datent, on le sait, les émissions provisoires, suivies dès 1921 par la première série courante réalisée à Paris. Toutes les figurines sarroises jusqu'à la série de 1934 furent également imprimées dans notre capitale. Ces timbres sont trop connus des philatélistes pour que nous les énumérions. Rappelons seulement les célèbres séries de bienfaisance dites « Volkshilfe » parues chaque année de 1926 à 1934 : intéressantes par leur valeur philatélique — on sait que le 10 francs de 1928 est une des meilleures pièces de la collection de ce pays — ces séries ont un véritable attrait artistique, la plupart de ces vignettes reproduisant des tableaux anciens et modernes inspirés par la charité.

Le 1er mars 1935 les timbres sarrois cessaient d'avoir cours, mais douze ans plus tard une nouvelle série voyait le jour. Cette première émission d'après guerre fut réalisée en Allemagne. Par la suite les imprimeries françaises ont commencé à travailler pour les postes sarroises. On a vu paraître plusieurs émissions gravées en taille-douce par notre Atelier du Timbre de Paris : dont la série courante de 1948, entièrement due à des artistes français, ainsi que la remarquable vignette consacrée à l'exposition philatélique internationale « Ibasa », et les belles séries de bienfaisance « Volkshilfe » de 1949 et 1950, dignes de leurs aînées.

Pour sa part la firme « Hélio-Vaugirard » a commencé la fourniture des séries héliogravées : les récents commémoratifs — par exemple l'émission célébrant l'entrée de la Sarre au Conseil de l'Europe — ainsi que la série courante actuelle sortent de ses ateliers.

On voit que la France, qui par la convention postale signée à Paris le 5 mars 1949 a favorisé le retour des postes sarroises à l'autonomie, continue à jouer un rôle important dans l'activité philatélique de la Sarre.

J. BELLAY.

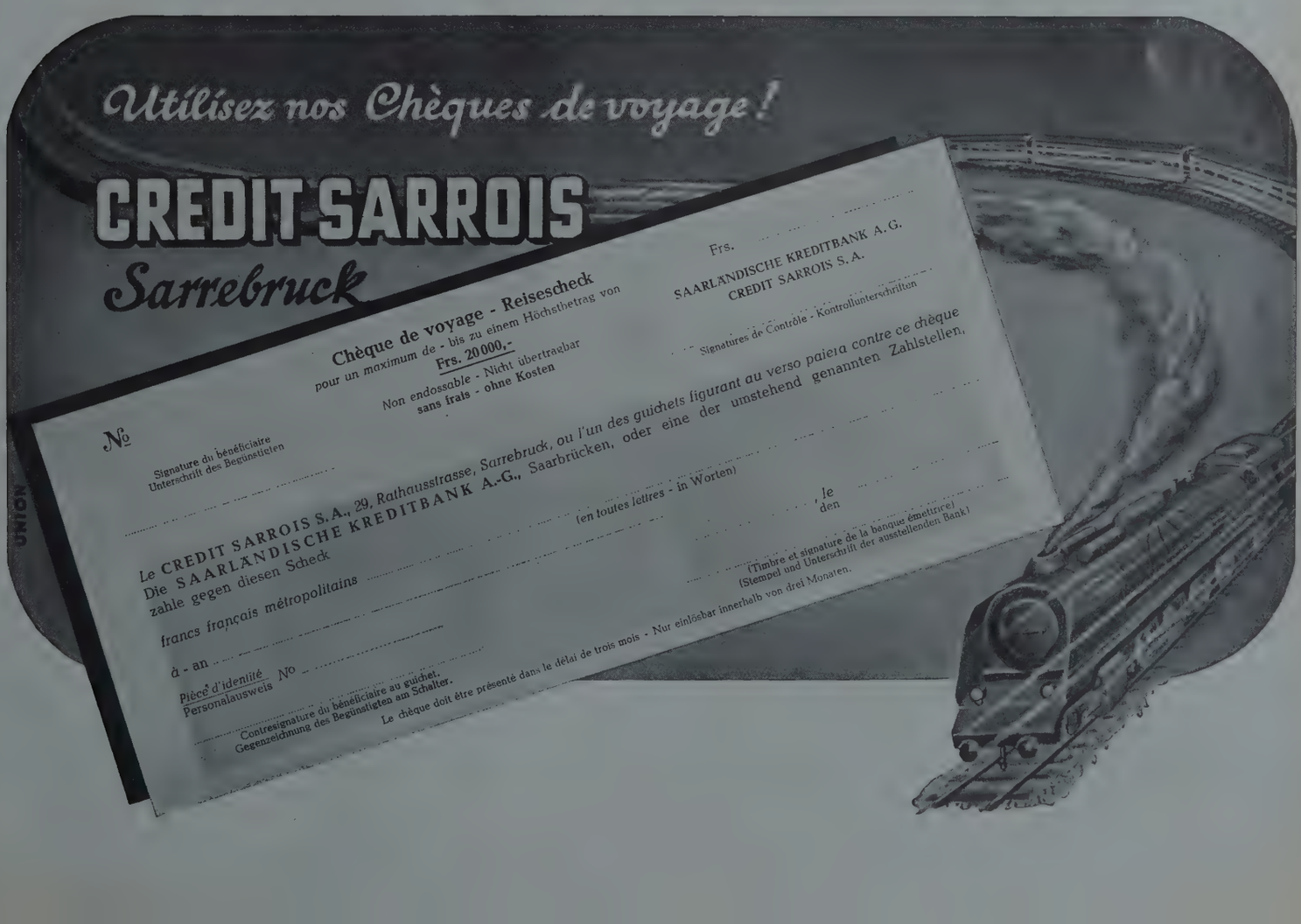

LES SPÉCIALISTES DE LA MOTORISATION DANS L'AGRICULTURE

MOTO STANDARD

Usine : SARREBRUCK-BUBINGEN (Sarre)

Agence générale pour la France :

MAGRIMECA
S. A. R. L.
19, Avenue Parmentier - PARIS (XI[e])

et ses succursales : **VESOUL** : 24, rue d'Echenoz ; **LYON** : 72, rue Delandine ; **AMIENS** : 48, rue Baudouin-d'Ailly, à Montières-lès-Amiens ; **BORDEAUX** : 21, quai de Paludate ; **TOULOUSE** : 40, boulevard Riquet ; **RENNES** : 32, boulevard Laënnec.

ADMINISTRATION SÉQUESTRE DES MANNESMANNRÖHREN-WERKE

BOUS-sur-SARRE

Phot. L. P. V. A.

TOUS PRODUITS TUBULAIRES EN ACIER SANS SOUDURE.

TUBES POUR CANALISATIONS SOUTERRAINES D'EAU, DE GAZ ET D'HYDROCARBURES.

TUBES A BRIDES POUR BASSE, MOYENNE ET HAUTE PRESSION.

TUBES CHAUDIÈRE ET SERPENTINS.

BOUTEILLES POUR GAZ COMPRIMÉS ET DISSOUS.

LES FILS DE H. FÜRST

HOMBOURG/SARRE *FONDÉ EN 1817*

Charpentes métalliques - Matériel de mines - Ponts roulants

Hauts Fourneaux et Fonderies

HALBERGERHÜTTE

BREBACH SARRE

TUYAUX EN FONTE CENTRIFUGÉE

pour canalisations sous pression
avec joint à vis ou joint au plomb
ou avec brides

RACCORDS CORRESPONDANTS

TUYAUX ET RACCORDS DE DESCENTE

FONTE D'ASSAINISSEMENT

PIÈCES DIVERSES EN FONTE
SUR MODÈLES

CHEMISES DE CYLINDRES CENTRIFUGÉES
en fonte spéciale, brutes et usinées

FONTES BRUTES

CIMENTS

HALBERG

-B.N.C.I-

BANQUE NATIONALE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SIÈGE SOCIAL : 16, Bd DES ITALIENS, PARIS-IXe

SARREBRUCK
KARCHERSTRASSE I

SARREBRUCK-St-JEAN
St JOHANNER MARKT 26

DILLINGEN - VOELKLINGEN
NEUNKIRCHEN - SULZBACH
HOMBURG - SAINT-WENDEL

•

LA B.N.C.I. ET SES FILIALES DISPOSENT DE PLUS DE 1.000 SUCCURSALES, AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE, DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ET A L'ÉTRANGER POUR L'EXÉCUTION DE TOUTES LES OPÉRATIONS BANCAIRES : ENCAISSEMENT D'EFFETS, DÉLIVRANCE DES CHÈQUES OU DES DEVISES, OPÉRATIONS SUR MARCHANDISES, ÉMISSIONS ET PAIEMENTS DES LETTRES DE CRÉDIT ET CHÈQUES DE VOYAGES, ETC.

PANNEAUX CONTREPLAQUÉS
en bois de pays et exotiques

PANNEAUX ÉBÉNISTERIE

PLACAGES
Chêne, Orme, Pin, Frêne, Noyer, Acajou.

Meubles de Style
Renaissance
Chippendale

Meubles Préfabriqués
pour l'exportation

CABINES TÉLÉPHONIQUES

TONNEAUX EN CONTREPLAQUÉ

MANUFACTURE of PLYWOOD

Panels' in regional and exotic woods. House-hold-furniture.

Batton-Boards.

Veneers in oak, elm, pine, ash, walnut, mahogany.

FURNITURE MAKERS

Period Furniture
Renaissance
Chippendale

Prefabricated Furnitures for export

Telephone boxes
Casks of Plywood

FABRICA de contrachapeados y chapeados

Contrachapeados en maderas del país y exóticas.

Tableros Ebenisteria.

Chapeados in Roble, Olmo, Pino, Fresno, Nogal, Caoba.

FABRICA de MUEBLES

Muebles de Estilo Renacimiento Chippendale

Muebles Prefabricados para la exportación

Toneles en contrachapeado

ENTREPRISE
DE
CONSTRUCTIONS

HEINRICH KNIFFLER

Sarrebruck

★

TRAVAUX
EN TOUS GENRES

SICEL

Société Anonyme

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES POUR HAUTE ET BASSE TENSION DESTINÉES :

— aux Mines,
— à la Sidérurgie,
— à la Grosse et Moyenne Industrie,
— aux Entreprises de Distribution d'Électricité,
— aux Réseaux Électriques locaux,
— aux P.T.T.,
— aux Chemins de Fer et Tramways.

ÉTUDES ET CONSEILS TECHNIQUES POUR TOUT GENRE DE PROJET

FABRICATION D'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE MARQUE « **SICEL** »

VENTE DE TOUS MATÉRIELS D'INSTALLATION ET D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES

LAMPES ÉLECTRIQUES MARQUE « **FRASAL** »

INSTALLATIONS EN SARRE, FRANCE ET A L'ÉTRANGER

RÉFÉRENCES DES GRANDES ADMINISTRATIONS ET DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES

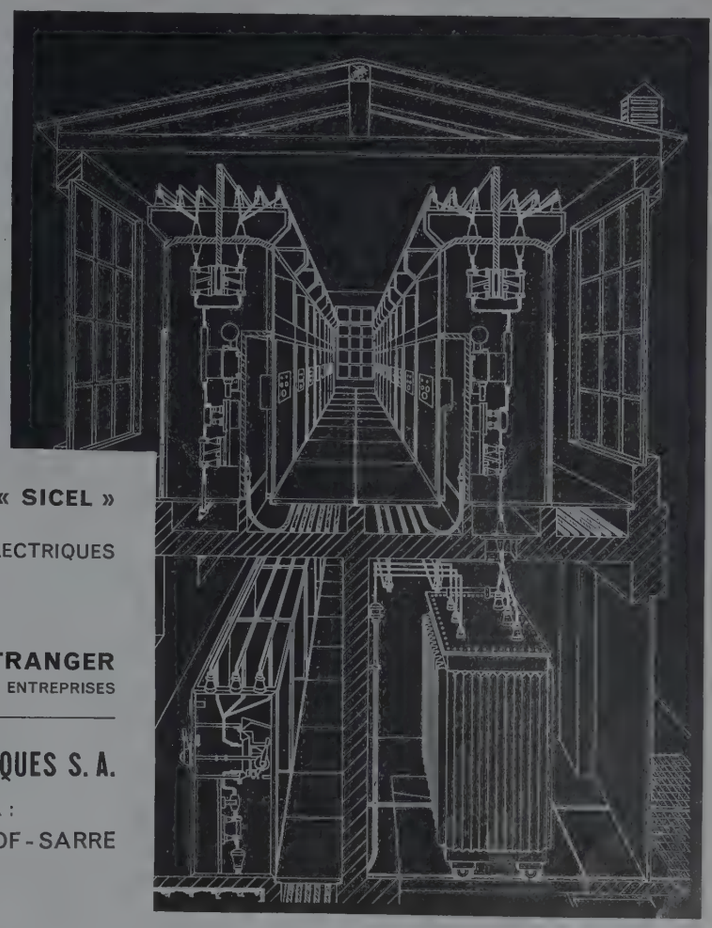

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS & DE CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES S. A.

SIÈGE ET ADMINISTRATION :
18, Eschbergerweg, SARREBRUCK - SARRE
Tél. 7424 - 7425
Adr. télégr. SICEL SARREBRUCK

USINES A :
MERZIG - ELLERHOF - SARRE
Tél. 276

REPRÉSENTANTS DANS TOUTE LA FRANCE

LES PANNEAUX EN FIBRE DE BOIS « HOLO » SUR TOUS LES MARCHÉS DU MONDE

Usine :
HOLZFASERPLATTENWERK LOSHEIM GMBH
NIEDERLOSHEIM - SARRE
Téléphone : Losheim 370 et Nunkirchen 70

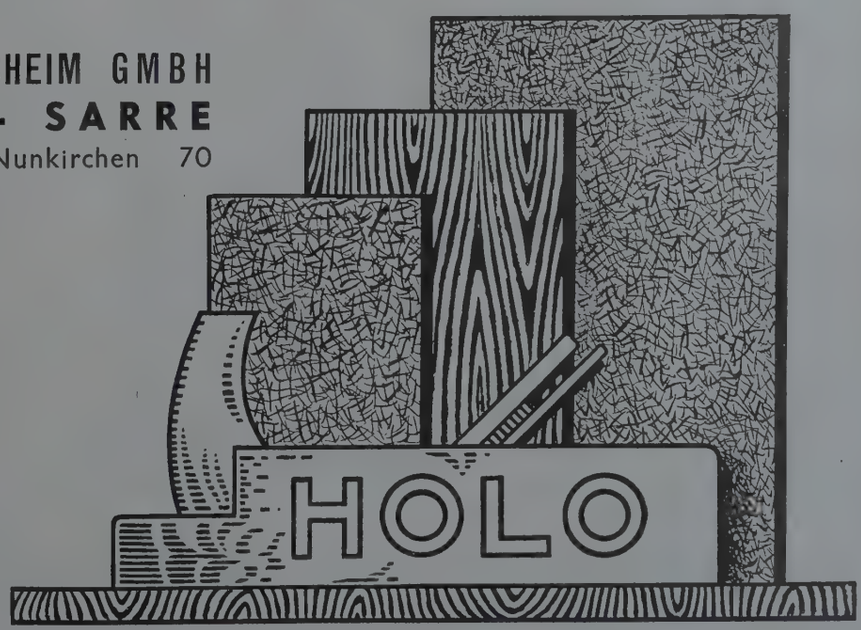

Agence générale pour la France et les départements de la France d'outre-mer :
G. I. D. B. A. 6, rue Galilée - PARIS - XVI^e
Téléphone : KLÉber 32-68 54-56 54-57

Bureaux HOLO
85, rue d'Amsterdam - PARIS - VIII^e
Téléphone : TRInité 70-22 73-45
Adresse télégr. : PANHOLO PARIS

Dingler

INSTALLATIONS DE HAUTS-FOURNEAUX

INSTALLATIONS D'APPAREILS COWPER

VANNAGES D'APPAREILS COWPER

ÉPURATIONS DE GAZ

GAZOMÈTRES ET RÉSERVOIRS DE TOUT GENRE

MACHINES D'EXTRACTION A VAPEUR ET A COMMANDE ÉLECTRIQUE

VENTILATEURS ET SOUFFLANTES AXIALES

MACHINES A VAPEUR

COMPRESSEURS

MACHINES POUR LA CONSTRUCTION DE ROUTES ET POUR LA CONSTRUCTION DE CANAUX

CONSTRUCTIONS HYDRAULIQUES

CHARPENTES MÉTALLIQUES

VANNES D'ARRÊT POUR VAPEUR SURCHAUFFÉE

ÉTABLISSEMENTS DINGLER BIERBACH/SARRE

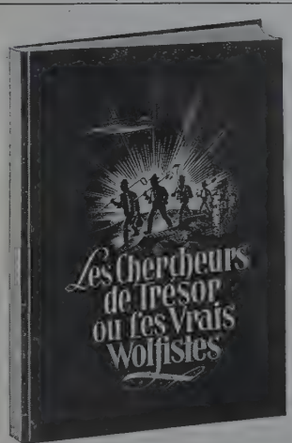

Outils WOLF

Retournons à la terre !

Dans l'incertitude du lendemain, placez utilement votre argent.

Au lieu de faire une réserve d'argent ou de vivres, organisez votre jardin, qui vous assurera chaque année une sûre récolte en légumes, fruits, etc.

Jusqu'à présent le travail du jardinage était pénible. Heureusement, depuis qu'existent les outils perfectionnés WOLF le jardinage est devenu un plaisir.

Demandez la nouvelle publication très intéressante

« Les Chercheurs de Trésor »
(96 pages illustrées - 100 fr.)

Ce livre détaille tous les soins à donner à votre jardin et explique comment avec moins de fatigue et en moins de temps vous aurez de meilleures récoltes.

Même le travail de bêchage est devenu un jeu d'enfant avec le nouvel outil Wolf TERREX.

Demandez la nouvelle brochure gratuite qui vient de paraître

« Moins de travail au jardin et au champ »

Adressez-vous à votre fournisseur habituel ou aux

Outils WOLF, St-WENDEL (50) Sarre

FOIRE DE LA SARRE 1951

Ouverture le dernier samedi d'avril.
Durée : 15 jours.

MARCHÉ INTERNATIONAL
pour l'Industrie et le Commerce
(1950 : plus de 300.000 visiteurs)

Renseignements à : MESSELEITUNG - SARREBRUCK,
Terrain de l'Exposition au pied du Schanzenberg - Tél. : 33-11.

H. NEUMEYER

S. A. R. L. au Capital de 10.000.000 de francs

SARREBRUCK-GERSWEILER

CHAUFFAGE CENTRAL ET INSTALLATIONS SANITAIRES

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE de **SARREBRUCK** Karcherstrasse 10

BANQUE AGRÉÉE PAR L'OFFICE DES CHANGES
CHÈQUES DE VOYAGE

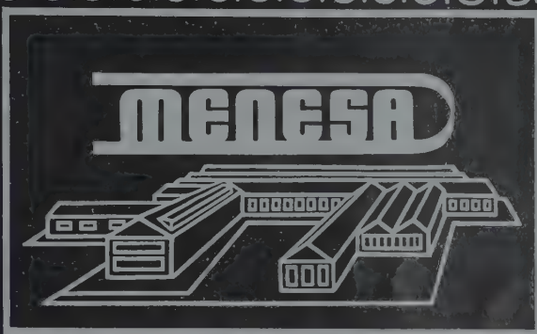

Siège social :
METALINDUSTRIE NEUNKIRCHEN-SARRE
266, rue de Wellesweiler

Emboutissage - Estampage - Soudures
Revêtements électrolytiques et à chaud
des métaux en feuilles

Téléphone : Neunkirchen-Sarre 86, 385, 498
Adresse télégraphique : Menesa-Neunkirchen-Sarre

★

Bureaux à Paris :
N° 1. — **Articles ménagers et professionnels,** 61, rue de Malte (XI[e]) - Téléphone : OBErkampf 30-12.
N° 2. — **Articles industriels,** 28, rue Cambacérès (VIII[e]) - Téléphone : ANJou 47-11.

KARCHER

KARCHER

Schraubenwerke G.m.b.H. - Beckingen (Saar)

Güteschrauben
Boulons à haute résistance
High tensile bolts

Rohe Schrauben und Muttern
Boulons et écrous bruts
Black bolts and nuts

Tochterwerk / Succursale / Branch : **KARCHER** - Schraubenwerke G.m.b.H., Waiblingen b. Stuttgart

UN MILLION DE CONSOMMATEURS

QUOTIDIEN DE GRANDE INFORMATION
6 EDITIONS REGIONALES
LE PLUS FORT TIRAGE DE LA SARRE

La publicité
sarroise
de ce numéro
a été recueillie
par la

Sarag
G.M.B.H.

Filiale de l'Agence HAVAS
en
Sarre

Dudweilerstrasse 5

Tél. : 93-73 à 77 **SARREBRÜCK**

Directeur Général : Chr. SAUERWEIN

Des sous-vêtements de qualité "Alsacienne"

LA GARANTIE ALSACIENNE DE LA QUALITÉ

Une TRADITION ancienne
Une FABRICATION impeccable
Une COUPE rationnelle
Un TEXTILE moderne

LA GAMME
des SOUS-VÊTEMENTS
& SURVÊTEMENTS
T R I M E C A
assure
votre CONFORT ÉLÉGANT
en TOUTE SAISON

TRIMÉCA

SAINT-LOUIS (ALSACE)

SOUS VÊTEMENTS DE TRICOT HYGIENIQUE
MARQUE DÉPOSÉE
TRIMECA

ÉCHOS et NOUVEAUTÉS

CA. C'EST UNE CUISINE !

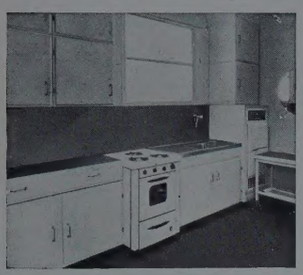

Les éléments séparés Comera, en bois super-émaillé au Duco, permettent, quelles que soient sa forme ou ses dimensions de moderniser enfin votre cuisine à l'américaine.

Pour vous convaincre, visitez un de nos magasins d'exposition.

Comera-Service, sur simple demande, vous établira gratuitement, d'après les mesures de votre cuisine, un plan d'aménagement complet qui vous convaincra : c'est notre devis qui convaincra votre mari.

Demandez l'adresse du magasin d'exposition le plus proche de chez vous et notre documentation illustrée.

Comera, 148 *ter*, rue de la Gare à Ermont (Seine-et-Oise). Tél. : Eaubonne 427 et 431.

A PROPOS DE MACHINES A LAVER

Savez-vous que dès maintenant vous pouvez vous libérer du cauchemar permanent du lavage?

Vous pourrez abandonner ces produits chimiques qui brûlent votre linge, l'usent prématurément, quand vous aurez chez vous votre « Washing ». Cette extraordinaire machine à laver complète fera votre lessive sans fatigue pour vous, beaucoup mieux que vous ne pourriez la faire à la main et cela en un temps record.

Nulle crainte de voir triturer votre linge par des palettes ou des tambours, puisque dans « Washing » à « turbolaveur » le linge est uniquement lavé par des courants croisés pénétrants, avec du savon ordinaire.

Cette machine électrique, pour 4 francs de courant lumière, lave 30 kilos en une heure, rince, essore le blanc, la couleur, les tissus délicats. Sa capacité est de 50 litres *(dans toute machine, il faut au moins 45 litres d'eau pour laver un drap)*. De plus, sans modification, « Washing » lave la vaisselle.

D'une forme peu encombrante, « Washing » est d'une présentation parfaite pour trouver sa place dans tous les intérieurs luxueux.

Son prix actuel en France est de 51.350 francs. Des facilités de paiement sont consenties.

Demandez sans tarder au concessionnaire « Washing » le plus proche de vous en montrer les étonnantes possibilités, en lavant devant vous, au savon seulement, votre linge le plus sale.

Notice : *Comment choisir une bonne machine à laver* et documentation gratuites sur demande à Washing Ltd. 114, rue de Baraban Lyon : 18, rue B. Savoye, Saint-Imier (Suisse).

ÉCONOMISEZ 25 A 35 % de CHARBON

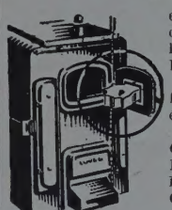

en équipant vos chaudières avec l'économiseur Edco.

Pose facile, sans frais, par simple échange des portes.

Quelques clients : Chemins de fer du Nord, P.-L.-M., Banque de France, Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte, Recettes-Perceptions de Paris, des milliers d'hôtels et maisons particulières, Paris et province. Représentants régionaux dans toute la France.

Brochure gratuite sur demande.

Edco, service 20, 216, rue de Rivoli, Paris (1er) (Tuileries). OPE. 87-17.

PLUS DE CONFORT ET POURTANT...

vous feriez des économies en utilisant les joints métalliques l'Obturateur qui éliminent toutes déperditions de chaleur et vous préservent des courants d'air, infiltrations de pluie, bruits ou poussières.

Rendant hermétiques portes et fenêtres, les joints métalliques l'Obturateur vous feront réaliser 40 % d'économie de combustible.

Posés par nos spécialistes, garantis quinze ans, nos joints métalliques vous donneront toute satisfaction.

L'Obturateur, 67, boulevard de Vaugirard. Paris. SEG. 10-64.

CLIMATISATION

Embellissez et modernisez votre garage et vos ateliers par la pose d'un plafond Vitrex.

Vous doublerez de ce fait le rendement de votre installation de chauffage

et vous réaliserez à très bon compte une climatisation aussi bien pour l'hiver que pour l'été.

Les voitures seront protégées du gel, de la poussière et des grosses chaleurs.

Il en résultera pour vous une importante économie de combustible et un bien-être accru de votre clientèle et de votre personnel qui vous permettront d'amortir dans un minimum de temps les frais d'installation.

Demandez la documentation F. I. à Vitrex, 27, rue Drouot, Paris, qui installe dans toute la France.

LE CHAUFFAGE IDÉAL POUR CET HIVER !

Le nouveau radiateur à pétrole à circulation d'air chaud Aladdin (Brevets mondiaux).

Ni pression, ni préchauffage. S'allume comme une lampe ordinaire. Grande puissance. Aucune odeur, aucun dégagement d'oxyde de carbone (Certificat du Laboratoire des Arts et Metiers en date du 11 juillet 1950). Autonomie complète. Grande légerete. Sécurité absolue. C'est le moyen de chauffage de loin le plus économique à l heure présente !

Catalogue détaillé sur demande.

Industries Aladdin, 149 boulevard Ney, Paris (18e). MAR. 59-53.

INVENTEURS

Pour lancer vos nouveautés, utilisez notre rubrique ; c'est le plus sûr moyen de vous faire connaître. Adressez-vous pour cela à la Publicité Moulin, 6, rue de Milan, Paris (9e). TRI 45-11.

NOUVEL APPAREIL FAUCARDEUR A MOTEUR (modèle 1950)

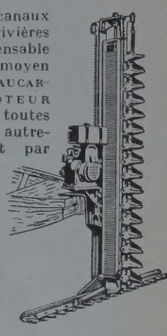

Pour tous les canaux ou bras de rivières il est indispensable de faucarder au moyen du nouveau faucardeur a moteur (modèle 1950) toutes les herbes qui, autrement, finiraient par obstruer les turbines.

La drague pour curage est le complement indispensable que doivent se procurer les propriétaires en surfaces en cau pour l'assainissement de ces dernières.

Établissements Cl. Bonnet et Fils, 1, rue de la Bastille, Paris (4e)

Notice spéciale sur demande.

COUACH

La pinasse type "ARCOA" équipée du moteur COUACH BD4 15/18 CV

A POMPES A PISTONS

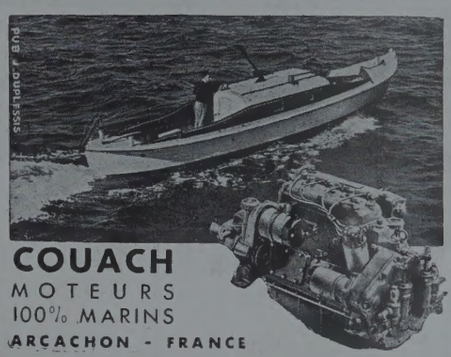

COUACH
MOTEURS
100% MARINS
ARCACHON - FRANCE

CHARGE UTILE
3 TONNES

CARACTÉRISTIQUES

- Vitesse élevée pour une faible puissance.
- Très grande stabilité.
- Tenue à la mer remarquable.
- Tirant d'eau 0m55
- Manœuvre aisée par un seul homme.

Comité de Direction :
Président : Vincent Delpuech.
Directeur : G. Cahen-Salvador.
Administrateur : S. M. Quilici.

FRANCE-ILLUSTRATION — MONDE ILLUSTRÉ

13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire.
Georges Oudard
Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégraphique : ÉDIFRANCILUS

L'ABONNEMENT N° 1 DONNE DROIT AUX 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS.

L'ABONNEMENT N° 2 EST FORMÉ DES 49 NUMÉROS D'ACTUALITÉS ET DES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

L'ABONNEMENT N° 3 SE COMPOSE DES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES TROIS NUMÉROS SPÉCIAUX.

L'ABONNEMENT N° 4 COMPREND LES 52 NUMÉROS ANNUELS, DONT LES 3 NUMÉROS SPÉCIAUX, ET LES 24 NUMÉROS DE « FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE ».

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ET THÉATRAL, RÉSERVÉ AUX SEULS ABONNÉS, PARAIT AVEC LE 2e ET LE 4e NUMÉRO DE CHAQUE MOIS.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	1.950	2.450	2.550	3.050
Un an...	3.900	4.900	5.100	6.100

ÉTRANGER

		ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
ANGLETERRE. (livres)	6 mois...	2-15-0	3-10-0	3-15-0	4-5-0
	Un an...	5-10-0	7-0-0	7-10-0	8-10-0
BELGIQUE (francs belges) LUXEMBOURG	6 mois...	350	446,50	453,75	550
	Un an...	700	893	907,50	1.100
ÉTATS-UNIS. (dollars U. S. A.)	6 mois...	7	9	9.15	11
	Un an...	14	18	18.25	22
CANADA. (dollars canadiens)	6 mois...	7,58	9,92	10.08	12,23
	Un an...	15,15	19.84	20.15	24,45
PORTUGAL. (escudos)	6 mois...	202,75	258.50	262.75	318,50
	Un an...	405.50	517	525.50	637
SUISSE. (francs suisses)	6 mois...	30	38.25	39	47,25
	Un an...	60	76,50	78	94,50

AUTRES PAYS : Abonnements payables soit en dollars, livres, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850
Un an...	4.900	6.250	6.350	7.700

Les tarifs d'abonnement ci-dessus payables en monnaies étrangères ont été établis en fonction des récents alignements monétaires.

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

SES NUMÉROS SPÉCIAUX INCOMPARABLES

ABONNEZ-VOUS
A
France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ
ABONNEZ VOS AMIS

SON SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE THÉATRAL

Offrez-lui pour ses Etrennes LE...

NOUVEAU RASOIR
ÉLECTRIQUE
Calor

Il se rasera avec douceur en
MOINS DE 3 MINUTES
et le visage que vous aimez
conservera toute sa jeunesse

En vente chez les Electriciens
Calor . LYON-MONPLAISIR

	Forfait pour 7 jours		
	Ilts	minimal	maximal
Hof Maran nouv. bât.	100	192	273
anc. bât.		176,50	242
Arosa Kulm	170	192	273
Tschuggen	180	192	273
Excelsior	100	192	273
Des Alpes	60	176,50	242
Seehof	110	176,50	242
Valsana	100	176,50	242
Alexandra Golf Hotel	90	169	227
Bellevue	110	169	227
Post-und Sporthotel	70	167	225
Raetia	90	169	227
Alpensonne	40	148	190
Belvedere Terrasse	70	143,50	190
Tanneck		126,50	160
Merkur	40	143,50	190
Surlej	40	143,50	190
Suvretta	40	143,50	190
Streiff-Juventas	50	143,50	190
Anita	40	140	175
Berghus	40	140	175
Touring	30	136	175
Gentiana	30	136	175
Hubelsee	30	124,50	157

Kursaal-Casino avec jeu de boules.

Ecole de ski ; 40 instructeurs et guides ; piste de slalom (ski-test) ; tremplin de saut ; 4 monte-pentes ; piste de luge ; 3 patinoires ; curling rinks ; hockey ; skijoring. 31 janvier : concours international de saut à ski avec participation des 30 meilleurs sauteurs du monde ; concours de chevaux les 1er et 4 février 1951.

IVA ZURICH

ZERMATT

1.620 m. d'altitude SUISSE
Centre des sports d'hiver. A une nuit de Paris. Saison : début décembre à fin avril. Chemin de fer du Gornergrat à 3.089 m. Télésiège du Blauherd à 2.300 m.

Pour d'idéales vacances de ski d'hiver et de printemps, réservez vos chambres au

SEILER'S HOTEL MONT CERVIN
ZERMATT

la première maison de la place, rénovée, avec façade au sud et vue du Cervin. Prix forfait., tout compris, dès Fr. 23,50 par jour. Rens. et prospectus auprès des agences de voyages ou A. Candrian, direct. gén. des Hôtels Seiler. Zermatt.

SCHWEIZERHOF NATIONAL BELLEVUE
ZERMATT

Les hôtels aux prix raisonnables où vous vous sentirez à votre aise. Prix forfaitaire 7 jours, tout compris, depuis Fr. 147 et 127. Cuisine et cave renommées. Direction : Dr W. Zimmermann. Tél. (028) 7 71 10.

HOTEL MATTERHORNBLICK ZERMATT

Chalet confortable, situation ensoleillée. Cuisine réputée. Forfait dès Fr. 115 par semaine.

HOTEL PERREN ZERMATT

Le petit hôtel de 1re classe. Face au Cervin. Ensoleillé. Cuisine excellente. Prospectus par A. Schmutz, propriétaire.

HOTELS BREITHORN et du GORNERGRAT
ZERMATT

Arrangem. forfaitaires p. 7 jours : fr. 110 et 115. Près des chemins de fer de Viège et du Gornergrat. Hôtels recommandés.

CRANS SUR SIERRE

Soleil et neige.

Amusements et sports. Hôtels confortables. 2 Skilifts.

Le nouveau téléférique à cabines multiples Bella-Lui, 2.600 m. d'alt.

Apprenez l'Anglais* tel qu'on le parle en Angleterre

Aucun livre ne peut vous apprendre à parler une langue étrangère correctement. La méthode Linguaphone vous donne le rythme, l'accent, les mots usuels du langage courant en vous mettant tout de suite dans l'ambiance des conversations du boulevard, du café, de la plage, etc...

Consacrez-y quinze minutes par jour, – chez vous, quand vous le désirez — et dans trois mois vous pourrez vous exprimer librement dans n'importe quelle langue de votre choix.

Découvrez tout sur cette unique et moderne méthode pour apprendre les langues. Postez le coupon ci-dessous. Tous les détails vous seront envoyés gracieusement par retour. Linguaphone existe en 21 Langues y compris : anglais, espagnol et allemand.

LINGUAPHONE pour les langues

NOM _____

ADRESSE _____

A L'INSTITUT LINGUAPHONE (Dépt. M. 59)
12, Rue Lincoln (Champs-Elysées), PARIS

Veuillez m'envoyer gratuitement votre livre de 28 pages sur Linguaphone et les détails pour faire un essai gratuit de 8 jours chez moi.

* ou une de ces 21 langues

ESPAGNOL ☐ ALLEMAND ☐
PORTUGAIS ☐ ITALIEN ☐

Autre langue _____

Indiquez la langue de votre choix ainsi que les raisons pour lesquelles vous désirez l'apprendre.

Raisons _____

Pour la Belgique : 18, Rue du Méridien, BRUXELLES

Au pays de la belle neige

En Suisse vous êtes assurés de trouver en abondance de la belle et bonne neige ferme et poudreuse à souhait.

Et vous aurez le choix entre près de 100 stations situées entre 1.000 et 1.800 m. d'altitude.

•

Tous renseignements aux Agences de voyages et à l'Office National Suisse du Tourisme : PARIS, 37, Bd des Capucines - Tél. OPÉ. 63-30 NICE, 22, Bd Victor Hugo

---

LE PIANO A QUEUE "FANTAISIE"

KLEIN

CATALOGUE ET ADRESSE DE NOS AGENTS FRANCO SUR DEMANDE

141 RUE LAFAYETTE
PARIS-Xe – TRUDAINE 05-31
USINE A MONTREUIL

Agriculteurs, Vignerons, Forestiers...

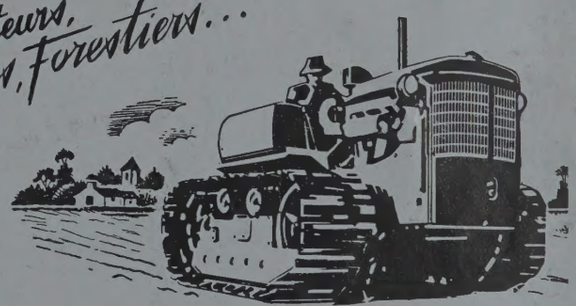

SEULE LA "CHENILLE" PEUT TOUT FAIRE.
POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE GAMME COMPLÈTE DE TRACTEURS A CHENILLE EN SÉRIES

Le **NOUVEAU CB 25** à essence le plus petit **VIGNERON** à chenilles 0m.85 à 1m. HORS TOUT

CD 40 40 CV Diesel rentable dans toute exploitation, ferme grand vignoble 1m.15 à 1m.56 HORS TOUT

CP 60 60 CV Diesel tracteur universel pour tous travaux agricoles 1m.86 HORS TOUT

CB 70 70 CV Diesel tracteur des grandes exploitations agricoles, forestières travaux publics

Continental

★ **ROBUSTESSE** des aciers et montages. Moteurs réputés.

★ **MANIABILITÉ** : 5 vitesses AVT., une marche AR., direction positive à différentiel commandé.

★ **ÉCONOMIE** - meilleurs prix de série - plus faible prix de revient de l'effort de traction.

★ **SÉCURITÉ** garantie de la marque française CONTINENTAL. Pièces détachées à volonté. Agents près de vous.

M.M. PUBLICITÉ

Ets RICHARD Frères — DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE — 19, rue du Bourbonnais, LYON

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 4e trimestre 1950. N° 116. — Printed in France.

RIVOIRE & CARRET
LE MACARONI RIVOIRE ET CARRET SE MANGE ÉLÉGAMMENT